L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANÇAIS DU CANADA

69ième ANNEE No 259 — QUEBEC, VENDREDI 3 AVRIL 1936 — Température: Fort vent, nuageux avec neige ou verglas — DOUZE PAGES

POURQUOI PAS? Les Cigarettes GRADS
TRES DOUCES
UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX
L.-O. GROTHE LIMITEE - Maison canadienne et indépendante

PARIS VEUT SAUVER LES JOURS DE LA S.D.N.

L'ÉVÉNEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

Genève titube.

"Gesta Dei per Francos".

La Ligue est-elle sauvable?

Les tribuns poussent à la Chambre.

L'Alberta récolte ce qu'elle a semé.

Laurent Barré s'inspire de Victor Hugo.

Le "Star" oppose "Justicia" à "Concordia".

Mussolini efface l'Ethiopie de la mappemonde.

Diogène

Un signe des temps

Arthur. — Je vais en venir à la conclusion que mon automobile est une vraie ferraille.

Albert. — Comment cela?

Arthur. — Chaque fois qu'elle est arrêtée pour cinq minutes devant un magasin ou qu'elle stationne à ma porte, un agent me demande si j'ai rapporté l'accident.

Pas de différence

Une négresse vient offrir ses services comme cuisinière. "J'ai lu votre annonce dans le journal", dit-elle à la maîtresse de maison, "et je me présente sans plus."

La dame. — "Mais, dans l'annonce je précisais que je voulais avoir une Hollandaise."

L'applicante. — "Bah! j'ai pensé que pour la cuisine vous ne feriez pas de différence entre les religions."

Un cinquantenaire

On va commémorer par une série de conférences et autres manifestations, en France, le cinquantenaire de la mort du célèbre pianiste et compositeur hongrois Liszt, qui fut l'un des plus ardents admirateurs de Wagner, et qui mourut en 1886. Nous n'avons pas besoin de dire que cette commémoration sera plus brillante encore en Hongrie, patrie du compositeur.

A l'échafaud!

Dans une localité d'Anatolie, une jeune et belle fermière qui, aidée de deux complices, avait étranglé son mari, fut condamnée à mort.

La Cour de cassation ayant rejeté son pourvoi, une commission judiciaire dut, selon la loi locale, se prononcer sur son recours en grâce. Et l'on vit les célibataires voter la commutation de la peine, tandis que les hommes mariés— la majorité — votaient contre. La coupable fut pendue.

Pâté aux huitres

Préparant un pâté aux huitres, une femme de Bridgetown (Nouvelle-Ecosse), trouva dans un des mollusques... 8 perles dont cinq aussi grosses chacune qu'un pois. La richesse ,peut-être?

Ce curieux incident de la vie ménagère pourrait prêter à bien des développements. Pour nous, contentons-nous de gager que tous les maris de la petite ville mangèrent le lendemain du pâté aux huitres... et que le marchand, lui au moins, fit effectivement fortune.

Recette infaillible

Un spécialiste qui s'intitule "docteur en médecine tropicale" vient de faire paraitre dans plusieurs journaux de Barcelone une annonce où il propose d'adresser une recette infaillible contre la calvitie à quiconque lui enverra cinq pesetas.

Et la recette la voici:

Prenez un serpent vivant, pratiquez sur le dos du reptile une incision dans le sens de la longueur et retez-y des grains de blé. Ensuite, enterrez le serpent. Les cheveux pousseront à mesure que poussera le blé."

Un vrai prodige

Il y a quelque temps, un jeune Polonais de seize ans débarquait à Vilna, en quête de travail. Il avait beaucoup de courage, pas d'argent et savait à peine signer son nom.

Trouver une place à la ville dans les conditions est chose malaisée, et notre jeune présomptueux s'en aperçut vite. Il allait "déclarer forfait" comme disent les sportifs, lorsqu'il rencontra par hasard un impresario qui découvrit avec stupéfaction que le paysan inculte était un calculateur prodige, capable, comme Inaudi, de résoudre à l'instant les problèmes les plus compliqués.

Le gamin est maintenant sur le chemin de la célébrité.

McGEER VEUT QU'OTTAWA SAUVE LES MUNICIPALITES

Le maire de Vancouver demande que le fédéral prenne charge des allocations.

FARDEAU TROP LOURD

M. Woodsworth et les salaires du Château Laurier. — M. A. Lapointe parle.

LE BILL ROGERS

Ottawa, 3. — (P.C.) La voix des municipalités aux prises avec des difficultés financières s'est élevée à la Chambre des Communes, hier, quand M. Gerry McGeer, député libéral de Vancouver-Burrard, et maire de la troisième ville du Canada, a recommandé une nouvelle opération financière pour venir en aide aux villes et cités dans l'embarras.

"Les municipalités canadiennes", dit le député de la côte du Pacifique, "sont acculées au pied du mur par ce que leur coûte le secours au chômage. Le gouvernement devrait administrer le secours sur une base nationale, et alléger le fardeau supporté par les provinces et les municipalités afin d'empêcher la répétition du défaut de l'Alberta à rencontrer ses obligations".

Le maire de Vancouver appuya ses avancés par des chiffres et des opinions. "Les obligations non rencontrées par les municipalités de l'Ontario", dit-il, "représentent $11,000,000.

Les municipalités en défaut de la Saskatchewan sont au nombre de 175, et 57 villes et cités de la province de Québec sont sous le contrôle de la commission municipale. La dette totale de Montréal est de $268,000,000, et le revenu annuel des taxes de la ville est de $34,000,000. Plus de la moitié de cette somme paye le service des intérêts. Et maintenant des taxes spéciales sont proposées sur n'importe quoi, depuis les affiches de stationnement jusqu'aux clubs de nuit".

Le débat eut lieu sur la deuxième lecture du bill ministériel proposant l'établissement d'une commission nationale de l'emploiement.

M. Eric Poole (C.S., de Red Deer) réclama l'établissement d'un dividende national, le remède basique des partisans du Crédit Social.

"Le chômage", dit le jeune député de Red Deer, "ne pourra jamais être résolu si nous nous contentons de rechercher des marchés d'exportation ou d'emprunter de l'argent, ni par un conseil d'emprunt pour centraliser le contrôle financier. Il ne pourra être résolu que le jour où le gouvernement enlèvera le contrôle financier des banques et paiera des dividendes nationaux qui égaliseront le pouvoir d'achat et les prix des commodités".

La création de la commission

(Suite à la page 11)

L'HON. M. LAPOINTE PART POUR PARIS

Ottawa, 3. — (P.C.) L'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a quitté Ottawa pour Paris, hier, voulant profiter de la vacance parlementaire de Pâques pour se reposer en faisant un voyage sur l'océan. Il sera de retour ici pour la reprise des travaux parlementaires après Pâques. Durant son absence l'honorable M. Cardin, ministre des Travaux Publics, agira comme ministre de la Justice.

BATAILLE SUR UN TESTAMENT

Les soeurs d'Ambrose-J. Small prennent action pour empêcher l'homologation du testament de leur belle-soeur.

FORTUNE DE $2,000,000

Toronto, 3. — Les soeurs d'Ambrose J. Small, le magnat de théâtres de Toronto dont la disparition il y a seize ans est demeurée un profond mystère, ont pris action, hier, pour empêcher l'homologation du testament de leur belle-soeur, décédée récemment en laissant une succession de $2,000,000.

La base de l'injonction est ainsi mentionnée dans le bref: "...à cause de fraude, faux, parjure et autres actes contraires au droit de la la part de la dite Theresa Small, décédée".

Ceux qui cherchent encore à percer le mystère de la disparition de Small se demandent ce que peut signifier cette partie du bref d'injonction.

L'OCCUPATION DE GONDAR

Elle n'affecte pas les intérêts anglais, dit un sénateur italien.

Rome, 3. — (P.C. - Havas) Le sénateur Robert Davanzati a déclaré hier dans le journal "La Tribuna" que l'occupation italienne de Gondar, dans la région du lac Tana, n'offre aucune menace pour les intérêts britanniques.

(Le lac Tana est la source du Nil bleu, et le Soudan anglo-égyptien en dépend sous le rapport de son irrigation.)

DUNNING REPOND A. W. ABERHART

Ottawa, 3. — L'offre de la Banque Impériale du Canada de fournir au gouvernement de l'Alberta les fonds voulus pour lui permettre de rencontrer son échéance en souffrance depuis le 1er avril, à la condition que le gouvernement fédéral garantisse cette avance, n'a provoqué aucun commentaire de la part du ministre des Finances M. Dunning, hier.

La veille, la presse avait fait allusion à une telle offre et M. Dunning avait simplement déclaré: "Ce n'est qu'un autre détour pour obtenir l'emprunt fédéral que j'ai déjà refusé excepté dans des conditions que M. Aberhart ne veut pas accepter".

Toutefois, sur réception de la dépêche d'Edmonton, hier, M. Dunning répondit à la partie de la nouvelle mentionnant que M. Aberhart critiquait le prêt consenti à la Saskatchewan pour l'aide au chômage.

"Ceci illustre bien", dit M. Dunning, "la difficulté que nous éprouvons à discuter avec M. Aberhart. Il doit parfaitement savoir que le gouvernement a traité et traitera l'Alberta exactement de la même manière que les autres provinces en ce qui concerne les prêts pour le secours direct, et malgré cela il donne une entrevue qui laisse croire que nous faisons une distinction. Les octrois aux provinces pour le secours direct ne sont aucunement affectés par la décision du gouvernement de ne pas prêter de l'argent aux provinces pour leur permettre de rencontrer leurs échéances".

L'EXECUTION DE HAUPTMANN N'AURAIT PAS LIEU CE SOIR

Le gouverneur Hoffman accorderait un nouveau sursis au condamné à mort.

DECLARATION CETTE NUIT

Le grand jury discontinue son enquête sur l'accusation portée contre Wendel.

PLUSIEURS TEMOINS

Trenton, N. J., 3. — (P.A.) Un représentant officiel de l'Etat dans l'entourage de la poursuite dans la cause de Bruno-Richard Hauptmann a prédit cette nuit que le gouverneur Hoffman accorderait un nouveau sursis au condamné malgré les opinions légales émises lui niant ce droit.

ENQUETE DISCONTINUEE

Trenton, N. J., 3. — (P.A.) Le sort de Bruno-Richard Hauptmann était de plus en plus difficile à déterminer hier soir à la suite de la décision prise par le grand jury après 12 heures de déliberation de discontinuer son enquête sur l'accusation portée contre Paul - H. Wendel.

C'est le procureur Erwin E. Marshall, qui a annoncé hier que le grand jury du comté de Mercer avait discontinué son enquête à la suite d'un vote.

La nouvelle fut annoncée par le procureur général après l'ajournement du grand jury. Le chef du jury, M. Allyne - M. Freeman, a déclaré que la prochaine séance aurait lieu mardi prochain; interrogé sur ce que le grand jury a étudié, il répondit que "les délibérations du grand jury sont secrètes". Après cette brève déclaration, Marshall s'enferma dans son bureau refusant de donner toute explication.

L'assistant-procureur, Leo Rogers a déclaré de son côté que le grand jury "n'a pris de vote ni sur un acte d'accusation ni sur un "no bill". Il ajouta que le grand jury n'entendrait pas de témoins additionnels.

Le gouverneur Hoffman déclara qu'il n'avait aucun commentaire à faire sur la décision du grand jury. Son assistant, William Conklin, ajouta toutefois: "Après tout, la décision a été négative".

Quand on demanda au procureur Marshall si le grand jury pouvait étudier l'affaire Wendel mardi, il répondit: "Je ne puis parler pour le grand jury. Il peut étudier tout ce qu'il voudra".

Au cours de la journée d'hier, le grand jury du comté de Mercer a entendu plusieurs témoins en poursuivant son étude de l'affaire Wendel. Le gouverneur Hoffman du New Jersey, demeura dans la salle des délibérations durant une heure

(Suite à la page 11)

TEMPETE DANS 5 ETATS DU SUD

Cordele, Georgie, 3. — (P. C. — P. A.) Des tempêtes du printemps ont sévi, hier, à travers cinq états du sud, causant la mort de 27 personnes et des dommages évalués à des millions de dollars. De véritables tornades ont visité le nord de la Floride, l'Alabama et la Georgie, tuant 16 personnes ici seulement. Dans Cordele, une ville du sud de la Georgie, plus de mille personnes sont à la belle étoile.

DECLARATION DE BALDWIN

Le Roi Edouard VIII approuve les dispositions en vue de son couronnement, qui aurait lieu le jeudi, 27 mai 1937, dit-on à Londres.

APPEL POUR LA PAIX

Londres, 3. — (P.C.—Par Thomas T. Champion, de la Presse Canadienne) Le roi Edouard VIII sera couronné en mai 1937, probablement un jeudi, le 27.

Le premier ministre Baldwin a annoncé à la Chambre des Communes, hier, que Sa Majesté avait approuvé des dispositions prises en vue du couronnement en mai de l'année prochaine. La date exacte de la cérémonie sera annoncée le plus tôt possible.

Dans les cercles de la cour, on croit que le 27 mai sera la date choisie. On rappelle que les couronnements de la reine Victoria et du roi George V eurent lieu le jeudi—les 28 juin 1838 et 22 juin 1911 respectivement. Le couronnement d'Edouard VII devait également avoir lieu un jeudi, mais avait été remis au 9 août 1902 à cause d'une indisposition du roi.

Le roi a participé hier à une brillante cérémonie en rapport avec son accession au trône. Il en a profité pour formuler un ardent plaidoyer en faveur de la paix et pour promettre de continuer de servir l'empire.

"Comme Prince de Galles", dit Sa Majesté, "j'avais comme devise "Je sers". Comme roi, je ne l'oublierai jamais, car un roi ne peut accomplir une plus haute fonction que celle de servir".

Une acceptation du plan de paix du chancelier Hitler signifierait la mort de la Société des Nations parce que ce serait mettre fin, une fois pour toutes, à la sécurité collective en lui substituant des pactes bilatéraux inégalement distribués à travers l'Europe. — Hitler prétend à la dictature internationale. — L'Angleterre remet aux ambassadeurs français et belge des lettres identiques réaffirmant sa disposition à aider au maintien des frontières orientales de ces deux pays. — A la Chambre, M. Baldwin doit répondre à toute une série d'interpellations.

UN ARTICLE DE L. G.

Paris, 3. — (P.C.—P.A.) La France va répondre au plan de paix du chancelier Hitler en affirmant que son acceptation signifierait la fin de la Société des Nations, a-t-on appris de la part d'officiels, hier soir.

Les Français prétendront que le chancelier allemand "tente d'imposer ses volontés à l'Europe de la même manière qu'il le fait en son propre pays".

Le gouvernement réclamera probablement aussi une conférence immédiate avec la Grande-Bretagne, la Belgique et l'Italie, au cours de laquelle il demandera de rejeter les contre-propositions allemandes.

Des officiels disent qu'une réponse à l'offre d'Hitler, rédigée par le premier ministre Albert Sarraut et M. Flandin, ministre des Affaires Etrangères, dénoncera aujourd'hui la déclaration du Reichsfuhrer, mais dira que la France ne ferme pas la porte aux négociations.

"Il faut que l'Allemagne realise que son manquement au traité de Locarno, à la suite de tant d'avances conciliatoires, a tué toute confiance en sa parole", a déclaré un haut placé du gouvernement.

"La mort de la Société des Nations serait la conséquence de l'adoption de ces propositions", ajouta le même personnage, "parce que ce serait mettre fin, une fois pour toutes, à la sécurité collective en lui substituant des pactes bi-lateraux, inégalement distribués à travers l'Europe".

BALDWIN S'EXPLIQUE

Londres, 3. — (P.C.—Havas) La Grande-Bretagne a remis hier aux ambassadeurs français et belge des lettres identiques réaffirmant sa disposition à aider au maintien des frontières orientales de la France et de la Belgique conformément au traité de Locarno.

Une autre lettre, transmise simultanément aux ambassadeurs, spécifie que les négociations avec l'Allemagne devront être conduites de la

(Suite à la page 11)

LONDRES S'Y OPPOSE

L'Angleterre ne veut pas d'une conference immédiate au sujet de Locarno.

Londres, 3. — (P.C.) — La Grande-Bretagne s'oppose à la tenue d'une conférence immédiate des puissances locarniennes — réclamée par la France — croyant que la situation est telle qu'il vaudrait mieux la discuter tranquillement par voies diplomatiques, a-t-on appris hier soir.

Comme résultat, le gouvernement résiste fortement aux efforts des Français pour avoir une telle conférence la semaine prochaine.

LES OFFRES D'HITLER

Paris, 3. — (P.C.—P.A.) La constitution française devrait être modifiée pour permettre au pays d'accéder aux propositions du chancelier allemand Hitler concernant la tenue de plébiscites pour ratifier les accords relatifs à la sécurité européenne, a affirmé hier soir le prof. Barthelmy, de l'Université de Paris, reconnu comme une autorité en droit international.

AVION MYSTERIEUX

London, Ont., 3. — (P.C.) — On ignorait ce matin le sort d'un aéroplane qui, après avoir dévié de sa course, a décrit plusieurs cercles dans les environs de London hier soir, par un vent de 25 milles à l'heure et au milieu d'une tempête de neige.

PROTESTATION DU MANCHUKUO

Le gouvernement mandchou avertit la Mongolie extérieure de faire cesser les provocations contre ses frontières.

MESURES DE PRECAUTION

Hsinking, Manchukuo, 3. — (P. C. —P. A.) Le gouvernement de Manchukuo a prévenu hier la république de Mongolie Extérieure que "les attaques réitérées des Mongols sur la frontière obligent les autorités japonaises et mandchoues à prendre des mesures de précaution pour protéger les frontières du Manchukuo".

"A moins que la Mongolie Extérieure", dit l'avertissement, "ne prenne des dispositions immédiates pour mettre un terme à toutes ces provocations contre les frontieres du Manchukuo, les relations entre les deux pays se trouveront menacées des pires conséquences".

Cette protestation a été câblée par Chang Yen-Ching, ministre des Affaires Etrangères du Manchukuo, au premier ministre Amor, à Ulan Bator, capitale de la Mongolie.

PAS DE RECOURS EN APPEL

Paul Lafleur n'en appellera pas de sa sentence rendue à Hull.

Montréal, 3. — (P. C.) Paul Lafleur n'en appellera pas de la sentence prononcée contre lui au procès de Hull, dans lequel il a été trouvé coupable d'homicide involontaire et condamné à 20 ans de pénitencier. Son avocat, Me Oscar Gagnon, a annoncé hier cette nouvelle et a expliqué que son client ne renoncera pas à son droit d'en appeler de la sentence avant 30 jours, bien qu'il ait définitivement décidé de ne pas en user.

La décision de renoncer à l'appel fut prise par Lafleur lorsque le département du procureur général a fait savoir qu'aucune accusation de conspiration ne sera portée contre les condamnés comme il en fut question tout d'abord. On ne savait pas encore hier si les cinq autres condamnés prendraient la même décision: l'un d'eux, Charles Donnelly, des Cèdres, condamné à 25 ans, a déjà déclaré que son avocat tenterait d'attaquer le verdict et la sentence rendue dans son cas au procès de Hull.

LE DEFICIT DE L'I. P. E.

La province a un déficit de $376,297 pour l'année 1935.

Charlottetown, 3. — (P. C.) Les comptes publics déposés sur la table de la législature de l'Ile du Prince Edouard, hier, révèlent un déficit de $376,297 pour l'année fiscale terminée le 31 décembre 1935. Le gouvernement MacMillan, battu dans l'élection générale de juillet dernier, avait prévu dans son budget un surplus de $37,000.

La dette nette de la province est de $5,221,746.

RUSSIE ET ESPAGNE

Madrid, 3. — (P.A.) Le ministre des Affaires Etrangères a annoncé hier que des négociations ont été entamées pour la reprise des relations diplomatiques entre la Russie et l'Espagne.

SEND-OFF A LINLITHGOW

Le nouveau vice-roi des Indes part hier pour rejoindre son poste à Bombay, où il rencontrera Lord Willingdon le 17 avril.

UN PARLEMENTAIRE

Londres, 3. — (P.C. Par Thomas T. Champion, de la Presse Canadienne). Le marquis de Linlithgow a été l'objet d'un cordial send-off, hier, au moment de son départ de Londres pour l'Inde où il assumera les fonctions de vice-roi, succédant à Lord Willingdon, qui fut gouverneur-général du Canada de 1926 à 1931.

Le nouveau vice-roi rencontrera son prédécesseur le 17 avril à Bombay. Le lendemain les Willingdon, après avoir assisté à un banquet d'adieu donné par les princes de l'Inde, s'embarqueront sur le même vaisseau pour rentrer en Angleterre.

La marquise de Linlithgow, ses trois filles et un personnel de six personnes accompagnent le marquis.

Lord Linlithgow fut président de la commission royale sur l'agriculture hindoue de 1926 à 1928 et président du comité conjoint spécial des deux chambres du parlement en 1933, qui avait été chargé d'étudier le gigantesque bill — devenu loi depuis— relatif aux réformes constitutionnelles de l'Inde.

REUNIONS ANNUELLES

Quatre sections de l'A. M. C. du Québec se réuniront bientôt.

Montréal, 3. — (P. C.) La division de l'Association des Manufacturiers Canadiens pour la province de Québec a annoncé hier les dates des réunions annuelles des quatre branches de l'Association dans la province, comme suit: Drummondville, le 17 avril; Sherbrooke, le 21 avril; St-Jean, le 24 avril, Chutes Shawinigan, le 28 avril.

PROMU COMMANDANT

Montréal, 3. — (P.C.) Le capitaine A.-R. Meikle, commandant du fréteur "Beaverburn", du Pacifique Canadien, l'an dernier, a été nommé commandant du paquebot "Montcalm", a-t-on annoncé hier, en remplacement du capitaine W.-G. Busk-Wood, nommé commandant du "Duchess of Atholl".

UN LINGOT D'OR

Montréal, 3. — (P.C.) Deux mineurs de Sturgeon Falls, Ontario, MM. Galipeau et Fortier, après avoir parcouru en camion une distance de 385 milles au milieu de la tempête, ont apporté à Montréal une tonne de minérai qui a produit un lingot d'or évalué à $91.70. C'est, croit-on, le premier lingot d'or produit à Montréal.

FEU JOHN WALKER

Toronto, 3.—(P.C.) John Walker, propriétaire d'immeubles, est décédé hier après une brève maladie, à l'âge de 74 ans. Il était le propriétaire d'environ 25 immeubles comprenant environ 1,000 appartements et situés dans toute l'étendue de la ville.

HAILE SELASSIE FERAIT DE NOUVELLES OFFRES DE PAIX

Les propositions communiquées au sous-secrétaire des colonies, à Rome.

SUCCES ITALIENS

Les armées de Mussolini continuent d'avancer à l'intérieur de l'Ethiopie.

NOTE A GENEVE

Rome, 3. — (P.C.—P.A.) Les armées italiennes en Ethiopie ont de nouveau progressé vers l'intérieur du territoire éthiopien.

Entre temps on rapporte ici que l'empereur Hailé Sélassié a fait de nouvelles propositions de paix.

Les premiers contacts, disent les informateurs, ont été communiqués à M. Alessandro Lessona, sous-secrétaire d'état pour les Colonies, récemment arrivé d'une tournée d'inspection en Erythrée.

On dit que des contre-attaques tentées par les troupes personnelles de Sélassié ont été repoussées par les Italiens qui continuent de progresser vers la région du lac Tana.

(Un communiqué officiel éthiopien nie cependant la défaite de la garde personnelle de Sélassié).

La tension a augmenté hier dans la capitale italienne quand les étudiants ont voulu manifester devant le consulat britannique.

La presse officiellement contrôlée a affirmé hier:

"A partir d'aujourd'hui, l'Ethiopie cesse d'exister".

ADDIS ABEBA PROTESTE

Genève, 3. — (P.C.—P.A.) L'Ethiopie, affirmant que l'Italie "a redoublé de barbarie dans la guerre d'agression contre un petit peuple", demande que la Société des Nations applique contre le pays de Mussolini des sanctions plus rigoureuses.

"Ne pouvant pas venir à bout de la vaillance et du courage des guerriers éthiopiens", dit une note arrivée ici hier soir, "le gouvernement de Rome tue systématiquement les femmes, les vieillards et les enfants et bombarde et détruit les villes, les villages, les églises, les couvents et les hôpitaux".

La demande éthiopienne est formulée dans une note de l'empereur Hailé Sélassié qui demande à la S. D. N. d'aider financièrement l'Ethiopie pour lui permettre de résister à l'agression.

Il y a quelques mois, un comité de la S. D. N. rejetait toute idée d'aider financièrement l'Ethiopie.

MME AMY MOLLISON VOLE VERS CAPETOWN

Gravesend, Kent, 3. — (P.C.-P.A.) Mme Amy Johnson Mollison a pris le départ à 5 h. 30 ce matin pour tenter de battre le record de vitesse dans une envolée entre l'Angleterre et Capetown. En février dernier le lieutenant Tommy Rose franchit cette distance en trois jours, 17 heures et 38 minutes.

EPIDEMIE PEU GRAVE

L'épidemie de typhoide dans St-Hyacinthe n'est pas grave.

St-Hyacinthe, 3. — (P.C.) L'épidémie de fièvre typhoide dans le district n'est pas grave, selon une déclaration faite hier par le Dr G Choquette, directeur du Bureau d'Hygiène des comtés de St-Hyacinthe et Rouville. Vingt-quatre cas ont été signalés aux autorités médicales. La plupart des malades sont âgés de moins de 25 ans.

On attribue cette épidémie aux eaux polluées ou au lait infecté. On a conseillé à la population de faire bouillir l'eau et le lait avant d'en user. Aucune mortalité n'a encore été rapportée.

SANGLANTE BATAILLE

Sartrouville, France, 3. — (P.C.-Havas) Plusieurs personnes ont été blessées dans une bataille, hier soir, entre des partisans du front populaire et des partisans des Croix de Feu, ici.

WILLIAM ABERHART N'A PAS ENCORE SES TROIS MILLIONS

LE SENAT RATIFIE LE NOUVEAU TRAITE

Ottawa, 3. — (P. C.) Sans division, le sénat a passé en troisième lecture, hier soir, le bill ratifiant le traité de commerce entre le Canada et les Etats-Unis. On s'attend à ce que Lord Tweedsmuir, gouverneur-général du Canada, se rende prochainement au sénat pour sanctionner cette mesure.

La Banque Impériale prête à faire une avance si Ottawa garantit le capital.

NEGOCIATIONS HIER

Le Premier Ministre albertain trouve que la Saskatchewan est mieux traitée.

BILL DE CONVERSION

Edmonton, 3. — (P.C.) — Les efforts du premier ministre W.-H. Aberhart pour arranger un emprunt afin de racheter une échéance de $3,200,000 due depuis lundi dernier, ne semblaient pas avoir encore abouti à un résultat définitif hier soir.

La Banque Impériale du Canada a formulé une offre d'aide au gouvernement sous la forme d'une avance de $2,650,000, mais à la condition que le gouvernement fédéral garantisse le capital.

Les conversations avec les directeurs de cette banque ont duré toute la journée d'hier, mais aucun mot n'a été reçu du ministre des Finances d'Ottawa, l'hon. Charles Dunning.

"Une garantie fédérale de 90 jours ne coûterait pas une cent au Trésor du Dominion", a déclaré le premier ministre Aberhart, hier soir. "Malgré cela, le Dominion a refusé de garantir l'emprunt et, comme résultat, la province a dû faire défaut à son échéance. Par contre, le gouvernement d'Ottawa a consenti un gros prêt à la Saskatchewan pour fins de secours. Je voudrais savoir comment ils peuvent trouver cela juste."

Le premier ministre a révélé qu'il détenait personnellement des obligations que la province n'a pas pu rencontrer.

CONVERSION DE LA DETTE

Edmonton, 3. — (P.C.) — Le bill du gouvernement relatif à la conversion obligatoire, englobant toute la dette publique de la province—$160,000,000 — a été passé en deuxième lecture par la Législature hier. Le bill pourvoit à l'émission d'obligations

(Suite à la page 11)

ECKENER EN DISGRACE

La presse allemande ne mentionnera plus le nom du Dr Eckener.

Berlin, 3. — (P.C. - P.A.) La presse allemande officiellement contrôlée, sur les ordres du ministère de la Propagande, ne publiera plus le nom du Dr Hugo Eckener dans les rapports des deux grands dirigeables allemands.

Le refus du Dr Eckener d'écrire un article élogieux sur le compte du chancelier Adolf Hitler au cours de la dernière campagne électorale, a amené cette défense. Le Dr Eckener, commandant du Gref Zeppelin, refusa la demande qu'on lui faisait en donnant comme raison qu'il n'est pas un politicien mais un technicien en aéronautique.

SENTENCE A L'ETUDE

Le ministère de la Justice étudie le cas d'Abramanovitch.

Montréal, 3. — (P.C.) — On a appris hier soir que le ministère de la Justice est à considérer le cas de Joe Abramanovitch, jeune Montréalais de 17 ans, condamné à mourir sur l'échafaud pour le meurtre de l'armurier William Haynes, commis en janvier dernier. Si la sentence n'est pas commuée, le jeune condamné mourra le 15 mai.

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

UNE DICTATURE POUR L'ESPAGNE

Madrid, 3. — (P.C.) — Par H.-E. Knoblaugh, de la Presse Associée. — Des informateurs bien renseignés affirment que le président Niceto Alcala Zamora se prépare à former un gouvernement nationaliste qui serait en réalité une dictature militaire, si les présentes menaces révolutionnaires de rebellion manifestent le moindre indice de réalisation.

Depuis la victoire électorale des gauches, les communistes et les socialistes révolutionnaires, dont les idées sont identiques, affirment leur intention de renverser le gouvernement du premier ministre Manuel Azana par la force "à la première bonne occasion."

LE HOCKEY

Série Stanley:		
(x) Toronto		3
Americans		1
(x) Passe en finale.		
Série Memorial:		
Toronto Nats		6
(x) Québec Aces		4
(Supplémentaire)		
(x) Est éliminé.		
Saskatoon Wesleys		4
Elmwood Maple Leafs		2
Ligue Internationale:		
Windsor		0
Buffalo		1
Canado-Américaine:		
Providence		1
Philadelphie		2
(Supplémentaire)		

HOTEL MONTCALM
163, rue St-Jean, Québec, Tél.: 2-1287
Chambre avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50. Repas à la carte et table d'hôte, $0.50.

DANS LEVIS

LES AVANTAGES DE L'EPARGNE

M. Cyrille Vaillancourt, président-général de la Fédération des Caisses Populaires a fait mercredi soir dernier une magistrale causerie, en la salle paroissiale Notre-Dame de Lévis.

Invité par les directeurs de la Société St-Jean-Baptiste de Lévis à causer de l'épargne, le conférencier dénonça le gaspillage et fit voir les avantages de l'épargne.

M. Vaillancourt débuta en disant que l'épargne est la clef du bonheur qui permet d'acquérir ce petit coin de terre qui est la maison ou le foyer où il fera bon de vivre et d'y élever ceux qu'on aime. Avec des détails précis, il cita l'exemple de trois familles différentes dont les pourvoyeurs gagnaient chacun $18.00. Dans un tableau comparatif il démontra les méfaits de la première, composée du père, de la mère et de deux enfants. Un gaspillage sans contrôle les mena à la faillite. Dans une seconde famille, qui comptait trois enfants de plus, le conférencier démontra comment on réussissait à équilibrer le budget, sans toutefois faire d'épargne. Dans la troisième famille, la femme économe épargne deux piastres par semaine qu'elle dépose régulièrement à la banque. Après quelques années, elle peut offrir à son mari un montant de $1,800 avec lequel il peut s'acheter une petite propriété et combler la balance avec un emprunt que la Caisse Populaire lui consentira. Cette dernière famille vit donc intelligemment en prévision de son avenir.

L'homme qui travaille et qui peine mérite cette considération. La femme doit se faire le champion de l'économie. Il lui appartient donc de surveiller les dépenses courantes, sans toutefois outrepasser le budget établi sur le revenu hebdomadaire.

En s'adressant aux jeunes, M. Vaillancourt les invita à la grande vertu de l'épargne. Combien d'entre eux sont-ils tout à fait désorientés par le fait que n'ayant pas été prévoyants, alors qu'ils travaillaient, ils ne peuvent compter sur leurs économies pour traverser les périodes malheureuses du chômage.

Dans la seconde partie de sa causerie, M. Vaillancourt parle des nombreux moyens pour pratiquer la vertu de l'épargne. Cette vertu de l'épargne devient de plus en plus facile avec les années. Ceux qui prévoient l'avenir ne manquent pas d'économiser sur différentes choses afin de se créer un avoir qui leur permettra plus tard d'acquérir une propriété. Un père prévoyant doit pratiquer l'épargne, parce qu'il doit survivre dans ses enfants et leur épargner la misère.

Attachons-nous à notre coin de terre. Devenons par nos épargnes des propriétaires et faisons aimer nos demeures à nos enfants. Conservons ce bien où nos descendants sont nés et où ils ont grandi. Que cette propriété acquise avec le fruit de nos épargnes soit belle, joyeuse jolie où il fera bon de vivre, aimer et mourir.

PARTIE DE SUCRE

La traditionnelle partie de sucre des officiers et membres du club de raquettes "Le Voltigeur" aura lieu dimanche prochain, à l'Hôtel des Erables, à Beaumont.

Tous ceux qui désirent prendre part à cette excursion voudront bien se rendre à l'Hôtel Larochelle d'où se fera le départ à 1 heure 30. Le voyage sera fait en automobiles que les membres mettront à la disposition des excursionnistes.

Cette fête comprendra une partie de sucre dans l'après-midi, le souper à l'Hôtel des Erables et soirée canadienne.

AUX JEUNES FILLES DE LAUZON

Les jeunes filles de Lauzon qui suivent les cours d'hygiène n'oublieront pas leur cours hebdomadaire qui aura lieu cet après-midi à 4 heures, en la salle du couvent de Lauzon. Ce cours portera sur les premiers soins à donner aux blessés.

POUR NOS OEUVRES PAROISSIALES

Ne prenez pas d'engagements pour jeudi soir prochain, le 9 avril, car les membres du Cercle des Voyageurs de Commerce se réservent la présence de toute notre population à leur grande soirée de Bingo-Carlo qu'ils donneront en la salle paroissiale Notre-Dame de Lévis au bénéfice des oeuvres paroissiales.

Les prix qui seront distribués à cette circonstance seront de magnifiques jambons.

DECEDE A L'HOTEL-DIEU DE LEVIS

Nous apprenons la mort de M. Ovila Vien, âgé de 41 ans, survenue à l'Hôtel-Dieu de Lévis, mercredi soir dernier.

Les restes mortels du défunt ont été transportés dans sa famille à St-Gédeon de Beauce.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

MORT DE Mlle GEORGIANNA LEFEBVRE

Nous apprenons avec un profond regret la mort de Mlle Georgianna Lefebvre, survenue hier matin, à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, à l'âge de 81 ans.

La défunte était la fille de M. Joseph-François - Xavier Lefebvre, et de dame Julie Lorrand dit Lortie et résidait autrefois à Saint-Roch de Québec. La défunte était pensionnaire à l'Hospice depuis 17 ans.

Les funérailles auront lieu ce matin à 6 heures, en la chapelle de l'Hospice de Lévis et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie.

Nos sympathies à la famille en deuil.

FUNERAILLES DE Mlle JEANNE D'ARC THIVIERGE

Hier matin, à 9 heures, en l'église St-Antoine de Bienville, ont eu lieu les obsèques de Mlle Jeanne d'Arc Thivierge, fille de Mme Wilfrid Thivierge, de Bienville, décédée lundi dernier, à l'âge de 16 ans.

Une voiture de fleurs suivie de toutes les élèves du couvent de Bienville, accompagnées des religieuses, précédait le corbillard.

M. Rosaire Gariépy portait la croix et était accompagné de Mlles Rachelle Gariépy et Jeannette Thibault qui portaient les paniers de fleurs. Les porteurs étaient MM. Robert Dion, Albert Francoeur, Gérard Thivierge et Marc Bergeron.

Le deuil était conduit par ses frères, MM. Lucien, Raymond et Lionel Thivierge; son beau-frère, M. Lomer Gariépy; ses oncles, MM. Adélard, Albert et Honoré Thivierge, Lionel Bergeron et Odilon Vézina; ses cousins, MM. Maurice Bergeron, Roland, Robert, Honoré et Albert Thivierge, Roger et Donat Vézina, Albany Bergeron, Albert, Gérard, Charles, Adélard et Cléophas Baron, Leo Rossignol.

A l'église la levée du corps fut faite par M. le curé J.-S. Villeneuve et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Edmond Poiré, curé de St-Louis de Pintendre qui était accompagné de MM. les abbés Rosaire Croteau et Edwin Doyle, comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Dominique Pelletier et Louis-Philippe Lecours.

La chorale de Bienville était sous la direction de M. l'abbé Placide Gagnon. Des soli furent rendus par MM. Edgar Gosselin, Ernest Michaud, Alexandre Rancourt, Benoit Leclerc et Henri Fortin. M. P.-E. Langlois touchait l'orgue.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Saint-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

A Mme Wilfrid Thivierge et à la famille en deuil, l'Evénement rétère ses plus sincères condoléances.

"Cassez" cette Mauvaise TOUX et ce rhume dangereux avec le fameux Sirop ESKIMO
Composé d'écorces de pin blanc, de cerisier sauvage, de racines naturelles et enrichi de menthol en vente partout.
Cie Onguent Eskimo Mansonville, Québec.

LA VILLE N'OBTIENT PAS LE DELAI REQUIS

(Suite de la page 3)

date du 31 mars dernier, à laquelle était annexée une copie certifiée de la 96e résolution du comité administratif de la cité de Québec, en date du 30 mars 1936 concernant la vente des propriétés pour taxes et la loi 24 George V, chapitre 71, et de vous informer qu'elle regrettait de ne pas pouvoir donner son approbation à la dite demande pour les mêmes raisons que celles mentionnées dans une lettre qu'elle vous adressait en date du 11 juin 1934 et dont vous trouverez copie ci-annexée.

Votre tout dévoué,
LE SECRETAIRE,
(Signé) Emile MORIN.

Commission Municipale de Québec,
Québec, le 11 juin 1934.

M. E.-X. Chouinard,
Greffier,
Hôtel de Ville, Québec.

Monsieur,

Je regrette d'avoir à vous dire que la Commission Municipale de Québec n'a pas cru devoir donner son approbation à la résolution du conseil de la cité de Québec en date du 18 avril 1934 (1.942e rapport du comité administratif) par laquelle il était demandé à la Commission Municipale de Québec d'exempter pour une année la cité de Québec de l'opération de la loi 24 Geo. V, chapitre 71.

La section V de la loi 24 Geo. V, chap. 71, ne permet pas à la Commission Municipale de Québec d'exempter de l'opération du dit chapitre les municipalités dont les chartes n'ont pas des dispositions ou un système de perception de taxes aussi efficaces que celles prévues par les dispositions de ce chapitre.

Par votre lettre en date du 6 juin 1934, vous signalez à la Commission Municipale de Québec les articles de votre charte régissant cette question de la vente des immeubles pour le non paiement des taxes. Ces différents articles de votre charte indiquent les procédures à suivre lorsque le conseil décide de faire vendre un immeuble sur lequel il est dû des arrérages de taxes.

Toutefois, la Commission Municipale de Québec ne croit pas que les dites dispositions soient aussi efficaces que celles prévues par le chapitre 71, car les dispositions du dit chapitre ne laissent aucune discrétion au conseil ou aux officiers de la ville, alors que les dispositions de votre charte permettraient au conseil, s'il le désire, de différer la vente d'un immeuble sur lequel il est dû des arrérages de taxes.

Votre tout dévoué,
LE SECRETAIRE,
(Signé) Emile MORIN.

Voici le bref débat qui s'engagea après la lecture des textes:

L'échevin DUVAL. — "J'avais demandé que dans la lettre à la Commission on dit que nous préparions un projet efficace de perception de taxes.

Le GREFFIER. — "J'ai rédigé la résolution sous la dictée de M. le maire.

L'échevin BOITEAU. — "Je me demande si les commissaires ont étudié notre demande ou si elle n'a pas seulement passé par le secrétaire. M. Emile Morin, qui s'est fié aux dossiers antérieurs. Je propose que nous revenions à la charge et que nous expliquions que nous préparons un projet effectif de perception de taxes. Nous pourrions aussi avoir une entrevue avec les commissaires. Nous sommes plus en contact qu'eux avec les petits propriétaires.

L'échevin DUVAL. — "La Législature étant en session, nous pourrons demander par un de nos députés une loi empêchant les ventes de propriétés.

Le GREFFIER. — "Dès ce soir je vais écrire à la Commission pour expliquer clairement la situation.

L'échevin TREPANIER.—"Si nous insistons, les commissaires vont faire quelque chose.

L'échevin DUVAL. — "La vente de ces 1,500 propriétés serait antisociale et anti-économique.

L'échevin TREPANIER.—"On s'en va vers le trust du logement."

On décide alors d'écrire de nouveau à la Commission ou de faire présenter un bill si cela est nécessaire.

DERNIER COURS DE M. LE BRAS

(Suite de la page 3)

peuse pour les échanges, et un seul terme était important : le mot "spondeo".

Cependant, après la seconde Guerre Punique, vers l'an 216 avant Jesus-Christ, Rome s'écarta un peu de ces règles primitives et reconnut quatre contrats réels et quatre contrats consensuels. Mais pour les législations antiques, il était toujours de règle que "ex nudo pacto nulla oritur actio" et c'est la loi Canonique qui transforma la maxime au XIIIème siècle, établissant que "ex nudo pacto oritur actio" veut dire que désormais ce ne seront plus les formalités, mais les volontés en accord qui engendreront le contrat. Cet article relatif à la formation des contrats se trouve encore dans le Code Civil qui nous régit. Le système n'était pas encore parfait car on exigeait le serment pour confirmer l'accord des volontés ; c'était le vestige des formalités anciennes. Les Pères de l'Eglise sont intervenus et particulièrement saint Augustin, dans son "Traité du Mensonge", qui affirma que le mensonge même sans serment est condamnable et condamné. C'était confirmer l'énoncé de Gratien : "Entre le serment et la simple parole donnée, il n'y a pas de différence devant Dieu". Donc, quand on fait partie de la civilisation, il faut s'en tenir à la parole, à la promesse pour se lier, s'obliger les uns les autres.

Manquaient les sanctions pour réprimer les violations de contrats. La juridiction ecclésiastique formula un mode de dénonciation appliqué surtout sous Innocent IV. Plus tard, on procéda plus méthodiquement.

Le Droit Canonique scruta le contrat dans tous ses item. Il exigea la mise en lumière de la cause de l'engagement, parce qu'il considère qu'une obligation sans cause risque d'être folle. Ainsi, dans la vente, la cause pour le vendeur de livrer quelque chose est la prestation de l'acheteur. La plupart du temps, la cause est l'obligation de l'autre partie. Et l'Eglise, dans sa vigilance, statua que le contrat créé par une cause mauvaise est nul. Le contrat devait être juste. Le Droit Canonique imposa l'équivalence pour détruire l'"animus" romain d'après lequel il est tout à fait loisible aux parties de se circonvenir. La loi ecclésiastique soulignait par là la dénonciation que faisait Aristote de la fraude dans les contrats dans le Livre V de son Epître à Nimaque. Ce fut le triomphe de l'Equalitas.

L'Eglise depuis le Moyen-Age protège les contractants dans tous leurs actes. Elle fait respecter la justice pour la plus grande harmonie des sociétés. C'est ainsi que le Droit Canonique a depuis des siècles fait bénéficier le droit séculier de ses législations qui embrassent les individus et les choses. Sans le Droit Canonique, tout aurait été permis à l'homme, et la terre serait devenue un foyer d'anarchie. Le Droit Canonique a façonné le monde. Aucune qualité ne peut lui être refusée; c'est une science tout à fait théorique et pratique, dogmatique et historique, individuelle et universelle. Il n'y a pas une musique plus riche que la codification des lois de l'Eglise. C'est un Art sublime qui organise la vie d'après les articles de la loi divine.

M. Gabriel Le Bras reçut une magnifique ovation de l'auditoire quand il descendit de la chaire qu'il venait d'occuper durant quatre jours si brillamment.

M. Louis St-Laurent, C. R., ancien président du Barreau Canadien, remercia son illustre confrère, lui disant toute la gratitude que Québec lui devait, pour avoir fait naître chez l'élite, le goût et la curiosité de l'étude des beautés ignorées du Droit Canonique. Et M. St-Laurent émit le voeu que M. Le Bras nous revienne encore et souvent.

GERARD GOUIN SERA EXECUTE CE MATIN

(Suite de la page 3)

la sainte communion. Au cours de la cérémonie religieuse, il a plenré à plusieurs reprises. Hier midi, le jeune homme a reçu la visite de son père. Le géôlier, M. Maurice Beauchesne, a assisté à l'entrevue, qui a duré plus d'une heure. Cette dernière rencontre du condamné à mort avec son père a donné lieu à des scènes pathétiques. Le jeune homme a pleuré une partie de l'après-midi. Il a passé toute la soirée et toute la nuit avec son aumônier, M. l'abbé Poirier qui l'assistera jusqu'à ses derniers moments. Gouin est résigné à son sort et a fait le sacrifice de sa vie.

Ce matin, le jeune homme assistera à la messe et communiera quelques moments avant d'être conduit au lieu du supplice. C'est M. le shérif Omer Lapierre, de Montréal, qui dirigera l'exécution à la place de M. le shérif J.-E. Girouard, d'Arthabaska.

Après l'exécution, le corps de Gouin sera inhumé dans le cimetière d'Arthabaska aux frais du gouvernement.

M. ALFRED DION MEURT A 58 ANS

M. Dion, originaire de Pont-Rouge, a succombé à une longue et cruelle maladie.—Les obsèques ont lieu ce matin.

A JACQUES-CARTIER

On a appris avec regret la mort de M. Alfred Dion, décédé vendredi dernier à l'âge de 58 ans. M. Dion a succombé à une longue et cruelle maladie soufferte avec résignation.

M. Dion laisse le souvenir d'un parfait citoyen. Il était originaire de Pont-Rouge où il comptait encore de nombreux amis. A l'emploi de M. Jos. Savard, ancien épicier de la rue St-Jean, pendant 35 années, le défunt s'était acquis l'estime et la confiance de ses concitoyens par sa ponctualité au travail et sa cordialité envers tous. Il avait aussi été à l'emploi de la Laiterie Frontenac pendant quelques années.

Outre son épouse, née Marie-Jeanne Roy, M. Dion laisse pour pleurer sa perte 3 fils et 3 filles: MM. Armand Dion, employé à la Laiterie Frontenac, Alfred et Ernest Dion, Mme Maurice Turgeon (Marie-Jeanne), Mme H. Trudel (Germaine), Mme A. Barnabé (Bernadette); ses gendres, MM. Maurice Turgeon, secrétaire des Syndicats Catholiques de Québec, Armand Barnabé et H. Trudel; ses belles-filles, Mmes Armand, Alfred et Ernest Dion; deux frères, Pont-Rouge; une soeur, Mme G. Fortin, de Québec; ses beaux-frères et belles-soeurs, Mmes G. Dion et E. Dion, de Pont-Rouge, M. G. Fortin, M. et Mme J. Lachance, M. et Mme J. Côté, Mme Vve O. Lacroix, Mme Vve Eug. Roy, Mlle Alma Roy, de Québec, ainsi qu'un grand nombre de petits-enfants, de neveux et nièces. Il est l'oncle de M. l'abbé N. Lacroix, du Séminaire, et de M. le Dr A. Royer, de St-Pacôme de Kamouraska.

Les funérailles auront lieu en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier ce matin, à 9 heures, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles. Départ de la maison mortuaire, 380 1-2 St-Joseph, à 8 heures 45.

Nos sympathies aux membres de la famille en deuil.

Distillers Seagrams pousse activement la construction d'une distillerie à Louisville, au coût de $4 millions. La distillerie aura une capacité de 30,000 gallons.

RUES TROP OBSCURES

Des échevins veulent faire poser des lumières.

Il semble bien que d'ici à quelque temps tous les échevins demanderont quelques lampes pour certains coins obscurs de leurs quartiers respectifs. C'est ce qui ressort d'un débat soulevé hier par un rapport de l'ingénieur de la cité recommandant qu'une lampe soit posée au No 189 rue Fleury. Les échevins se rendirent aux conclusions de ce rapport et à celles d'un autre rapport semblable recommandant la pose d'une lampe au No 462 rue Colomb.

N'ayez plus la PEAU GERCÉE employez le Baume Italien Campana

MAISON SEULE, à louer, 8 pièces plus chambre bain, eau chaude, planchers bois dur, cour, jardin, hangar. S'adresser 8, RUE PELLETIER, Bienville, tél.: 319-J. 3avril-1ts-L.B.

C'est une *nouvelle* cuisinière
McCLARY
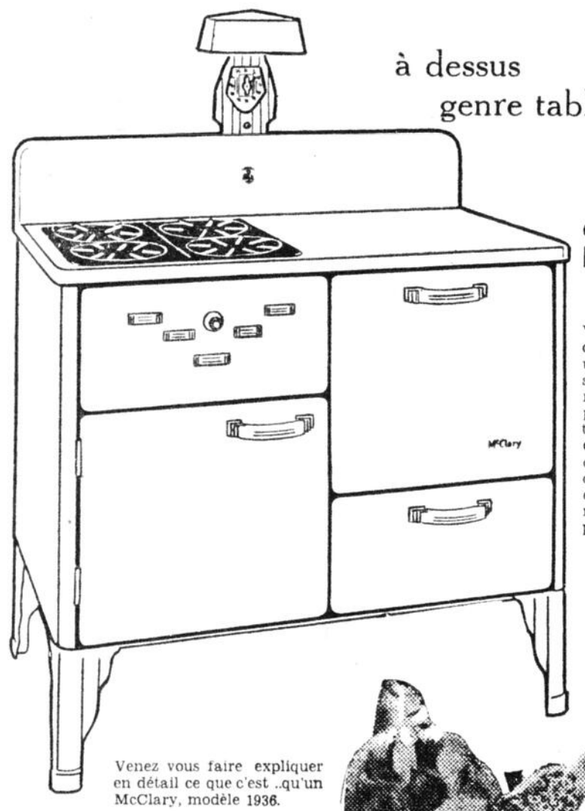
à dessus genre table
COMPLIES WITH NATIONAL SAFETY REQUIREMENTS CANADIAN GAS ASSOCIATION APPROVED
Ci-contre :
MODELE No 25
Emaillé-porcelaine ivoire
Voici la cuisinière d'aujourd'hui et de demain, combinant un dessus genre table et une surface de cuisson grandeur normale. Le dernier mot au point de vue commodité, utilité et beauté, ECONOMIE DE GAZ. Quatre brûleurs sur le dessus, fourneau émaillé porcelaine et calorifuge, réchaud chauffé avec râtelier en fil métallique à l'intérieur de la porte.
FACILITES DE PAIEMENTS

Venez vous faire expliquer en détail ce que c'est qu'un McClary, modèle 1936.
FACILITES DE PAIEMENTS
En vente chez :
QUEBEC POWER COMPANY

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

LE DOSSIER No 113

par

EMILE GABORIAU

No 43

Cette fois elle avait réussi à dompter toutes les révoltes de son coeur et de sa conscience aurait-elle, un autre jour, la même énergie, le même empire sur ses sensations ?

Ce courage dont elle-même s'étonnait, elle le devait, elle-même le reconnaissait, à la maladresse de Clameran.

Que ne priait-il, au lieu de menacer !

Il s'en était fallu de bien peu qu'elle se trahît quand Louis avait parlé de Raoul. Ses entrailles avaient tressailli, au nom du pauvre abandonné qui expiait les fautes de sa mère.

A l'idée que peut-être il subirait peut-être les étreintes de la misère, tout son être frémissait d'une douleur aiguë.

Lui, manquer de pain, lui, son enfant ! Et elle était riche, et tout Paris enviait son luxe !

Ah ! que ne pouvait-elle mettre à ses pieds tout ce qu'elle possédait. Avec quelles délices elle eût épuisé les plus pénibles privations. Mais comment, sans se livrer, lui faire tenir assez d'argent pour le mettre à l'abri des difficultés de la vie !

C'est que la voix de la prudence lui criait qu'elle ne devait pas, qu'elle ne pouvait pas accepter l'entremise de Louis de Clameran.

Se confier à lui, c'était se mettre à sa merci, soi et les siens, et il lui inspirait une terreur instinctive.

Elle en était à se demander si vraiment il lui avait dit la vérité.

En repassant dans sa tête le récit de cet homme, elle y trouvait des lacunes et des invraisemblances presque choquantes. Comment Gaston, revenu en France, habitant Paris, pauvre autant que le disait son frère, n'avait-il pas redemandé à la femme le dépôt confié à la jeune fille ?

Comment, redoutant l'avenir pour leur enfant, n'était-il pas venu la trouver, puisqu'il la supposait riche à ce point que, mourant, il se reposait sur elle ?

Mille inquiétudes vagues s'agitaient dans son esprit ; elle était pleine de soupçons inexpliqués, d'indéfinissables défiances.

Elle comprenait qu'une seule démarche positive la liait à tout jamais, et alors que n'exigerait-on pas d'elle !

Un moment, elle eut l'idée de se jeter aux pieds de son mari et de lui tout avouer.

Malheureusement, elle repoussa cette pensée de salut. Son imagination lui représentait l'atroce douleur de cet honnête homme, découvrant après plus de vingt années qu'il avait été odieusement joué.

Trompé dès le premier moment, ne redouterait-il pas d'avoir été toujours abusé ? Croirait-il à la fidélité de la femme, en découvrant la perfidie de la jeune fille ?

Elle connaissait assez André pour savoir qu'il ne dirait rien et qu'il ferait tout pour étouffer cette horrible affaire. Mais c'en serait fait du bonheur de la maison. Il déserterait le foyer, les fils s'en iraient de leur côté, tous les liens de famille seraient brisés.

Des idées de suicide la hantaient alors. Mais elle comprenait que sa mort n'arrêterait pas l'implacable Clameran et que, ne pouvant la déshonorer vivante, il flétrirait sa mémoire.

Par bonheur, le banquier était absent, et les deux jours qui suivirent la visite de Louis, Madame Fauvel put garder la chambre et personne ne s'aperçut de ses agitations.

Si, pourtant, Madeleine, avec sa finesse de femme, devina qu'il y avait autre chose que la maladie nerveuse dont se plaignait sa tante, et pour laquelle le médecin prescrivait toutes sortes de potions calmantes.

Même, elle remarqua fort bien que cette maladie semblait avoir été déterminée par la visite d'un personnage à figure sévère, qui était resté longtemps seul avec sa tante.

Madeleine pressentait si bien un secret que, le second jour, voyant Madame Fauvel plus inquiète, elle osa lui dire :

—Tu es triste, chère tante, qu'as-tu ? parle-moi, veux-tu que je fasse prier notre cher curé de venir causer avec toi ?

C'est avec une aigreur bien surprenante chez elle, qui était la douceur même, que Madame Fauvel repoussa la proposition de sa nièce.

Ce que Louis avait prévu arrivait.

A la réflexion, ne voyant nulle issue à sa déplorable situation, Madame Fauvel, peu à peu, se déterminait à céder. En consentant à tout, elle avait une chance de tout sauver. Elle ne s'abusait pas, elle comprenait bien qu'elle se préparait une vie impossible, mais au moins elle souffrirait seule, et dans tous les cas, elle gagnerait du temps.

Cependant, M. Fauvel était de retour, et Valentine, en apparence du moins, avait repris ses habitudes.

Mais ce n'était plus l'heureuse mère de famille, la femme au visage souriant et reposé, si assurée en son bonheur, si calme en face de l'avenir. Tout en elle décelait d'horribles inquiétudes.

Sans nouvelles de Clameran, elle l'attendait, pour ainsi dire à chaque minute du jour, tressaillant à chaque coup de sonnette, pâlissant toutes les fois que la porte s'ouvrait, n'osant sortir dans la crainte qu'il ne se présentât en son absence. Le condamné à mort qui chaque matin en s'éveillant, se dit : "Sera-ce pour aujourd'hui ?" n'a pas de plus épouvantables angoisses.

Clameran ne vint pas, il écrivit, ou plutôt, comme il était trop prudent pour préparer des armes contre lui, il fit écrire un billet, dont seule Madame Fauvel pouvait connaître le sens, et où, se disant malade, il s'excusait d'être forcé de lui donner rendez-vous pour le surlendemain chez lui, à l'hôtel du Louvre.

Cette lettre fut presqu'un soulagement pour Madame Fauvel. Elle en était à tout préférer à ses anxiétés. Elle était résolue à consentir à tout.

Elle brûla donc la lettre en se disant :— "J'irai."

Le surlendeain, en effet, à l'heure indiquée, elle mit la plus simple de ses robes noires, celui de ses chapeaux qui lui cachait le mieux le visage, glissa dans sa poche une voilette et sortit.

Ce n'est que fort loin de chez elle qu'elle osa prendre un fiacre qui la déposa devant l'hôtel du Louvre.

Là, de nouvelles inquiétudes l'assaillirent. Recevant beaucoup, allant souvent dans le monde, elle était connue d'une foule de gens, et elle frémissait à l'idée d'être rencontrée. Que penserait-on, si on l'apercevait à l'hôtel du Louvre avec cette toilette, ce chapeau antique et cette voilette épaisse.

Certes, tous ceux qui la rencontreraient croiraient à une intrigue, à un rendez-vous, et ainsi elle serait perdue.

Dans son inexpérience, c'était, depuis son mariage, la première fois qu'elle avait besoin de se cacher, elle faisait tout pour passer inaperçue, c'est-à-dire tout pour être remarquée.

La chambre de M. le marquis Louis de Clameran était, lui dit le concierge, au troisième étage.

Elle s'élança, heureuse d'échapper à tous les regards qui lui semblaient s'attacher sur elle ; mais, en dépit de minutieuses indications, elle se perdit dans l'immense hôtel et longtemps erra dans les interminables corridors.

Enfin elle arriva devant une porte au-dessus de laquelle était le nuuéro indiqué : 317.

Elle s'arrêta, appuyant ses deux mains sur sa poitrine, comme pour comprimer les palpitations de son coeur qui battait à se briser.

Au moment d'entrer, au moment de risquer cette démarche décisive, une frayeur immense l'envahissait au point de paralyser ses mouvements.

La vue d'un locataire de l'hôtel qui traversait le corridor mit fin à ses hésitations.

D'une main tremblante, elle frappa trois coups bien légers.

—Entrez, dit une voix.

Elle entra.

Mais ce n'était pas le marquis de Clameran qui était au milieu de cette chambre, c'était un tout jeune homme, presque un enfant, qui la regardait d'un air singulier.

La première impression de Madame Fauvel fut qu'elle se trompait.

—Je vous demande pardon, monsieur, balbutia-t-elle, plus rouge qu'une pivoine, je croyais entrer chez M. le m arquis de Clameran.

—Vous êtes chez lui, madame, répondit le jeune homme.

Et voyant qu'elle ne disait mot, qu'elle semblait se demander comment se retirer, comment s'enfuir, il ajouta :

—C'est, je crois, à Madame Fauvel que j'ai l'honneur de parler ?

De la tête, elle fit un signe affirmatif : oui. Elle frémissait d'entendre son nom ainsi prononcé, elle était épouvantée par cette certitude qu'on la connaissait, que Clameran avait déjà livré son secret.

C'est avec une anxiété visible qu'elle attendait une explication.

—Rassurez-vous, madame, reprit le jeune homme, vous êtes en sûreté ici autant que dans le salon de votre hôtel, M. de Clameran m'a chargé pour vous de ses excuses ; vous ne le verrez pas.

—Cependant, monsieur, d'après une lettre pressante qu'il m'a fait tenir avant-hier, je devais supposer . je supposais...

—Lorsqu'il vous a écrit, madame, il avait des projets auxquels il a renoncé pour toujours.

Madame Fauvel était bien trop surprise, bien trop troublée, pour pouvoir réfléchir. Hors le moment présent elle ne discernait rien.

—Quoi ! fit-elle avec une certaine défiance, ses intentions sont changées ?

La physionomie du jeune interlocuteur de Madame Fauvel trahissait une sorte de compassion douloureuse, comme s'il eût reçu le contrecoup de toutes les angoisses de la malheureuse femme.

—Le marquis, prononça-t-il, d'une voix douce et triste, renonce à ce qu'il considérait— à tort — comme un devoir sacré. Croyez qu'il a longtemps hésité avant de se résigner à aller vous demander le plus pénible des aveux. Vous l'avez repoussé, vous deviez refuser de l'entendre, il n'a pas compris quelles impérieuses raisons dictaient votre conduite. Ce jour-là, aveuglé par une injuste colère, il avait juré d'arracher à l'effroi ce qu'il n'obtenait pas de votre coeur. Résolu à menacer votre bonheur, il avait amassé contre vous de ces preuves qui font éclater l'évidence. Pardonnez... un serment juré à un frère mourant le liait.

Il avait pris sur la cheminée une liasse de papiers qu'il feuilletait tout en parlant.

— Ces preuves, poursuivait-il, les voici, flagrantes, irrécusables. Voici le certificat du révérend Sedley, la déclaration de mistress Dobbin, la fermière, une attestation du chirurgien, les dépositions des personnes qui ont connu à Londres Madame de La Verberie. Oh ! rien n'y manque. Toutes ces preuves, ce n'est pas sans peine que je les ai arrachées à M. de Clameran. Peut-être avait-il pénétré mes intentions, et voici, madame, ce que je voulais faire de ces preuves.

D'un mouvement rapide il lança dans le feu tous les papiers, ils s'enflammèrent et bientôt ne furent plus qu'une pincée de cendres.

—Tout est détruit, madame, reprit-il, l'oeil brillant des plus généreuses résolutions. Le passé, si vous le voulez, est anéanti comme ces papiers. Si quelqu'un à cette heure, ose prétendre qu'avant votre mariage, vous avez eu un fils, traitez-le hardiment de calomniateur. Il n'y a plus de preuves, vous êtes libre.

(A suivre)

Levers nocturnes
Etes-vous obligé de vous lever la nuit; souffrez-vous de nervosité ma de jambes, enflures aux chevilles étourdissements, maux de tête, manque d'énergie, sensations de cuisson, de brûlure démangeaisons d'acidité, affections de rein ou de vessie ? Essayez alors la prescription médicale Cystex (Siss-tex). Elle réveille la vitalité en 48 heures, met fin à ce souffrances en 8 jours sou peine de remboursement. Cystex ne coûte que 3c la dose. En vente à la pharmacie.

"NETTOYEZ" BIEN LE REIN

Le rein a souvent besoin d'être nettoyé, au même titre que la maison. En santé il a pour fonction normale de filtrer les impuretés hors du sang. Qu'il faillisse, les poisons s'accumulent et c'est la maladie. Les Pilules Dodd aident, rétablir l'action normale du rein: nettoyer le courant du sang. Ne négligez pas votre rein. Prenez les Pilules Dodd. 113-F
Pilules Dodd pour le Rein

kino petrol Supprime les démangeaisons à la chaîne des cheveux détruit les pellicules

Cigarettes GRADS
"Le comble du bon goût"

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANÇAIS DU CANADA

CIGARE Revelation PURITANOS à 10¢

69ième ANNEE No 259 — QUEBEC, VENDREDI 3 AVRIL 1936 — DEUX SOUS LE NUMERO

LA CHAMBRE S'AJOURNE A MARDI APRES DES SENSATIONS

La ville n'obtient pas le délai requis

La Commission Municipale informe le comité qu'elle ne peut accorder à la ville le délai demandé pour empêcher la vente de près de 1,500 propriétés sur lesquelles les taxes n'ont pas été payées. — L'exécutif va revenir à la charge.

DISCUSSION HNER

La Commission Municipale a refusé à la ville le délai qu'elle demandait pour empêcher la vente, à la fin d'avril, de près de 1,500 propriétés dont les taxes n'ont pas été payées. Cette nouvelle a été communiquée hier après-midi, au comité administratif, par une lettre de M. Emile Morin, secrétaire de la Commission.

On se souvient qu'il y a quelques jours les échevins décidèrent de demander un délai à la Commission. L'échevin Duval avait insisté pour que dans la demande on exposât à la Commission que la ville préparait pour l'avenir un système efficace de perception des taxes. On passa outre, comme l'indique le texte de la résolution que nous publions plus bas.

Les échevins ont décidé de revenir à la charge, d'avoir même au besoin une entrevue avec les commissaires ou de faire présenter un bill à la Législature si cela est nécessaire.

Voici les textes de la résolution du comité, de la lettre du greffier et de la réponse de la Commission:

"Résolu de prier la Commission Municipale de Québec, en vertu de la section 5 de la loi 24 George V, chapitre VI (1934) de bien vouloir, en considération de la crise aiguë de chômage dans la cité de Québec, autoriser la dite cité de Québec à suspendre et à retarder durant une période de six mois, à compter des présentes, la vente forcée des propriétés à être vendues pour taxes, sauf dans les cas exceptionnels où la valeur des propriétés n'est pas suffisante pour garantir le paiement des dites taxes, et en quels cas la dite loi continuera à s'appliquer en vue de protéger les intérêts de la dite cité de Québec. Le tout sans préjudice aux droits de la cité de Québec.

Certifié vraie copie,
F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la cité.

Commission Municipale de Québec.
Québec, le 1er avril 1936.

M. F.-X. Chouinard,
Greffier,
Hôtel de Ville, Québec.

Monsieur,

La Commission Municipale de Québec m'a donné instruction d'accuser réception de votre lettre en
(Suite à la page 2)

DE RETOUR DES ANTILLES

Les voyageurs qui ont pris part à notre deuxième croisière arrivent hier. — M. Louis Morin, C. R., se déclare enchanté.

UNE INTERVIEW

Quelques-uns des voyageurs qui ont fait notre deuxième croisière aux Antilles sont arrivés à Québec hier après-midi, à deux heures, à la gare du Palais. Le plus fort du groupe est cependant demeuré à Montréal. Il n'entrera en ville que ce matin.

Ayant passé quinze jours dans les mers tropicales, nos voyageurs ont été un peu surpris de la neige qui s'abattait sur Québec au moment de leur arrivée. Tous, cependant, étaient de belle humeur car ils ont fait un excellent voyage.

Partis de Québec le 18 mars dernier, les voyageurs de l'Evénement ont visité durant leur excursion les plus belles villes des Antilles. Le "Lafayette" qui transportait le groupe a fait escale à Nassau, Cuba, Port au Prince, et Hamilton, aux Bermudes.

Interrogé à sa descente du train par notre représentant, M. Louis Morin, C. R., de St-Joseph de Beauce, s'est déclaré enchanté de son voyage.

—"Nous avons eu, durant toute la durée du voyage", nous a-t-il dit, "une température idéale. Franchement, nous rencontrons notre première tempête".

—"Et le reste du groupe?"

—"La plus grande partie des voyageurs sont restés à Montréal où ils feront un bref séjour. Ils devront arriver demain matin (aujourd'hui). Tous sont, comme nous, satisfaits de la façon dont ils ont été traités à bord. Bref, c'est un voyage enchanteur et reposant que nous venons de terminer.

Là-dessus, nous avons quitté M. Morin avec la certitude que la deuxième croisière que l'Evénement a organisée aux Antilles a obtenu un franc succès.

M. HECTOR AUTHIER PART POUR OTTAWA

L'hon. M. Hector Authier, ministre de la Colonisation, est parti hier après-midi pour Ottawa où il aura un important entretien, ce matin, avec l'hon. M. Norman Rogers, ministre du Travail du Canada. Les deux ministres causeront de colonisation et des travaux susceptibles d'aider aux colons. L'hon. M. Authier est parti avec son sous-ministre, M. L.-A. Richard, C. R., LL. D.

UNE CONTESTATION

L'élection de trois conseillers de St-David contestée.

M. Xavier Gallichand, contribuable de St-David de l'Auberivière, vient de prendre une action en invalidation de la dernière élection, tenue le 2 mars dernier, dans cette municipalité. Le demandeur allègue le fait que le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Anténor Martineau, N.P., aurait empêché un certain nombre de contribuables de voter.

Comme nous l'avons dit hier, les conseillers dont le siège est contesté sont MM. Adalbert Bégin, Adélard Laliberté et Euclide Lemieux.

Si la contestation est accordée, il y sera tenue une quatrième élection municipale en l'espace d'un an.

M. BOUCHARD A TORONTO

Le ministre discutera la loi sur les pensions de vieillesse.

Le ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie, l'hon. M. T.-D. Bouchard, s'entretiendra lundi prochain, à Montréal, avec les représentants des Syndicats nationaux et des Unions internationales du Travail. L'entretien portera sur l'assistance aux chômeurs. Dans l'après-midi, à 2 heures et demie, il recevra probablement quelques conseillers municipaux et débattra avec eux la question des allocations de chômage. Hier après-midi, l'hon. M. Bouchard est parti pour Toronto, où il rencontrera l'un des administrateurs de la loi des pensions de vieillesse.

A L'HOTEL DE VILLE

Des réunions du comité administratif et du conseil de ville ont été convoquées pour aujourd'hui. Comme dans une lettre adressée au comité, vendredi dernier, Son Honneur le Maire J.-E. Grégoire a annoncé qu'il communiquerait dans quelques jours au comité un rapport sur les raisons qu'il avait de suspendre, il y a quinze jours, le trésorier de la Cité, M. P.-Nelson Verge, il se peut que ce document soit soumis aujourd'hui. Les échevins se prononceront alors sur ce rapport d'après les renseignements qu'il renfermera.

A l'Université

Dernier cours de M. LeBras

S. Em. le Cardinal Villeneuve assiste au dernier cours de l'éminent juriste. — Le Droit canonique et le contrat. — Allocution de Me Louis St-Laurent, C. R.

UN SOUHAIT

La série de cours sur "Les origines des droits occidentaux", donnés à l'Université Laval par M. Gabriel Le Bras, éminent juriste français et professeur de Droit aux Facultés de Paris, de Strasbourg et à la Sorbonne, s'est terminée hier soir.

Son Eminence le Cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec, était aux premiers rangs des auditeurs de cette dernière conférence. Il était accompagné de M. le Chanoine Cyrille Gagnon, directeur du Petit Séminaire de Québec, et de l'hon. juge C.-E. Dorion, de la Cour d'Appel.

M. Le Bras relata avec la vivacité et l'humour qu'on lui sait, l'histoire du Droit Canonique en rapport avec les choses. On constate que les choses sont reliées aux personnes par le Contrat dont les origines sont incontestablement canoniques. Un contrat, c'est l'accord de volontés qui engendrent des rapports obligatoires entre les parties contractantes. Si cet accord n'a pas de cause, il n'a aucune fermeté et il se désagrège. De plus, pour être valide, le contrat doit présenter une juste équivalence dans les prestations. Ces principes de cause et d'équivalence sont basés sur le Droit Canon. Dans les lois romaines, pour la théorie des choses comme pour celle des personnes, il n'y a aucune reconnaissance de ces éléments de justice et d'équité. Les Romains et les peuples germains étaient d'un formalisme rigoureux et d'une solennité pom-
(Suite à la page 2)

CREDITS DE $5,000

L'ingénieur de la ville pourra voir à la réparation des rues.

Dans une lettre qu'il a adressée hier après-midi au comité administratif, le trésorier "pro tempore" de la ville, M. Eugène Barry, a déclaré que par suite de transferts de crédits il pouvait mettre à la disposition de l'ingénieur une somme globale de $5,000. Ces montants seront employés comme suit: nettoyage de la falaise surplombant la rue Champlain, $1,500; réparation des rues, $2,500; achat de pierre concassée, $1,000.

Comme il reste à M. Hamel une somme de $700 pour la réparation des rues, il pourra donc utiliser $3,200 à cet effet.

Gérard Gouin sera exécuté ce matin

Trouvé coupable du meurtre de M. Joseph Tardif, Gérard Gouin montera sur l'échafaud à 8 heures, ce matin, à la prison d'Arthabaska. — Ce sera la première pendaison dans ce district depuis plus d'un demi-siècle.

LES DERNIERS MOMENTS

Gérard Gouin, âgé de 22 ans, de Ste-Clothilde d'Upton, trouvé coupable du meurtre de M. Joseph Tardif, de St-Valère, montera sur l'échafaud, à 8 heures ce matin, à la prison d'Arthabaska, pour expier son crime. La pendaison de Gouin sera la première à Arthabaska depuis plus d'un demi siècle. Il n'y a pas eu d'exécution capitale dans ce district en effet depuis l'année 1880, alors que Cléophas Lachance fut pendu pour le meurtre d'Odélie Vézina, une jeune fille de 18 ans.

Gérard Gouin est arrivé à Arthabaska mercredi après-midi, escorté de quatre agents de la sûreté provinciale qui l'accompagnaient depuis le pénitencier St-Vincent de Paul. En débarquant du train, il était souriant et adressa même la parole à quelques jeunes gens qu'il reconnut sur le quai de la gare. Gouin est cependant devenu plus sérieux et, hier, il se souciait plus du sort qui l'attendait. Il a assisté la messe célébrée par son directeur spirituel, M. l'abbé Poirier, du pénitencier St-Vincent de Paul et reçu
(Suite à la page 2)

LES ZOUAVES EN DEUIL

M. Isidore St-Germain, l'un des plus vieux Zouaves, est décédé.

La compagnie No 1 des Zouaves de Québec vient d'être plongée dans le deuil par la mort de l'un de ses membres, M. Isidore St-Germain, décédé, hier, à l'âge de 76 ans. M. St-Germain faisait partie des Zouaves depuis au-delà de 25 ans. Le regretté disparu laisse dans le deuil deux filles : madame (Vve) J.-A. Marquis (Malvina), et madame (Vve) Louis Dufour (Cécile) ; deux fils, MM. Romeo et Pierre St-Germain ; un petit-fils, Paul-Emile St-Germain.

Des funérailles militaires seront faites, lundi matin, à 8 heures 30, en l'église St-Sauveur, au regretté disparu.

Aux membres de la famille en deuil, L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

A LA SOCIETE DES ARTS

Le Dr Victor Lincourt parlera demain soir au Palais Montcalm.

"Les causes de faiblesse de notre patriotisme populaire": tel est le sujet que traitera le Dr V. Lincourt, qui parlera sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres demain soir.

Les patriotes ne devront pas manquer cette aubaine car le Dr Lincourt saura les intéresser au plus haut point. C'est un observateur sagace qui a vécu au milieu de nos populations rurales.

C'est encore un voyageur qui a retenu beaucoup de choses de ses longues pérégrinations, tant en Amérique qu'en Europe.

Il saura dire avec éloquence des vérités qu'il fera bon d'entendre.

PRETRE MALADE

M. l'abbé J.-J. Hunt entre à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang.

M. l'abbé J.-J. Hunt, curé de la paroisse St-Jean, I. O., est entré, hier après-midi, à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang. M. l'abbé Hunt, qui souffre de la grippe, est sous les soins de M. le docteur J.-B. Jobin. Avec les nombreux amis de M. l'abbé Hunt, nous formulons des voeux pour son prompt rétablissement.

M. MARTEL PRESIDE

En l'absence du maire, l'échevin Martel préside le comité.

En l'absence de Son Honneur le Maire retenu à la session, le comité administratif s'est réuni, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin L.-F. Martel. On trouvera ailleurs le détail des décisions qui ont été prises. Les échevins prirent aussi connaissance de plusieurs lettres venant des ligues de citoyens exposant divers projets et diverses demandes dont nous avons déjà parlé.

M. le Dr Arthur Rajotte fait des déclarations importantes sur le recomptage judiciaire qui a suivi son élection et il annonce qu'il entend imiter la politique de ses illustres prédécesseurs, si le gouvernement poursuit ses oeuvres. — M. François Pouliot débute en montrant que la Législature compte en lui un député très documenté. — Le représentant de Missisquoi réclame un comité parlementaire pour étudier le système Torrance au sujet du prêt agricole. — M. Frank Byrne est le troisième débutant de la journée et fait face à un barrage de la gauche, qui, au milieu de son discours, quitte la Chambre. — Pendant quelques minutes, M. Laurent Barré est le seul député à gauche faisant face à la droite. — "Vote, vote", lancent des ministériels. — Le député de Rouville commence un plaidoyer pour la classe agricole et se déclare indépendant.

SUITE DU DEBAT MARDI PROCHAIN

Le débat sur l'adresse a été ajourné à 7 heures hier soir après quatre discours et une séance remplie d'incidents.

Des quatre orateurs de la journée, trois étaient des débutants, M. le Dr Arthur Rajotte (Drummond), M. François Pouliot (Missisquoi), M. Frand Byrne (Québec-Comté). Le quatrième député qui a pris la parole, M. Laurent Barré (Rouville), n'a prononcé qu'une partie de son discours. Il a ajourné le débat vers 7 heures pour se conformer à une entente entre le Premier Ministre et le Chef de l'Opposition, qui avaient convenu que la Chambre, fatiguée de trois jours de discussion très vive, ne siégerait pas hier soir.

M. le Dr Arthur Rajotte a un don oratoire tout particulier. Son franc parler a donné un ton nouveau au débat. Il a d'abord déclaré qu'à la Chambre le politicien doit céder la place au législateur. Mais il a parlé de la dernière campagne dans son comté et du recomptage judiciaire qui a suivi son élection. Il a fait à ce sujet des déclarations sensationnelles. Enfin, il a rendu hommage à son prédécesseur, l'hon. M. Hector LaFerté, pour tout ce qu'il a fait pour son comté et a déclaré que grâce au Président du Conseil législatif le chômage était lettre morte à Drummondville.

M. François Pouliot est un orateur d'un autre genre. Il nous a donné l'impression d'un homme très documenté. On pourrait lui appliquer le mot d'Adélard Turgeon sur Rodolphe Lemieux — toute proportion gardée: il a tout lu et tout retenu. Le député de Missisquoi a peut-être été un peu sévère pour son prédécesseur, M. Alexandre Saurette, en disant qu'il n'avait jamais parlé en Chambre, mais la droite a vite oublié ce reproche à un vieux disparu lorsque M. Pouliot a salué le ministre de l'Agriculture (l'hon. M. Godbout) comme un homme charmant et un travailleur. Le nouveau député a montré qu'il a tout ce qu'il faut pour faire sa marque.

M. Frank Byrne a été le héros du grand incident de la journée. Un des députés de la gauche lui ayant lancé: "Parlez-nous de l'affaire de L'Ange-Gardien", il s'est défendu d'avoir eu quoi que ce soit à faire avec la bagarre du 8 décembre à laquelle on faisait allusion. Mais les députés de l'Opposition ont eu tout à coup l'idée de lui faire une manifestation peu sympathique en sortant de la Chambre, les uns après les autres, au milieu de son discours. M. Maurice Duplessis et M. Paul Gouin hésitèrent un peu à marcher dans ce mouvement mais ils finirent par suivre leurs partisans.

"—"Ça se rend, ces coups-là", lança une voix de la droite.

M. Laurent Barré fut le seul député de la gauche à ne pas participer à cette démonstration inusitée et, pendant quelques instants, on vit près de 45 députés à droite contre un seul à gauche: "Vote, vote", s'écrièrent des députés ministériels. L'incident n'eut pas de suite, car alors le vote eut été unanime. M. Laurent Barré ayant déclaré peu après qu'il ne voterait jamais pour renverser le gouvernement sur des questions de peu d'importance.

M. Byrne a eu l'heureuse idée de ne pas se fâcher de l'incident. L'abstention de la gauche a du reste été de courte durée car, cinq minutes après leur sortie, les oppositionnistes rentraient, à la file indienne, à la Chambre.

Le député de Québec-Comté échappa un peu plus tard une phrase un peu compliquée qui fut mal comprise de M. J.-E. Grégoire (Montmagny) et ce dernier lui demanda de retirer ses paroles, ce qu'il s'empressa de faire car il s'agissait d'un lapsus.

M. Laurent Barré a parlé pendant près de trois quarts d'heure et il a affirmé qu'ayant été élu comme indépendant, il entendait être fidèle à son mandat. Le député de Rouville a fait un éloge de son ancien collègue, M. Aimé Guertin, et il a défendu les cultivateurs contre ceux qui prétendent qu'ils sont responsables de leur situation: "A ceux-là", a-t-il dit, je réponds: Vous en avez menti." C'est un mot à la Clemenceau. M. Laurent Barré continuera mardi prochain son discours plein de feu.

La séance est ouverte à 3 h. 15.

L'hon. M. Lucien Dugas est au fauteuil

L'hon. M. TASCHEREAU. — "M l'Orateur, j'ai l'honneur de proposer que le délai pour la présentation des pétitions soit prolongé au 30 avril et que le délai des rapports se rapportant aux bills privés au 8 mai".

Adopté.

Plusieurs pétitions et bills privés sont présentés.

M. Alexandre Thurber propose la 2e lecture d'un bill pour amender la charte de la compagnie des tramways de Chambly-Verchères-Laprairie.

M. DUPLESSIS. — "Explication".

M. THURBER. — "La compagnie demande que ses privilèges soient prolongés pour cinq ans".

Adopté et bill référé au comité des chemins de fer.

Le Président Dugas donne la parole à M. le Dr Arthur Rajotte pour continuer le débat sur l'adresse.

M. le Dr Arthur Rajotte (Drummond) se lève. Longs applaudissements à droite.

M. le Dr A. RAJOTTE. — "M. l'Orateur, je vous offrirai tout d'abord mes félicitations. Au début de mes remarques, je voudrais parler des dernières élections. Je ne devrais pas en parler, car le politicien doit rester à la porte de cette Chambre où le législateur, seul, doit être admis. (longs appl. à droite) Les honorables députés de la droite viennent à nous pour applaudir la vérité. (appl. à gauche) Je dirai un mot de la dernière campagne dans mon comté à cause des circonstances qui l'ont entourée. J'ai été élu par un comté qui a eu pour premier député Sir Wilfrid Laurier, d'impérissable mémoire. Le second député du comté a été Jean-Baptiste-Eric Dorion, surnommé l'enfant terrible. Ces hommes ont acquis une grande renommée. Nos adversaires disent qu'au cours de la dernière campagne, nous avons fait des manoeuvres. La seule manoeuvre que nous avons faite a été la saine discussion des questions politiques. Comme l'a dit l'hon. député de St-Henri, on a suivi la ligne courbe pour mordre la poussière".

M W.-E. LAURIAULT. —"Je soulève un point d'ordre, je n'ai jamais dit cela".

M. le Dr A. RAJOTTE. — "Mes adversaires ont suivi la ligne courbe mais dans le discours de mon honorable ami de St-Henri je n'ai vu que la ligne droite. Au cours de la dernière campagne, mes adversaires ont répandu de la boisson dans mon comté, eux qui se disent si vertueux".

Voix à gauche. — "Oh! Oh!"

M. le Dr A. RAJOTTE. — "Mes adversaires m'ont accusé d'être un apostat à cause d'une malheureuse affaire de fabrique. J'ai été élu quand même. J'ai subi un décompte palpitant. La province a été aux abois. On a tenté d'influencer le juge qui a présidé au décompte. Des avocats qui prétendaient l'avoir fait nommer ont essayé de l'influencer. "Je jugerai suivant le droit et ma conscience", a répondu ce juge à qui je vouerai une gratitude éternelle. Lorsqu'il a quitté Drummondville, des gens qui ne sont pas des nôtres lui ont fait une manifestation hostile. Voilà où nous ont conduits les appels aux passions de la dernière campagne". (appl. à droite).

Le député de Drummond est heureux des mesures annoncées dans le discours du trône.

M. le Dr RAJOTTE. — "Le gouvernement nous annonce des amendements à la loi du dimanche que tout le monde souhaite en ce moment. L'Opposition aurait dû féliciter le gouvernement de cette excellente mesure. Les discours politiques sont finis. Un député de l'Opposition a dit que la lutte continuait. La lutte est finie. Nous ne sommes plus des politiciens mais nous sommes des législateurs".

Le député de Drummond rappelle l'époque où Sir Lomer Gouin commença sa politique de colonisation.

M. le Dr A. RAJOTTE. — "Le pontife du nationalisme du temps, M. Henri Bourassa, s'est rué comme un lion sur la politique de colonisation du gouvernement en disant qu'on allait détruire la face de la province. L'hon. député de l'Assomption doit s'en souvenir. Je m'en rappelle très bien. L'"Avenir du Nord" nous rappelait ces événements ces jours derniers. Des élections eurent lieu en 1908. Le Premier Ministre (Sir Lomer) fut défait par M. Bourassa dans St-Jacques. Une formidable opposition entra en cette Chambre dirigée par Mathias Tellier et Henri Bourassa. A chaque violent discours de M. Bourassa,
(Suite à la page 4)

CAUSERIE SUR W.-H. PAGE

M. Alfred Savard, C. R., parle de l'ancien ambassadeur américain à Londres durant la guerre. — Au Club Kiwanis.

AMI DE WILSON

Hôte d'honneur et conférencier du Club Kiwanis, hier midi, M. Alfred Savard, C.R., avocat, a parlé de Walter-H. Page, ambassadeur américain à Londres pendant la guerre. Comme Page était un grand ami de Wilson, le conférencier a donné d'intéressantes notes sur l'ancien président des Etats-Unis. Il a prononcé sa conférence en français, mais a donné en anglais de nombreuses citations des lettres de l'ambassadeur.

Le conférencier fut présenté par M. E.-C. Woodley, président du club, et remercié par M. Wilbrod Bhérer, avocat. Pendant le déjeuner, des chants furent exécutés par le kiwanien Dave Barclay, accompagné au piano par Mlle Juliette Croteau.

Prenant la parole avant la conférence, le kiwanien J.-Gordon Ross, président du Club Canadien, invita les membres du Kiwanis à faire partie du Club Canadien qui, comme il l'a démontre, est un club social destiné en aucune façon à nuire aux "service clubs", par exemple le Kiwanis et le Rotary.

Au début de sa conférence, M. Savard rappelle que l'étude de l'histoire est un des passe-temps les plus agréables des hommes d'affaires et des professionnels. Il était à lire la vie et la correspondance de Walter-H. Page lorsqu'on le pria de prononcer une conférence devant les membres du Club Kiwanis. Son sujet était donc tout trouvé.

Page était un Américain cultivé du sud. Ami et conseiller de Wil-
(Suite à la page 5)

AU PALAIS CARDINALICE

L'hon. M. Lucien Dugas est reçu par Son Eminence, hier matin.

L'hon. M. Lucien Dugas, président de l'Assemblée Législative, a été reçu, hier matin, au palais cardinalice par Son Eminence le Cardinal Villeneuve, L'Archevêque de Québec et M. l'Orateur de l'Assemblée Législative se sont entretenus pendant une vingtaine de minutes et l'entrevue, nous a-t-on déclaré, a été très cordiale.

APPEL DE SOUMISSIONS

Pour une machine qui éliminera la poussière au moulin d'asphalte.

Hier après-midi, au comité administratif, les échevins ont décidé de demander des soumissions pour l'achat d'une machine destinée à éliminer la poussière au moulin d'asphalte. La décision a été prise après que les échevins eurent pris connaissance d'une lettre de l'ingénieur de la ville, M. Edouard Hamel, recommandant chaudement l'achat de l'appareil. Le coût sera environ de $5,000 à $6,000.

Lors de la préparation du prochain budget, on verra à trouver l'argent nécessaire pour l'achat de l'appareil.

Le Conservatoire a remporté la palme

M. Allan Wade, l'éminent critique anglais, donne la victoire aux artistes du Dr J.-O. Dussault, au concours éliminatoire du gala dramatique. — "J'ai eu autant de plaisir à revoir le 1er acte de "Topaze" qu'à Paris", dit-il.

M. BENOIT PRESIDE

"J'ai vu "Topaze" à Paris il y a cinq ou six ans, et j'ai eu ce soir autant de plaisir qu'alors à revoir le premier acte de cette pièce interprété par la troupe du Conservatoire National de Musique". Voilà ce qu'a déclaré, hier soir, au Palais Montcalm, M. Allan Wade, en attribuant à la troupe du Dr J.-O. Dussault la palme du concours du Gala Dramatique National de Québec.

Une foule considérable a assisté à ce concours éliminatoire qui était sous les auspices de l'Institut Canadien. Le "Y. M. C. A. Mother's Club" interpréta d'abord le second acte de "The Dover Road" de A. A. Milne et la troupe du Conservatoire National de Musique de Québec joua ensuite le premier acte de "Topaze" de Marcel Pagnol.

Au début de la soirée, M. R.-A. Benoit, président de l'Institut Canadien, fit un bref historique des débuts du théâtre dans notre ville après la conquête. Il rappela que dès 1792, des amateurs interprétèrent le "Médecin malgré lui", de Molière. Au milieu du siècle dernier, l'Institut fut fondé et s'occupa de développer l'art dramatique à Québec. C'est donc une oeuvre ancienne qu'elle continue aujourd'hui en accordant son patronage au concours dramatique.

M. Benoit salua en termes élogieux le juge du concours, M. Allan Wade, un acteur et un écrivain anglais éminent.

Après l'exécution des deux pièces, le président du conseil régional de l'Est de la province de Québec, le Lieutenant-Colonel Ernest Légaré, dit aussi quelques mots. Il remercia la ville de son aide financière et eut des paroles aimables pour M. le pro-maire Emile Morin, C. R., trésorier d'honneur du conseil, et pour les autres échevins qui assistaient à la soirée.

Prenant la parole à la fin de la soirée, M. Allan Wade commença ses remarques en un français excellent qui lui valut immédiatement de longs applaudissements.

"Je suis un Anglais", dit-il, "et c'est pourquoi je vous demande de bien vouloir pardonner mon accent et quelques incorrections". Ces incorrections furent d'ailleurs très peu nombreuses, à peine suffisantes pour indiquer que le français n'est pas la langue maternelle de M. Wade.

L'éminent critique rappela qu'on avait craint tout d'abord que Québec ne fût pas représenté au grand concours d'Ottawa. C'eut été une grande erreur, car les cercles dramatiques français remportent toujours beaucoup de succès dans le Concours dramatique national. Il faudrait que l'enthousiasme dramatique du conseil régional se répande dans le public, qui semble d'ailleurs très amateur de théâtre si on
(Suite à la dernière page)

LICENCE A M. J.-R. PELLETIER

M. Pelletier, de Ste-Anne de la Pocatière, décroche sa licence en Agriculture "cum laude", à l'université Laval.

JURY DE 3 MEMBRES

M. J. Rosario Pelletier, B. S. A., M. Sc., régisseur-adjoint de la Station Expérimentale de Sainte-Anne de la Pocatière, vient d'obtenir de l'Université Laval le degre de Licencié en Agriculture "cum laude".

La these soutenue le 28 mars dernier à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne pour l'obtention de ce diplôme, traitait de "l'exploitation économique du porc dans la province de Québec": état actuel de la production porcine, possibilités futures du commerce du porc, analyse zootechnique des principales méthodes à appliquer pour faire un élevage plus rémunérateur. Ce travail entrepris par M. Pelletier a la suite d'études spéciales en zootechnie, au Collège de Guelph (1934), basé en outre sur des expériences personnelles poursuivies à la Station Expérimentale de Ste-Anne, ne pouvait que contenir des données précieuses, aux points de vue théorique et pratique.

Le jury des examinateurs composé de l'abbé H. Bois, du Dr M. St-Pierre et de M. P.-E. Bernier, déclara M. Pelletier licencié en Agriculture "cum laude".

M. l'abbé Bois au nom de l'Université et de l'Ecole, félicita le nouveau diplômé pour son travail, et la contribution réelle apportée par là à la cause agricole de notre province.

M. Pelletier avait obtenu le diplôme de "Bachelier en Sciences Agricoles" de l'Université Laval en 1927, et celui de "Maître ès Sciences" de l'Université McGill en 1932.

Assistaient à la soutenance de cette thèse: M. le directeur l'abbé Bois, M. l'abbé Rodrigue, les professeurs Fortin, Gagné, Campagna, Scott, Bernier, St-Pierre, Gaudette, L.-A. Dupuis et les agronomes Laliberté et Laplante.

AU PALAIS DE JUSTICE

Plusieurs avocats du Barreau rural plaident à Québec.

A l'occasion de la session d'avril de la Cour du Banc du Roi siégeant en appel, plusieurs avocats du Barreau rural de la province sont en notre ville. Hier, dans les corridors du Palais de Justice, nous avons reconnu: Mtre L.-A. Ladouceur, d'Amos, Abitibi, qui est reparti hier soir; M. Gaston Ringuette, C. R., de Drummondville; Mtre Wilfrid Girouard, C. R., M. P., d'Arthabaska; Mtre Louis St-Jacques, de la Rivière du Loup; M. Jos. Marier, C. R., et Mtre Roger Séguin, de Drummondville.

La VÉRITÉ
... la voici!

Distributeurs
CHRYSLER
et
PLYMOUTH

Les RAISONS
qui ont contribué à l'expansion si rapide de notre commerce :

1—La haute valeur de nos produits : CHRYSLER et PLYMOUTH.
2—Le bas niveau de nos prix, considérant la qualité de nos voitures.
3—367 automobiles neufs CHRYSLER et PLYMOUTH vendus à date cette année.
4—Plus de 10,000 chars ont été vendus depuis les débuts de notre compagnie.
5—La bonne finance de notre compagnie.
6—La haute réputation que s'est acquise notre organisation.
7—Le reconditionnement de nos chars usagés et leur garantie qui accompagne chacun.
8—La compétence de notre personnel et la courtoisie de notre service.
9—La confiance que nos manufacturiers ont placée en notre organisation.
10—Nos moyens loyaux de transiger avec nos clients font notre force.
11—Nos clients, que nous servons bien, et qui nous reviennent d'année en année, nous font la meilleure annonce auprès de leurs connaissances.

UNIVERSAL AUTO LTD
25-27-33 de la Couronne — Tél. : 5112-3-4
"La plus grande organisation d'automobiles de l'est du Dominion."

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de l'Association Canadienne des Quotidiens

J.-B. FORTIER, Directeur
EDMOND CHASSE, Rédacteur en chef
JEAN-MARIE TURGEON, Ass. rédacteur
MAURICE BERNIER, Chef de l'information
EMILE CASTONGUAY, Surintendant

Services de nouvelles :

La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.) L'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

Représentants

J.-B. Rathbone, Montréal, et Toronto, Ont. Gilman, Nicoll & Ruthman, New-York, Chicago, Boston, Philadelphie, Détroit, Seattle et San Francisco The Clougher Corporation, Limited, Londres, W. C. 2. Angleterre.

QUEBEC, 3 AVRIL 1936

UN INDICE ENCOURAGEANT

A Québec, comme dans tout le Canada, la construction a été plus active que d'habitude en mars, ce qui est de bon augure. D'après MacLean Building Reports, Ltd, pendant le dernier mois, la valeur des contrats accordés représentait $10,299,000, soit une augmentation de $2,000,000 sur les chiffres de février et de $2,000,000 également sur ceux de mars 1935. Pendant le premier trimestre de 1936, il a été octroyé en tout des contrats pour $32,127,200 contre $29,391,000 l'an dernier. Voici maintenant le rapport de mars par province: Ontario, $4,383,000; Québec, $3,735,000; l'Alberta, $1,082,000; la Colombie, $456,300; le Manitoba, $258,900; la Nouvelle-Ecosse, $159,800; la Saskatchewan, $123,700; le Nouveau-Brunswick, $71,000; l'Ile du Prince-Edouard, $18,500. Evidemment, ces chiffres n'ont rien de fantastique. On a vu beaucoup mieux avant 1930. Il est cependant intéressant de constater que l'amélioration, quoique lente, est continue. Et il en est ainsi dans presque tous les domaines. L'index de l'emploiement, au mois de mars, était à 98.9 contre 96.4 en 1935 (période correspondante), 92.7 en 1934 et 76.9 en 1933. On voit là le chemin parcouru. Mars, d'ailleurs, c'est encore la morte saison. Ce printemps précoce devrait donner un regain de vie à la construction, qui est le baromètre des affaires en général.

LES EGLISES MEXICAINES

La nouvelle de la réouverture des églises catholiques au Mexique a été accueillie avec un soupir de satisfaction. Il ne faudrait pas croire, pour cela, que la persécution a cessé. "Elle cessera", écrit, dans le "Droit", M. Charles Gautier, "seulement le jour où sera revisée toute une législation qui est inspirée par la haine de Dieu et de l'Eglise. Du président actuel, qui est un communiste endurci et en sympathie avec Moscou, il ne faut pas attendre une telle réforme". Les dépêches nous ont rappelé que des 5,000 temples catholiques mexicains, 4,000 ont été fermés en 1935 et 1934. C'est parce que cette fermeture était illégale que le gouvernement revient sur sa décision. D'ailleurs, il tiendra désaffectées toutes les églises qui ont été transformées en écoles, en musées, en bibliothèques, etc. Dans la plupart de celles qui viennent d'être rouvertes, les prêtres n'auront pas le droit de célébrer la messe. C'est une permission qu'il appartient aux états de leur donner. En tout, 197 prêtres, soit un seul prêtre par 80,000 catholiques, sont autorisés à exercer leur ministère. "C'est", dit le rédacteur du "Droit", "comme s'il n'y avait qu'un curé, sans assistant, pour les deux villes d'Ottawa et de Hull". C'est comme s'il y en avait deux, ajouterons-nous, pour Québec et sa banlieue. Enfin, les églises restent propriété de l'Etat, qui s'empare des offrandes des fidèles. Une autre loi perverse est celle qui a socialisé l'éducation des enfants. Les écoles mexicaines sont à base d'enseignement socialiste et athée. Si Cardenas a rouvert les églises, sans leur rendre leurs prêtres, dans son intention ce n'est là qu'un trompe-l'oeil. Tout de même, les catholiques y voient une espérance.

CANADA ET ETATS-UNIS

Heureux les peuples qui n'ont pas de vilaines histoires. Récemment paraissait, aux Etats-Unis, un "Atlas des affaires courantes". Ceux qui l'ont consulté disent qu'il y est question à toutes les pages des Balkans, du Manchukuo, de l'Ethiopie, même de Terre-Neuve, parce que ce Dominion, incapable de s'administrer financièrement, a été placé sous l'empire d'une commission. Mais, en aucun chapitre, vous ne rencontrez le nom du Canada. C'est peut-être un compliment qui nous est ainsi fait, dit le "Star" de Montréal: les pays où l'on se querelle attirent plus facilement l'attention. Tout de même! Notre confrère montréalais fait allusion à un discours que prononçait récemment le président Hauck, de l'Université du Maine. Cet éducateur regrettait que l'histoire et même la géographie canadienne fûssent aussi totalement ignorées outre-frontière. Il rappelait qu'il y a quelques années il organisa un concours dans les écoles établies de chaque côté de la ligne 45e. Le résultat fut désappointant. Les deux peuples, à en juger par leurs enfants, se méconnaissaient presque totalement. Mais les jeunes Américains étaient encore moins au courant des choses du Canada que les Canadiens de celles des Etats-Unis. Cela se conçoit. Une petite nation, voisine d'une grande, porte plus d'attention à ce qui se passe chez cette dernière. Beaucoup de journaux canadiens, dit le "Star", ont étudié le problème et fait la même constatation. Et ils en sont arrivés à la conclusion que si les Etats-Unis n'en savent pas plus long sur le Canada, c'est que leur presse, quand elle daigne s'intéresser à nous, n'a d'espace que pour M. Aberhart et pour les Dionne, jumelles et parents. En revanche, il faut admettre que les Canadiens ont suivi de plus près les phases de l'affaire Hauptmann que les démêlés du New Deal avec la Cour Suprême. L'impression a dû être encore moins bonne.

Poisson de fin de carême

Comme tout le monde, je croyais l'hiver enfoui profondément dans les bois. Bien sûr, me disais-je, ce bonhomme-là ne retrouvera pas son chemin avant sept ou huit mois. Déjà les rivières étaient libres de glace, les routes déblayées et, dans les jardins, les tulipes commençaient à pousser. Puis, crac ! le premier avril, entre une heure et deux heures du matin, une neige fine se met à tomber, poussée par un vent de tous les diables. Je sortais du bureau à ce moment...

—Pour courir le poisson ?

—Non. C'est un confrère qui l'a couru, le poisson. Je vous en dirai un mot. N'empêche que, devant la tempête-miniature, j'ai écarquillé les yeux et me suis demandé si je ne rêvais pas. J'étais à peine rendu chez moi que le bal avait pris fin. J'eus même le temps de saluer la lune qui sortait fort chiffonnée d'une rencontre avec un gros nuage grisâtre. La journée fut froide mais belle. Aujourd'hui, par exemple, ce n'est plus avril, ce n'est plus mars, mais février. L'hiver, qui était seulement caché dans quelque futaie, nous retombe dessus. Les guerillas sont pires que les guerres. Après celle-ci, attendez-vous à des rhumes.

—Et votre poisson ?

—Encore une fois ce n'est pas le mien. Minuit venait de sonner lorsque notre traducteur de dépêches est appelé au téléphone. A regret, il suspend son travail et va répondre. Nous ne pouvons suivre que la moitié de la conversation, mais ça l'air grave : "Vrai ? Tu les as vus ? Merci, je m'en occupe". Il ne peut s'agir que de voleurs. Celui qui a reçu le message se dirige vers le crochet où est suspendu son paletot, il met la main dans une des poches et en retire un mystérieux objet. Ce doit être son revolver puisqu'il possède un permis. En passant près du chef d'information : "Appelle donc la police", dit-il.— "La police ?" — "Oui, le poste No 3. Deux hommes sont en train de voler mon automobile, quelqu'un les a vus et m'a averti. Dans le moment, comme ils n'ont pas la clef, ils poussent le char dans la rue de la Couronne. Je vais la leur porter, la clef". — "Tu sais que tu n'as pas le droit de tuer". — "En tout cas, je leur ferai une peur dont ils se souviendront. Tu ne descends pas, toi, l'Oncle Gaspard ? Ta voiture était à côté de la mienne. Peut-être a-t-elle eu le même sort". — "Non. S'ils l'ont prise, quand il fera clair ils reviendront la porter. Tu connais l'histoire de la vieille demoiselle qui s'était laissé enlever à la noirceur ?" Mais notre ami n'a pas écouté la fin de mon discours. Il descend quatre à quatre les huit escaliers des quatre étages de l'immeuble. L'ascenseur n'irait pas assez vite. Pendant ce temps, le chef de l'information appelle la police. — "Vite, rue de la Couronne : on vole une automobile". — "Vous voulez que nous avertissions tous les postes ?" — "Non, que vous veniez nous prêter main forte". Deux minutes s'écoulent, minutes tragiques, minutes de silence comme celles du onze novembre. Les dactylographes ne font plus clic, clic. Même le mécanisme des cerveaux est arrêté. A défaut du vol des mouches (tout de même, la saison n'est pas si avancée), chacun entend les pulsations de sa montre confondues avec celles de son coeur. Vous vous rappelez, ceux qui ont lu "Fanny", de Marcel Pagnol : M. Brun a été retiré de l'eau et quelque chose fait tic, tac, mais on ne peut dire encore si c'est son coeur ou bien sa montre.

Tension trop forte et qui ne saurait se prolonger sans cruauté. Soudain, une bouffée d'air frais. La porte de l'ascenseur vient de s'ouvrir en grinçant et le corridor résonne d'un pas familier. Vivant ! Vivant ! Le confrère rentre sans tambour ni trompette et, ne pouvant échapper à tous ces regards interrogateurs, il décide de prévenir au moins l'examen oral : "Je l'ai couru correct", dit-il en s'asseyant.

—Votre ami ne sait pas qui lui a joué ce vilain tour ?

—Il soupçonne un poète. Que celui-ci soit ou non le coupable, il devra se surveiller le premier avril prochain. Une année est vite passée. Comme un carême. Comme une retraite paroissiale. J'achève la mienne.

—Converti ?

—Vous verrez dimanche.

—Et le prédicateur ?

—C'est un brave Père Capucin. L'autre soir, pendant son sermon, un chat est venu se joindre à l'assistance. Raminagrobis se promenait dans l'une des allées, ce qui fit fuser des rires que l'on n'entendait peut-être pas de la chaire. — "Malheur à celui par qui le scandale arrive", s'écria le religieux.

Le visiteur insolite ne fit qu'un bond et, tout piteux, alla se réfugier... dans le confessionnal.

J'en conclus qu'il n'avait pas été délégué par l'ange des ténèbres mais qu'il était venu de lui-même au sermon. Comme faisaient les oiseaux et même les... poissons, lorsque parlait saint François.

L'ONCLE GASPARD.

LE GALA DRAMATIQUE

Nos félicitations au Conservatoire National de Musique de Québec pour le succès qu'il a remporté hier soir au concours éliminatoire tenu en vue du gala dramatique annuel. Cette troupe d'amateurs a joué un acte de "Topaze" et M. Allan Wade, l'éminent écrivain anglais, a adressé aux artistes de jolis compliments. Une troupe anglaise, le Y. M. C. A. Mother's Club, a aussi participé à ce spectacle qui a vivement intéressé tout le monde. L'Institut Canadien avait bien voulu accorder son patronage à la soirée. Lorsque l'Institut fut fondé, l'organisation de concours dramatique était un des articles de son programme.

AJOURNEMENT DU DEBAT APRES UNE SEANCE SENSATIONNELLE

(Suite de la page 3)

Sir Lomer répondit par des discours calmes et plausibles, si bien que le chef nationaliste s'en alla, convaincu de la force du Premier Ministre du temps. L'histoire est un perpétuel recommencement. Le gouvernement, sous l'administration du Premier Ministre actuel, a traversé la crise mieux que les autres. L'agriculteur reste à la terre, les villes se sont développées et Québec est à la tête de la Confédération".

Le député de Drummond croit que le gouvernement doit faire davantage pour la colonisation.

M. le Dr A. RAJOTTE. — "Je voudrais que l'on apportât plus d'attention à la classification des régions de colonisation. Je suis certain que le gouvernement développera sa politique de colonisation et d'aide aux fils de cultivateurs. L'opposition dit que le gouvernement ne fait pas assez pour l'agriculture. Les millions dépensés pour la Voirie, pour le chômage, pour l'instruction publique sont allés en grande partie aux cultivateurs. Le gouvernement va aussi aider l'agriculteur par l'électrification des campagnes. Quand l'opposition dit que le gouvernement a chargé les municipalités de dettes, elle ne dit pas la vérité. Dans Drummond, les municipalités ne doivent pas un sou. Dans la ville de Drummondville, le chômage est lettre morte, grâce aux bonnes lois du gouvernement. Drummond a été favorisé. Ceci est dû à l'ancien député (l'hon. M. LaFerté). J'entends imiter mes prédécesseurs et donner au gouvernement mon appui le plus entier. Si notre réseau routier est développé comme dans le passé, si les institutions d'assistance publique sont aidées comme dans le passé, si le gouvernement continue sa bonne politique, j'imiterai mes prédécesseurs et j'appuierai ce gouvernement qui n'a pas besoin de s'appeler libéral national car il l'a été de tout temps". (longs appl. à droite)

M. François POULIOT (Missisquoi). —"M. le Président, je vous félicite à mon tour de votre élection. Au cours de la dernière campagne —dont je veux dire un mot, nous avons eu aussi de la visite. L'hon. Premier Ministre n'était jamais venu dans Missisquoi. Il est venu l'an dernier avec le résultat que j'ai été élu. Ma tâche est délicate. La voix de Missisquoi ne s'est pas fait entendre souvent dans cette Chambre. C'est le modeste employé de chemin de fer que je suis qui la fera entendre, cette voix".

Le député de Missisquoi relève une déclaration du Premier Ministre, à l'effet que le gouvernement a confié les institutions de bienfaisance à des communautés religieuses.

M POULIOT. — "C'est le gouvernement qui y gagne. Car il lui en coûterait cher s'il confiait ces institutions à des laïques".

Le député de Missisquoi rappelle que le Premier Ministre a dit avant les élections: "Le mariage morganatique Duplessis-Gouin produira un immense éclat de rire".

M. POULIOT. — "L'éclat de rire, c'est la phalange de 40 députés qui siègent de ce côté-ci de la Chambre". (Appl à gauche)

Le député de Missisquoi dit que si le gouvernement veut faire de l'économie, il y a des moyens.

M. POULIOT. — "Pourquoi pas abolir le Conseil législatif qui coûte $150,000 ? Pourquoi pas supprimer un certain nombre des 13 bureaux de placement qui coûtent $80,000. Je doute que le 14e que l'on veut fonder pour le placement des jeunes soit utile. Pourquoi pas mettre à la retraite les vieux fonctionnaires. J'ai lu dans les journaux la nouvelle de la mort de l'un d'eux, qui avait 80 ans et dont j'ai vu le nom dans les Comptes Publics pour un salaire de $1,200".

Le député de Missisquoi parle du prêt rural.

M. POULIOT. — "Le Prêt fédéral a prouvé son inutilité. Dans mon comté, cinq cultivateurs seulement en ont profité. Il y a trop de politique dans cet organisme. M. Jean-François Pouliot, député fédéral de Témiscouata, a écrit : "Les hypothèques sur les terres de la province de Québec sont de 180 millions et le gouvernement Bennett ne vote que 90 millions pour être prêtés à tous les cultivateurs du pays". Il y a donc insuffisance. La question doit être reglée. Il y a un système que l'on appelle le Torrance. Pourquoi le gouvernement ne nomme-t-il pas un comité de la Chambre chargé de l'étudier ?"

Le député de Missisquoi parle d'agriculture.

M. POULIOT. — "L'hon. ministre de l'Agriculture (l'hon. M. Godbout) est un homme charmant et un travailleur. (appl. à droite et à gauche) Il y a quelques années, son prédécesseur, l'hon. M. Perron, a dit : "L'agriculture est dans le marasme". Le Premier Ministre a remplacé M. Perron par le ministre actuel, qui était professeur au collège d'agriculture de Ste-Anne. Ce n'est pas la faute du gouvernement et du ministre de l'Agriculture mais l'agriculture est encore dans le marasme. Sur le marché de Montréal, on ne vend que 180 chars de patates de la province de Québec sur 4,000. Je ne vois rien qui se fait pour la culture du blé dans la province de Québec et cependant il y a des régions propices à cette culture. La vaillante Irlande nous a donné l'exemple sur ce point".

Le député de Missisquoi regrette que le cultivateur ne produit pas plus de betteraves et plus de fromage.

M. POULIOT. — "Si l'on produisait plus de fromage, on éviterait l'encombrement du marché du beurre. Nos exportations de fromage ont diminué de 234 millions de livres en 1904 à 60 millions en 1934".

Le député de Missisquoi regrette que la coopération ne soit pas plus développée parmi les cultivateurs.

M. POULIOT. — "Le rapport du ministère de l'Agriculture nous apprend qu'il n'y a dans la province que 135 sociétés coopératives qui comptent 15,000 membres. Ce qu'il faut à l'agriculture, c'est un prêt agricole qui gardera nos cultivateurs sur la terre. (appl. à gauche) Ce qu'il faut, c'est un organisme de vente basé sur l'office fédéral des débouchés commerciaux — en l'améliorant si cela est nécessaire. Je sais qu'on s'est objecté à cet office parce que lorsque la majorité a décidé, la minorité doit suivre. N'est-ce pas ce qui se pratique partout".

Le député de Missisquoi traite de la colonisation.

M. POULIOT. — "J'écoutais hier l'hon. député de Kamouraska. Je me demande pourquoi on a attendu à 1935 pour lancer ce grand mouvement de colonisation. La crise date de 1930. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas placé les gens sur nos terres libres au lieu de les envoyer dans les régions lointaines de l'Abitibi et du Témiscamingue. Nous avons de belles terres dans les Cantons de l'Est. On chuchote qu'il en coûte $3,000 pour placer un colon. Avec cet argent on pourrait établir un homme sur une vieille terre. A mon avis, le plan de colonisation n'aura pas tout le succès que l'on attend parce que tant que les cultivateurs auront de la misère sur les vieilles terres, on aura de la difficulté à maintenir ces colons dans les nouvelles régions". (appl. à gauche)

Le député de Missisquoi dit qu'en sa qualité d'employé de chemin de fer il veut parler du travail.

M. POULIOT. — "L'hon. député des Iles de la Madeleine a deploré l'ingratitude des ouvriers envers l'ancien ministre du Travail (l'hon M. Arcand). L'ancien ministre du Travail, ne l'oublions pas, a diminué de 20 pour cent l'indemnité aux accidentés du travail. Voilà une des causes de sa défaite. Il y en a d'autres, dont les manoeuvres pour faire retirer celui qui est député de Maisonneuve en cette Chambre. (appl. à gauche) Je regrette que les ouvriers n'aient pas de représentant dans la Commission des Accidents du Travail. J'ai ici un dossier que je montrerai à l'hon ministre du Travail. C'est celui d'un ouvrier de la Gaspésie qui a perdu un oeil dans un accident. On lui a accordé 18 pour cent d'incapacite. Comme il avait été chômeur, la Commission a basé son indemnité sur un salaire de $450 par année. Je prétends que l'on ne devait pas baser l'indemnité sur un salaire de famine mais sur un minimum de $12.50 par semaine. J'espère que l'hon. ministre du Travail m'aidera à obtenir une meilleure indemnité à cet accidenté. J'espère aussi que l'accidenté pourra faire le choix de son médecin et que le gouvernement créera un tribunal d'appel de trois médecins".

Le député de Missisquoi dit que le ministre du Travail n'a pas parlé des contrats collectifs.

M. POULIOT. — "Le discours du Trône nous dit que les contrats collectifs ont assuré 8 millions de dollars d'augmentation de salaire aux ouvriers. On me dit que ce fait serait exact si tous les membres des syndicats travaillaient mais un grand nombre d'entre eux sont chômeurs. La loi des contrats collectifs, pour toute fin pratique, est inopérante".

Le député de Missisquoi souhaite la création d'une loi du salaire minimum des hommes, la disparition du trust du charbon et l'adoption du rapport de la Commission des assurances sociales.

M. POULIOT. — "J'espère que quelqu'un l'époussette de temps à autre aux archives où on l'a relégué". (appl. à gauche)

Le député de Missisquoi ne croit pas que l'on devrait comparer le Premier Ministre actuel à Sir Wilfrid Laurier.

M. POULIOT. — "Il y a la différence du jour et de la nuit entre eux. Sir Wilfrid n'a jamais été directeur de compagnies et il était pour la liberté de parole. (appl. à gauche) Le mot libéralisme a cessé d'être magique dans cette province. Pourquoi ? Parce que le peuple a été trompé par le parti libéral. Dans quelques mois, le peuple de cette province aura le plaisir je l'espère, de voir à la droite de l'Orateur, le parti d'Action libérale nationale qui a un programme magnifique et mettra fin aux abus". (longs appl. à gauche)

M. Frank BYRNE (Québec-Comté). — "M. le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre élection. Je m'excuse de ne pas parler le français avec autant d'élégance que mes collègues mais je ferai de mon mieux. On a dit que le Premier Ministre n'avait rien fait pour la province. C'est là une injure à la vérité et à toute la vie de dévouement du chef du gouvernement. Je vais citer un cas. Il y a quelques années, un groupe de citoyens dont je faisais partie et qui avait à sa tête l'hon. Juge P.-A. Choquette est venu demander au Premier Ministre de fonder un hôpital pour les enfants pauvres, l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Le Premier Ministre nous a accordé un octroi de $30,000, puis il nous a donné d'autres octrois et, grâce à sa bonne loi de l'Assistance Publique, il y a à Québec un grand hôpital dont la ville est fière, pour les petits enfants pauvres". (appl.)

M. le Dr J.-L. DUGUAY (Lac St-Jean). — "Parlez-nous de l'Ange-Gardien".

M. Frank BYRNE. — "M. le Président, j'en parlerai tout à l'heure. Mais je veux répondre d'abord au député du Lac St-Jean qui a dit hier que l'hon. Premier Ministre était le père du chômage."

M. le Dr DUGUAY. — "Je soulève un point d'ordre. Je n'ai pas dit cela. J'ai dit que l'hon. Premier Ministre était l'auteur des secours directs."

M. BYRNE. — "C'est la même chose. (appl. à droite) Vous avez dit hier, M. le député du Lac St-Jean..."

M. DUPLESSIS. — "Je soulève un point d'ordre. L'hon. député de Québec-Comté n'a pas le droit de s'adresser de cette façon à ses collègues."

Le Président DUGAS. — "Les honorables députés doivent parler à la 3e personne."

M. BYRNE. — "Merci, M. le Président. L'hon. député du Lac St-Jean a dit que le chômage avait été créé dans la province de Québec. Or, le chômage est l'oeuvre du gouvernement Bennett et le député du Lac St-Jean était un des députés de M. Bennett." (appl. prolongés à droite)

Le député de Québec-Comté dit qu'il est heureux de voir l'hon. M. Authier ministre de la Colonisation.

M. BYRNE. — "L'hon. député de St-Sauveur a parlé de colonisation mais il n'en a jamais fait. Je suis allé dans l'Abitibi en 1913 lorsque l'hon. ministre de la Colonisation commençait son oeuvre sous la direction de Sir Lomer Gouin."

A ce moment on s'aperçoit que tous les députés de l'Opposition ont quitté leurs sièges, sauf MM. Duplessis et Gouin. Ces deux derniers sortent à leur tour, l'un après l'autre, et il ne reste à gauche que M. Laurent Barré.

VOIX à droite. — "Vote, vote."

UN DEPUTE à droite (à des députés de la gauche qui se tiennent derrière le trône de l'Orateur): "Ça se rend, ces coups-là."

M. BYRNE. — "Je regrette que l'hon. député de Montmagny (M. Grégoire) ne soit pas à son siège. J'aurais quelque chose à lui dire, lui qui parle si fort à la radio. (appl. à droite) En attendant son retour, je rendrai hommage à l'hon. ministre de l'Agriculture pour l'aide qu'il a donnée à la Société des Eleveurs dont je fais partie." (appl. à droite)

Le député de Québec-Comté parle de la politique agricole du gouvernement "qui est très progressive", dit-il.

Quelques minutes plus tard, le Chef de l'Opposition revient à son siège, suivi de plusieurs députés de la gauche.

M. BYRNE. — "Les honorables députés de la gauche sortent quand nous voulons leur répondre. Ils ne sont pas à la radio, ici. (appl. prolongés à droite) On a dit tout à l'heure: "Parlez-nous de l'affaire de L'Ange-Gardien." Je n'ai rien eu à faire avec l'affaire de L'Ange-Gardien. Mais que les honorables députés de la gauche parlent donc des hommes payés $5 par tête par la Commission du Port du temps des conservateurs pour venir troubler les assemblées des libéraux dans le comté de Québec, dans le comté de Dorchester et ailleurs. On a essayé de me mêler à l'affaire de L'Ange-Gardien. Un jeune chômeur a porté plainte contre moi. Un M. Drouin— pas l'hon. député de Québec-Est, que je connais bien — a déclaré que la plainte avait été portée avec $5 volées à la Couronne."

Le député de Québec-Comté, apercevant M. le maire J.-E. Grégoire (Montmagny) qui est revenu à son siège, se tourne vers lui.

M. BYRNE. — "J'espère que l'hon. député de Montmagny nous parlera de l'affaire de L'Ange-Gardien comme il en a parlé à la radio. (appl. à droite) Nous lui répondrons ici. J'espère que l'hon. député de Montmagny ne sera pas obligé de voler $5 pour essayer de faire arrêter un homme."

M. J.-E. GREGOIRE (Montmagny). — "Je demande pardon à mon honorable collègue. Je n'ai jamais volé $5. (longs appl. à gauche) Je demande au député du comté de Québec de retirer ses paroles."

M. BYRNE. — "Je n'ai pas dit qu'il l'a fait mais que j'espérais qu'il n'aurait pas la peine de le faire. Je retire ce qu'il a mal compris. (appl. à droite) Je termine, M. le Président, en félicitant l'hon. Premier Ministre du choix de tous ses nouveaux collègues et en l'assurant qu'il pourra toujours compter sur les bons libéraux." (longs appl. à droite)

M. Laurent BARRE (Rouville). — "Comme il est 6 heures moins quart, nous pourrions suspendre la séance jusqu'à 8 heures 30. Je parlerai à la reprise de la séance."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je me suis entendu avec l'hon. Chef de l'Opposition pour ne pas siéger ce soir. Nous avons convenu cependant de siéger jusqu'à 6 h. 45 ou 7 h. et d'ici à l'ajournement mon honorable ami de Rouville aura sans doute le temps de prononcer son discours."

M. BARRE. — "Je regrette que les députés ne soient pas prévenus de ces ententes. Je suis prêt à prononcer une partie de mon discours ce soir, quitte à le recommencer un autre jour."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Si l'hon. député de Rouville insiste pour parler ce soir, du consentement unanime de la Chambre, nous siégerons."

M. BARRE. — "Je vais respecter l'entente mais je répète que les députés devraient en être prévenus."

Le député de Rouville est applaudi par les deux côtés de la Chambre.

M. Laurent BARRE (Rouville). — "Enfin, la session est commencée, avec un retard de deux ou trois mois. Pourquoi ce retard ? Souci de l'intérêt public ? Je veux le croire. Souci d'économie ? J'en doute. Souci d'intérêt de parti ? Quand donc aurons-nous le patriotisme avant la partisannerie !" (appl. à gauche)

Le député de Rouville rappelle les événements qui se sont déroulés depuis la dernière session, puis il déplore l'absence de M. Aimé Guertin, l'ancien député de Hull.

M. BARRE. — "Sa franchise, sa loyauté, sa connaissance des problèmes ouvriers en faisaient pour moi un ami et un conseiller précieux. Il avait prévu qu'il ne reviendrait pas: il lui semblait impossible de faire comprendre aux chefs de cette Chambre ce qu'il croyait indispensable au bien de l'ouvrier. Je regrette son absence; je suis certain que sa présence ici serait utile: j'espère qu'il reviendra."

Le député de Rouville définit ensuite son attitude politique.

M. BARRE. — "Quant à moi, j'ai été élu sur un programme de liberté et d'indépendance. Ce que je cherche, ce n'est pas le triomphe d'un homme ou d'un groupe, mais le salut du peuple. La promesse la plus explicite que j'ai faite, peut-être la seule promesse que j'ai faite à mes électeurs, c'est de ne pas voter non confiance au gouvernement, quel que soit son nom ou son étiquette, sur des mesures de peu d'importance. J'ai été élu contre un candidat dit ministériel, ce qui m'a forcé à faire le procès du gouvernement. Mais je ne suis pas ici pour renverser, ni pour maintenir le gouvernement. Qu'il soit donc établi clairement qu'il faudra plus que de la critique et des injures pour que je contribue par mon vote à renverser le ministère et jeter le peuple dans la calamité d'une élection générale."

Le député de Rouville parle des élections.

M. BARRE. — "En six semaines, le peuple a parlé dans deux élections générales. Il a dit catégoriquement qu'il voulait autre chose que du bleu et du rouge. Il a dit qu'il voulait être servi autrement que par le passé, et je crois qu'il a raison. On peut bien fermer les yeux sur une foule de choses, mais il faut bien commencer à voir où nous en sommes: c'est ce que je vais essayer de faire en comparant la situation avec les maigres projets contenus dans le discours du Trône."

Le député de Rouville fait quelques considérations sur la désertion du sol, qu'il attribue au fait que les gouvernements ont attaché trop d'importance au capital-argent pour ce qu'ils en ont attaché au capital humain. Il déplore aussi le sort qui est fait à la jeunesse, et particulièrement à celle des campagnes : 80,000 jeunes agriculteurs, dit-il, ne savent que faire actuellement.

M. BARRE. — "Le cultivateur n'est pas un homme d'affaires, n'est pas un financier. S'il était l'un ou l'autre, il ne serait plus un cultivateur. La place du cultivateur, c'est sur sa ferme. Je ne vous cacherai pas que depuis que je suis en cette Chambre, bien que j'ai laissé des grands garçons à la maison, ma terre n'est plus payante comme elle l'était. Le cultivateur n'est pas un financier mais il a besoin de crédit. Et ceci m'amène à parler du prêt rural"

Le député de Rouville fait un historique du crédit rural qui remonte à un congrès tenu en 1924.

M. BARRE. — "A ce congrès ou est née l'U. C. C. fut adopté une résolution demandant un crédit rural. Alors comme depuis, on a répondu avec les caisses populaires, qui paraissaient à plusieurs une affaire toute trouvée. J'affirmais alors comme je l'ai affirmé depuis, que tout en étant bonnes, les caisses populaires n'étaient pas suffisantes".

C'est que le cultivateur a besoin de prêts à long terme, explique M Barré, et que les caisses populaires réunissent un capital social fait de dépôts remboursables sur demande. A ce sujet, il explique le plan de M. Gatineau, qui préconisait un crédit coopératif par les caisses populaires coopérant avec le gouvernement.

M. BARRE. — "Ce projet avait le grand mérite d'encourager les caisses et surtout de soustraire le crédit à l'influence politique. J'étais alors président de l'U. C. C. J'ai présenté le plan au ministre de l'Agriculture du temps, pour y recevoir un refus catégorique'.

Le député de Rouville s'élève contre ceux qui prétendent que les maux des cultivateurs sont dus "à leur paresse, à leur luxe et à leur inconduite'.

M. BARRE. — "A ceux qui disent cela, je réponds qu'ils ont menti. (appl. a gauche) A part quelques rares exceptions, nos cultivateurs sont restés actifs, économes, vertueux. Je voue défie de trouver trois libertins par paroisse. Ceux qui se sont trop bien meublés ont voulu suivre l'exemple de leurs parents de la ville. Alors, où sont les causes de leurs malheurs ? La mévente des produits, le fardeau des taxes, les conditions impossibles imposées aux cultivateurs obligés d'avoir recours au capital, crédit ou emprunts, taux d'intérêt trop élevés et conditions de remboursement incompatibles avec une exploitation agricole". (appl. à gauche)

Le député de Rouville explique que les cultivateurs ont besoin de crédit.

M. BARRE. — "A ce sujet, je veux d'abord faire une mise au point. On m'a déjà dit que nous, cultivateurs, nous sommes des enfants gâtés, que nous demandons sans cesse. Monsieur le Président, nous ne demandons pas des faveurs ; nous ne demandons pas de cadeaux ; nous ne demandons pas l'aumone. Nous réclamons justice. L'agriculture est la mère du peuple ; l'agriculture est l'aîné de nos frères. Comme tous les aînés des grosses familles, le cultivateur a été le soutien des autres. Ce que nous demandons, c'est qu'on cesse de nous exploiter, que l'on répare le mal qu'on nous a fait".

L'orateur parle ensuite de l'épargne populaire dans les campagnes.

M. BARRE. — "Depuis cinquante ans, on a organisé le drainage de l'argent des campagnes vers la ville. Il serait peut-être plus exact de dire qu'on a organisé des presses pour extraire l'épargne rurale et la déverser dans l'industrie et le commerce. Je ne veux pas blamer les banques : elles ont rendu et rendent encore d'immenses services à notre peuple. Mais elles n'ont jamais financé l'agriculture. Dans les campagnes, les petites sous-agences ont en dépôt jusqu'à $80,000 et parfois $120,000. Supposons que $25,000 par année sont transportés de ces banques dans les industries de la ville. A raison de 800 paroisses, vous voyez le montant que cela fait chaque année'.

Le député de Rouville explique que l'assurance draine aussi de l'argent vers les villes.

M. BARRE. — "Bien entendu, je ne veux pas blâmer les compagnies d'assurance. Dans certaines paroisses, les primes annuelles s'élèvent à $80,000. Dans d'auters, ce chiffre est moins élevé, mais je ne crois pas me tromper en disant que la moyenne est de $20,000 par année. Une partie de cet argent reviendra, mais dans dix ans, quinze ans, trente ans ; mais c'est une partie seulement, et en attendant, cet argent sert à toutes autres fins que celles de l'agriculture. Si nous ajoutons maintenant les débentures de toutes sortes, les parts de compagnies, on arrive à la conclusion que l'argent drainé vers la ville en deux ans suffirait à financer notre agriculture durant quelques années. Ce que je demande, c'est que le gouvernement répare en partie le mal qu'il a laissé faire".

A 7 heures moins quart, le député de Rouville s'arrête.

M. BARRE. — "Pour me conformer à l'entente, je vais proposer l'ajournement du débat".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "L'hon. député en a-t-il pour longtemps ?"

M. BARRE. — "J'en ai bien jusqu'à neuf heures"

M. DUPLESSIS. — "Je suis prêt à rester".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Puisque l'hon. Chef de l'Opposition est prêt à siéger après 7 heures, nous allons faire ce que l'hon. député de Rouville préfère".

M. William TREMBLAY (Maisonneuve). — "Ce n'est pas un marathon et il me semble que nous devons ajourner, suivant l'entente convenue".

M. BARRE. — "J'ai l'honneur de proposer l'ajournement du débat".

Le débat est ajourné et la Chambre s'ajourne jusqu'à mardi après-midi à 3 heures.

OBSEQUES DE MLLE MADELEINE HUPPE

Mademoiselle Madeleine Huppé, fille de M. et Mme Emmanuel Huppé, décédée le 24, a eu d'imposantes funérailles vendredi matin.

LE CORTEGE

Vendredi matin, en l'église de St-Roch, ont eu lieu les funérailles de Mlle Madeleine Huppé, fille de M. Emmanuel Huppé, citoyen avantageusement connu du quartier St-Roch et de dame Alexina Rochon, décédée le 24 mars.

Un vaste cortège de parents et d'amis s'est formé en face de la résidence mortuaire, 106 rue de la Couronne, pour escorter la dépouille mortelle de la défunte jusqu'à l'église de St-Roch où la cérémonie funèbre a été très impoosante.

Le deuil était conduit par le père de la défunte, M. Emmanuel Huppé; son frère, M. Emmanuel Huppé, jr.; son oncle: Evans Gelly ; ses cousins: MM. Joseph Masson, Oscar Masson, Edouard Spedding, Antoine, Robert, Alexis, Maurice, Jean, Oscar, Ulric et Léger Gelly, Jean Fradette, Alfred Monier, Gérard Gelly, Joseph et Georges Castonguay, Albert et Arthur Toussaint, Wilfrid Cantin, Louis Lépine et A. Guenette

Après les membres de la famille, on remarquait ; MM Oscar Drouin, C.R., M.P.P., L.-F. Martel, échevin, Chas.-N. Emond, Lauréat Lacasse, chef des détectives, Chas. Fiset, détective, Ernest Lapointe, Dr Maurice St-Amand, Rosaire Rousseau, Jos. Fréchette, Télesphore Duval, F. Galarneau, F. Fortier, Geo. Gauthier, A. Simard, Wilfrid Cantin, Oscar Joly, E. Nadeau, Holland Hudon, Albert et Robert, Huppé, G. Dion, A. Hudon, Marcel Verret, J.-E. Soucy, Alexandre Turgeon, Roger Roberge, Geo. McKay, Geo. Clavet, Gérard Racine, Charles Wiseman, Alphonse Pouliot, Aôme Rochefort, Robert Boucher, Ernest Arsenault, Paul Paré, Jos. Denis, Chs. Bédard, Louis Marquis, Raoul Morin, Jos. Robitaille, Hector Paradis, L.-F. Villeneuve, mond Perron, Jos. Fortier, A. Lafrance, Jules Laveau, J. Lépine, Oram Martin jr., Eugène Fiset, David Boucher, G. Filtault, A. Fiset, Lucien Potvin, J. Drouin, B. Asselin, Ulric Gelly, Jean Gelly, Henri Montminy, etc.

La maison Germain Lépine avait la direction des funérailles.

L'Evénement prie la famille en deuil d'agréer ses plus sincères sympathies.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A LA CAMPAGNE	$4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00

A Nos Abonnés

Si vous changez de domicile, prière d'aviser immédiatement notre DEPARTEMENT de DISTRIBUTION afin de vous assurer un service régulier après le 1er MAI.

Tél. 2-6412

Adresse Actuelle

M. : ______________________

____

____

APRES LE 1er MAI

____

____

L'EVENEMENT, Rue de la Couronne, Québec, Qué.

Carnet Mondain

L'honorable M. Hector Authier, ministre de la Colonisation, est parti hier pour Ottawa, où il aura une entrevue, aujourd'hui, avec l'honorable M. Norman Rogers, ministre du Travail.

Lady Fiset a réuni quelques amies, hier, à l'heure du thé, à son appartement du Château Saint-Louis.

L'honorable juge Fabre Surveyer, de Montréal, arrive aujourd'hui de Montréal et il sera, pendant quelque temps, l'invité de sa belle-soeur, madame Jules Tessier, rue Laporte.

Madame Gustave Duguay, qui a été pendant quelque temps l'invitée de son père, l'honorable M. Hector Authier, est partie hier pour Montréal avec sa fille, mademoiselle Claude Duguay.

M. Robert Roy, de Paris, est en ce moment l'invité de son beau-frère et de sa soeur, le baron et la baronne Carl Falkenberg.

M. Louis Morin, C.R., et madame Morin, de la Beauce, sont revenus hier midi d'un voyage de deux semaines aux Antilles.

Madame J.-L. Blais et sa jeune fille, mademoiselle Florence Blais, sont de retour de Parent, comté de Laviolette, où elles ont été, pendant une quinzaine, les invitées de madame J. Hallé.

Mademoiselle Pauline LaFerté, qui a rendu visite à l'honorable M. et madame Hector LaFerté, est retournée à Montréal.

Madame André Delagrave a reçu à l'heure du thé, hier, pour mademoiselle Doris Scott à l'occasion de son prochain mariage avec M. Ivan Gnaedinger.

Madame Albert Paquet et mademoiselle Louise Paquet font un court séjour à Montréal.

Mademoiselle Ernestine Ross, qui a passé quelque temps à New-York, est revenue en ville.

Madame Henri Bray est partie pour Montréal, où elle fera un bref séjour.

Madame Gustave Duguay, d'Amos, a reçu à l'heure du thé, hier.

Mademoiselle Jeannine Michaud est partie pour New-York, où elle fera un séjour d'une semaine.

M. et madame E.-S. Giles ont reçu intimement à déjeuner, hier, à leur résidence, en l'honneur de M. et madame L.-B. Ramsey, qui iront bientôt s'établir à Montréal.

Les dames et les jeunes filles sont cordialement invitées à la recollection mensuelle qui aura lieu cet après-midi, à 4 heures, chez les Soeurs de l'Immaculée Conception.

M. et madame Félix Hudon partiront bientôt pour Chicoutimi, où ils demeureront à l'avenir.

M. et madame Gaston Beaupré annoncent la naissance d'un fils, Jean-Robert, né le 29 mars, à l'hôpital Saint-Sacrement.

Madame A.-H. Paradis et mesdemoiselles Jacqueline, Louise et Claire Paradis sont de retour d'un voyage de quelques semaines en Floride.

Mademoiselle Frances Ross a reçu à déjeuner, ces jours derniers, pour madame F.-V. Atkinson et mademoiselle Nancy Atkinson, qui partiront bientôt pour Barrie, Ont., où elles demeureront à l'avenir.

Madame Rioux Beaudoin et sa fillette, Pierrette, de Sherbrooke, passent quelque temps en ville, où elles sont les invitées de madame Louis Beaudoin, de la rue Fraser.

Madame (Dr) Georges Laflèche, de Winnipeg, est actuellement en visite chez ses parents, M. et madame P.-P. Manseau, de Québec.

Madame A. Auger passe quelques semaines à Daytona Beach.

M. et madame Alfred Morris, de Montréal, font un court séjour au Château Frontenac.

GRATIS
Un PIC à Glace
avec votre
PREMIERE COMMANDE

VENDUE
Au Morceau
Par Bons
ou à l'Année
Appelez 7107
Glace Frontenac, Ltée
150, Ave RENAUD

Pour les petits enfants infirmes

Récemment, grâce à la générosité du poste CHRC, la Ligue de la Jeunesse Féminine inaugurait une série de programmes radiophoniques spécialement dédiés aux petits enfants infirmes.

Ces émissions sont destinées à intéresser les petits enfants infirmes qui sont impotents ou que la Ligue de la Jeunesse Féminine ne peut admettre à l'école Cardinal Villeneuve vu l'exiguité de ce local.

La Ligue de la Jeunesse Féminine invite chaque semaine un de ses membres à préparer ce programme.

Samedi prochain, au poste CHRC, à 5 heures de l'après-midi, les petits protégés de la Ligue de la Jeunesse Féminine entendront mademoiselle Marguerite Fortier, ex-présidente de la Ligue, leur raconter un joli conte inédit, et composé uniquement pour eux.

Mademoiselle Olivette Giguère, bachelière en musique, jouera aussi pour eux deux pièces de piano.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 3. — Madame George Black, député, sera l'orateur au déjeuner qui sera donné vers le milieu du mois par le Canadian Women's Press Club de Toronto. Le 14 avril, elle prononcera un discours devant l'Association conservatrice Féminine de Hamilton.

M. Robert Yorkson s'embarquera bientôt pour l'Ecosse, où il va s'établir d'une façon définitive.

M. et madame R. Lett sont revenus à bord du "Lady Nelson" d'une croisière aux Bermudes.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 3. — Le sénateur et madame J.-M. Wilson reviendront, en fin de semaine, de Floride, où ils ont fait un long séjour, et de New-York, où ils ont passé quelques jours.

M. et madame Albert Dupuis et M. Raymond Dupuis sont revenus d'un voyage de quelques mois en Europe.

Madame Gaston Maillet fait un séjour à New-York, au Waldorf Astoria.

Madame Jean Prévost, M. et madame André Montpetit, mademoiselle Marguerite Pelletier, mademoiselle Suzanne Morin, M. Claude Prévost et M. Jean Raymond partiront mercredi prochain pour New-York, où ils passeront les fêtes de Pâques.

Madame Hugh Mathewson est partie hier matin pour New-York, d'où elle s'embarquera aujourd'hui, sur le "Berengaria" pour Londres, où elle sera l'invitée de Sir John et de Lady Child.

Madame Ralph Bourassa, de passage à New-York, est descendue au Waldorf-Astoria.

Madame Alain Joly de Lotbinière est de retour d'Ashville, N.C., où elle a passé quelques semaines.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(3 avril 1869)

Les candidatures ouvrières sous l'Empire.

Les candidatures ouvrières se manifestèrent aux élections législatives de 1863 par quelques candidatures sans aucune chance de succès. Il n'en fut pas de même contre les républicains ayant des chances de battre les candidats officiels ; ces candidatures n'étaient pas vues d'un oeil défavorable par l'Empire qui comptait beaucoup sur cette dispersion des voix pour faire passer ses candidats

On a même prétendu avec de sérieuses vraisemblances, mais sans aucune espèce de preuve, que plusieurs candidats ouvriers furent subventionnés par le Gouvernement.

La campagne électorale commença très passionnée dans la Seine le 3 avril 1869. Tout Paris s'intéressa à cette lutte de réunions publiques et Francisque Sarcey dans son feuilleton théâtral du "Temps" écrivait : "Vraiment, je me sens une sorte de pudeur à vous entretenir de théâtre aujourd'hui. C'est dans les salles de réunions, c'est dans la rue, qu'ont lieu les vrais spectacles de cette semaine. Aussi les théâtres ont-ils été un peu négligés de la foule durant ces derniers jours..

Voici un résumé de ces luttes dans les diverses circonscriptions de Paris. Nous suivons pas à pas l'étude très complète qu'a publiée à ce sujet M. Alexandre Zévaès qui non content d'être un avocat éloquent est un annaliste des plus précis et des plus précieux.

Dans la première et la troisième circonscription, le candidat républicain était Gambetta encore dans toute sa popularité du procès Baudin, on n'osa pas lui opposer de candidat ouvrier.

Dans la 2e Thiers était le candidat sortant. Le candidat officiel était le fabricant de chocolat Devinck. Les socialistes avaient choisi non un ouvrier, mais un vieux noble, d'Alton-Shée, d'opinions très avancées et qui membre de la Chambre des Pairs de Louis-Philippe, provoqua un vrai scandale en faisant courageusement l'éloge de la Convention.

Voici le résultat du premier tour de scrutin : Thiers 13.333. Devinck 10.404, d'Alton-Shée 8.731, ce dernier refuse de se retirer au ballottage de Thiers qui n'en est pas moins élu.

Dans la 4e Circonscription, comprenant la Chaussée d'Antin, Rochechouart et la Porte Saint-Denis le député sortant et l'ancien ministre de l'Intérieur Ernest Picard. Les socialistes lui opposent Gustave Lefrançois, ancien instituteur et que Jules Vallès déclarait "un grand orateur", il fut battu.

La 5e circonscription qui se compose de la Roquette et la Folie-Méricourt, Garnier Pages sortant, très populaire a pour adversaire socialiste l'internationaliste Briesne qui sort de prison et Raspail très populaire ; les républicains, plus avancés que Garnier Pagès, présentent aussi leur candidat, Georges Baudin, le frère du vaillant député mort sur les barricades en 1851. Il ne put obtenir que 669 voix ; Briesne arriva piètrement avec 220 voix ; Raspail venait en tête avec 14.639 suffrages contre 14.133 à Garnier Pagès qui fut élu avec 19.481 suffrages grâce aux voix du candidat bonapartiste Cependant au ballottage, Raspail eut une compensation à Lyon où il fut nommé triomphalement.

Dans la 6e circonscription Jules Ferry n'eut pas de concurrent

Dans la 7e (Grenelle, Montparnasse, le jardin des Plantes, Jules Favre a trois adversaires : le candidat officiel Savard, Cantagrel et Henri de Rochefort, réfugié à Bruxelles. Au premier tour Jules Favre obtient 12.028 voix, Henri de Rochefort 7.437 et Cantagrel 4.563. Ce dernier se désiste pour Rochefort. Au ballottage, Jules Favre l'emporte avec 18.207 voix contre 14.780 à Henri de Rochefort. Le mois suivant, il fut élu au scrutin complémentaire.

La 8e circonscription comprend Bercy, Picpus et l'arrondissement de Saint-Denis. Le candidat sortant est Jules Simon, on lui oppose Jules Vallès qui n'obtient que 780 voix et Jules Simon est triomphalement nommé avec 30.305. Le célèbre avocat Lachaud, candidat officiel réunit avec peine 8.742 suffrages.

Les candidats ouvriers qui s'étaient à peine manifestés en 1863, avaient montré leur force. La guerre devait les empêcher de prendre leur revanche car les élections de 1871 furent surtout des manifestations bourgeoises où les républicains seuls purent lutter utilement.

Mais à partir de ce moment, l'ascension des idées se manifeste et c'est un mouvement qui ne s'arrête pas.

JEAN-BERNARD.

(reproduction interdite).

Profitez de ces **CONDITIONS SPECIALES**

pour acheter une

HOOVER

2.50 COMPTANT

SOLDE plus un léger suppléments en 18 versements mensuels.

Les nouveaux modèles 1936 sont le résultat de vingt années de recherches et d'expérience. Ils dépassent en efficacité tout ce que l'on peut imaginer.

DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE — TEL.: 3-0852 ou 5141 Local 28

QUEBEC POWER COMPANY

OCTROI D'UN CONTRAT

Mercredi midi, au comité administratif, les échevins ont examiné trois soumissions pour la fabrication des plaques métalliques de licences municipales. La plus basse soumission, de $425, a été faite par M. Jos. Miller et a été acceptée.

PAS D'AUTRES ACCUSATIONS

Le procureur général l'hon. M. J.-E. Perrault a annoncé, hier, que les accusations de conspiration portées contre les six hommes trouvés coupables d'homicide involontaire dans l'affaire de Hull ont été retirées.

BINGO 5c
Venez gagner votre Jambon de Pâques. Salle Robitaille, 425 St-Joseph. Vendredi et samedi.

Voyez notre **GRAND ETALAGE** *de* **Nouveautés de Pâques**

Crème glacée
"McWILLIAM"
SERVICE INDIVIDUEL et NIDS D'OISEAUX
Qualité et saveur sans pareilles
Faite de crème pure et fraîche, sans addition d'aucun adultérant.

Livrée directement chez vous n'importe quel jour de la semaine...dimanche compris.

Essayez notre délicieux, CHOCOLAT La livre .50

McWILLIAM Limited

138 rue ST-JEAN Tél. : 2-6841 — 50 de la FABRIQUE Tél. : 2-3620 — 308 rue ST-JEAN Tél. : 2-2109

CAUSERIE SUR W.-H. PAGE

(Suite de la page 3)

son, il fut nommé par ce dernier premier ambassadeur des Etats-Unis en Angleterre. Après avoir fait de solides études en compagnie de Wilson, Page fut journaliste et écrivain jusqu'en 1918. Pendant ce temps, le futur président des Etats-Unis se livrait d'abord à la pratique de sa profession d'avocat pour devenir ensuite professeur puis président d'université. En 1907, à la grande joie de Page, il fut question pour la première fois de la candidature de Wilson à une charge politique. En 1908, Wilson devenait gouverneur de l'état du New Jersey et, en 1912, il était choisi comme président des Etats-Unis. Page lui donna alors plusieurs conseils, en particulier au sujet de la réforme du tarif, du contrôle des trusts et des chemins de fer, en résumé au sujet de toutes les réformes pouvant assurer au peuple un plus grand bien-être.

Au mois de mai 1913, Page arrivait à Londres après avoir été nommé par Wilson ambassadeur des Etats-Unis à la Cour d'Angleterre. L'Angleterre vivait alors dans une sorte de crise politique. Les idées démocratiques nouvelles, qui avaient eu du succès aux Etats-Unis, commençaient à se répandre grâce au parti libéral d'Asquith et Lloyd George. L'attention était soulevée par la question du home rule, celle des suffragettes et la montée du mouvement travailliste. Par ailleurs, en certains milieux, on se méfiait beaucoup du mouvement démocratique né aux Etats-Unis.

Il est intéressant de lire la correspondance de Grey qui donne d'intéressantes observations amicales sur l'Angleterre et son peuple. Pendant la guerre, l'ambassadeur américain, qui était très sympathique à la cause des Alliés, contribua pour beaucoup à faire entrer son pays dans la mêlée et à assurer ainsi la défaite de l'Allemagne.

Page mourut le 21 décembre 1918, et toute la presse anglaise rendit un bel hommage à ses qualités et à son amitié pour l'Angleterre. On lui éleva même un monument dans l'Abbaye de Westminster.

En remerciant le conférencier, M. Bhérer rappela que M. Savard était un ancien membre du Kiwanis et même un des pionniers du club à Québec. "M. Savard", dit-il, "par la conférence qu'il vient de nous donner, a rempli le but ultime de notre club, qui est de promouvoir l'intérêt de la communauté et des membres. C'est, en effet, un bon moyen de promouvoir cet intérêt que de rappeler le souvenir des grands hommes qui ont illustré notre pays ou les pays amis du nôtre".

Grand Festival d'amateurs à Saint-Esprit

Un grand festival d'amateurs au profit de l'église du Saint-Esprit, organisé par les membres du Tiers-Ordre, aura lieu le 6 avril, à 8 h. 15, au soubassement de l'église. Les billets sont en vente à la pharmacie Marquis, 171, Troisième Avenue ou chez M. Cyrille Falardeau, 132, Première Avenue.

Les amateurs qui voudraient prendre part à ce festival peuvent s'inscrire chez M. Alfred Tremblay, 34, Première Avenue, tél.: 4-1090. Prix ordinaires.

1-2-3-4-6avr.

A ST-FIDELE

Vendredi soir à 8 heures 30, à la salle paroissiale, euchre annuel des demoiselles Enfants de Marie au profit de l'église.

Les prix, nombreux et beaux, sont exposés dans la vitrine du magasin populaire de nouveautés de Limoilou, B.-E. Barakatt, 164, 3e avenue. Allez les voir et retenir votre carte dès à présent. Admission: 25 cents.

Léo Faguy...

ouvre

AUJOURD'HUI

Un salon nouveau genre et exclusif à la femme

Vous y trouverez de jolies

- Robes d'inspiration parisienne.
- Manteaux et Swagger trois-pièces.
- Des modèles exquis dans les chapeaux.
- Bas première qualité crêpe et chiffon.
- Corset Nu-Back — Sous-vêtements.
- Sacoches, Echarpes, Blouses.
- Collets de fantaisie.

LEO FAGUY

257-259 rue ST-JEAN. — — Tél. : 2-6468

DEUX SUCCES AU CANADIEN

"Volga en Flammes" avec Inkijinoff et "Le Chant de l'Amour" avec Constant Remy, commençant demain.

Les deux films à l'affiche du Canadien pour demain sont des plus captivants et constituent le plus grand double français jamais offert.

"Volga en Flammes" est un saisissant portrait de la Russie au temps du Tzar. Des personnages étranges, inquiétants : la mort qui guette sur la steppe russe : voilà les éléments de cette farouche histoire d'amour interprétée par Inkijinoff, le fameux artiste de "La Tête d'un Homme", assisté de Albert Préjean et Danièle Darrieux.

"Le Chant de l'Amour", le plus beau film d'amour jamais tourné. Dans les premiers rôles Constant Remy, Lisette Lanvin, France Dhélia et le plus fameux couple de comiques Pierre Larquey et Alice Tissot.

Un conseil : ne manquez pas le programme de demain au Canadien et si vous n'avez pas encore vu "Le Clown Bux" et "Bourrachon" profitez des dernières représentations aujourd'hui.

(Comm.)

AU FRANCAIS

SPECIAL ! SPECIAL ! SPECIAL !

Très apprécié du public et très amusant, 5 comédies des meilleures de l'année avec des comédiens bien connus : Buster Keaton, Charley Chase, Thelma Todd, l'actrice empoisonnée récemment, Patsy Kelly, Our Gang. 2e attraction : "Special Agent", un film mieux que "G-Men", avec George Brent, Ricardo Cortez. Vaudeville sur l'écran et news.

C'est le tableau du programme spécial à l'affiche du FRANCAIS aujourd'hui et demain seulement.

On va rire et rire encore avec Buster Keaton, Charley Chase, Our Gang, Thelma Todd, Patsy Kelly, tous des comédiens et comédiennes bien connus.

La 2e attraction est le plus grand film dynamique "Special Agent", mieux que "G-Men". Bien des secrets policiers connus dans ce film, avec Ricardo Cortez, George Brent, qui tient le principal rôle de "G-Men". Une vue d'action du commencement à la fin.

Aussi, du vaudeville sur l'écran et des news, sujets courts. (Comm.)

PRINCESS "Chasing the Champions" Ronald Colman, Loretta Young dans "BULLDOG DRUMMOND STRIKES BACK" — WHEELER et WOLSEY dans "THE NITWITS" — "REX et RIN-TIN-TIN", épisode 8 — "The GRASSHOPPER" (en couleur)

RIALTO AUJOURD'HUI — Un film entièrement en couleur "BECKY SHARP" avec Mirian Hopkins aussi "LE GAMIN DE PARIS" avec George Mauloy et Alice Tissot — MATINEE 10c. — SOIREE 15c.

CARTIER AUJOURD'HUI: Will Rogers dans "IN OLD KENTUCKY" aussi Charles Buddy Rogers dans "OLD MAN RHYTHM" avec Barbara Kent. — COMMENCANT DEMAIN — Sylvia Sidney dans "MARY BURNS FUGITIVE" | Frank McHugh et Patricia Ellis dans "FRESMAN LOVE" — Mat. 12c. — Soir 21c. — (Plus taxe)

CANADIEN Dernière fois aujourd'hui: Henri Rollan, Suzy Vernon, CLOWN BUX | SIGNORET dans BOURRACHON 1-2.20-7-8.20 — COMMENCANT DEMAIN — DEUX GRANDS SUCCES — CONSTANT REMY dans LE CHANT DE L'AMOUR ET VOLGA EN FLAMMES

CINEMA de PARIS Dernier jour: "JUANITA" et Biscot dans BIBI la Purée — FRANCE-FILM présente en PROGRAMME DOUBLE à partir de DEMAIN — Le calvaire d'une mère . . . Odette avec Francesca Bertini et Samson Fainsilber — aussi Henri Garat et Jeanne Boitel dans "Les dieux s'amusent" — Vaudeville filmé et sujets courts.

FRANCAIS Nouveau programme Spécial ! Rire ! Encore du rire ! 5 comédies . . . comédiens connus : Buster Keaton, Charley Chase, Patsy Kelly, Thelma Todd, Our Gang. Aussi: "Special Agent" : mieux que "G-Men", avec Geo. Brent, Ricardo Cortez. Secrets policiers dans ce film dynamique.

CLASSIC Joan Marsh, Frank Albertson dans 'RAINBOW OVER BROADWAY' JOHN WAYNE dans "THE NEW FRONTIER" CHARLEY CHASE dans "The CHASES of PIMPLE STREET"

AU CAPITOL

MARLENE DIETRICH, vedette de "Desire" actuellement à l'affiche du Capitol avec un autre grand film.

VICTORIA Dernier Jour — *CONTINU DE 1 A 11 P.M.* — "DON BOSCO" En programme double avec "RETOUR AU PARADIS" Un programme irréprochable qu'il faut voir. — *— COMMENCANT DEMAIN —* Mystère—Drame—Police Aventures—Surprises—Emotions UN HOMME de TROP à BORD en programme double avec COLLINE et DORIN dans LES GEANTS DE LA ROUTE

ARLEQUIN SAMEDI MARGARET SULLAVAN dans ET DEMAIN avec DOUGLAS MONTGOMERY *attraction supplémentaire*

CHESTER MORRIS dans "UN GARS de la MARINE" avec MAC CLARKE — Dernière fois Aujourd'hui — LA ROUTE IMPERIALE aussi Mlle MOZART — Matinée : .15 — Soirée : .15 et .25 — *Toutes les passes sont bonnes*

EMPIRE Tél.: 4-2880 — Dernier jour FRITZ KORTNER — **Abdul the Damned** — JACKIE COOPER "DINKY" — Comm. DEMAIN — **"Harmony Lane"** — JACK HOLT dans "STORM over the ANDES" — Mat. 15c—Soir .30 Taxe comprise

CAPITOL Mat. 25c. Soir: 30c, 40c. — Aujourd'hui - Demain — 2 grands films — à 1 h. et 6 h. 45 — Deux fameuses étoiles viennent encore vous charmer à l'écran

MARLENE DIETRICH dans GARY COOPER in "Desire" — A Paramount Picture — à 2.20-6.45-9.40

Autre attraction à 1h.-4h.-8h.20 — Le plus beau film de la saison — "GENTLE JULIA" avec JANE WITHERS et TOM BROWN

L'AGENT SECRET X-9

EPISODE No I-18

Par CHARLES FLANDERS

(Copyright King Feature.)

L'avance s'est continuée sur les marchés canadiens.-- Les obligations du Dominion sont plus fermes à Montréal

REGAIN D'ACTIVITE A N. Y. EN MEME TEMPS QUE LE MARCHE MONTE

LE MOUVEMENT DE HAUSSE SE POURSUIT

Le cours moyen de 60 titres a monté au nouveau sommet de 64.

SEANCE ACTIVE

General Motors a monté à 69 3/4 et Westinghouse a coté 120 1/2.

New-York, 3. — (P.A.) Par Frank MacMillen, rédacteur financier de la Presse Associée. — Le mouvement de hausse a pris des proportions intéressantes, hier, à Wall Street. Plusieurs titres mobiliers ont avancé de 1 à plus de 4 points. Le roulement total a augmenté à 2,-284,510 actions, ce qui faisait la séance la plus active depuis le 13 mars. Le cours moyen de 60 titres représentatifs a monté de 7-10 de point à 64, un nouveau sommet depuis le 21 juillet 1931.

Les rapports plus favorables des entreprises américaines sont à l'arrière-plan de l'avance actuelle en bourse. Panhandle Producing & Refining privilégié a haussé de 20 pts à un moment donné de la séance d'hier pour fermer en mieux de 5 1-4 points au cours de 55. Les gains variaient d'une fraction de point à trois points dans U. S. Steel à 68 1-4, General Motors à 69 3-4, Allied Chemical à 206 1-2, Chrysler à 96 3-4, Santa Fe à 78, New York Central à 37 3-4, Union Pacific à 133 1-2, Northern Pacific à 33 1-4, Columbia Carbon à 117 3-4, Montgomery Ward à 45 et Westinghouse à 120 1 -2. Les prises de profits ont fait perdre 4 points à J. I. Case qui ferma à 159 1-2.

892 titres différents firent leur apparition sur le tableau, 501 ont avancé, 225 ont reculé et 166 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée:

	30 ind	15 cf	15 uti	60 tot
Hier	x85.1	37.5	48.4	x64.0
Avant-hier	84.4	36.3	48.1	63.3
Mois dern	82.4	38.7	49.9	63.4
1935	15.0	19.5	25.0	36.6
Haut 1936	85.1	39.7	50.8	64.0
Bas 1936	73.4	30.2	45.0	55.7
Haut 1935	76.3	31.2	44.7	56.1
Bas 1935	49.5	18.5	21.6	34.8
Bas 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Haut 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Bas 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

(x) Nouveau sommet pour 1936.

Renseignements financiers

Teck Hughes Gold Mines

Le rapport intérimaire couvrant l'exploitation de Teck Hughes Gold Mines pour le semestre finissant le 29 février 1936 indique des profits nets de $1,214,844, ou de 25 cents par action sur une capitalisation de 4,-807,154 actions en circulation. Durant le semestre correspondant de 1934-35, la compagnie avait gagné des profits nets de $1,177,203, ou de 24 cents par action. Le moulin de Teck Hughes a traité 179,125 tonnes de minéral durant les six mois sous revue. La récupération brute fut de $2,370,896 ou de $12.08 par tonne. La réserve de minéral de l'entreprise s'élevait au 29 février dernier à 668,420 tonnes. Durant le trimestre finissant avec février 1936, les recettes nettes de Teck Hughes furent de $632,677 ou de 13 cents par action, à rapprocher de $582,167 ou de 12 cents par action pour le trimestre précédent et de $542,199 ou de 11 cents par action pour le trimestre correspondant de 1934-35.

Dividendes payés en mars

Les compagnies canadiennes ont versé à leurs actionnaires le mois dernier $19,184,716 en dividendes à rapprocher de $12,440,034 durant le mois de mars 1935, et de $18,505,085 durant le mois de mars 1934. Les dividendes payés par les compagnies canadiennes durant le premier trimestre de l'année courante furent de $39,627,681 au lieu de $31,538,590 l'an dernier et de $37,364,748 il y a deux ans. Plusieurs compagnies ont encouragé leurs actionnaires le mois dernier d'une façon particulière. Ainsi, Acadia Sugar Refining Company a payé 7½ cents par action en acompte sur les arrérages du dividende privilégié. Sherwin Williams a distribué $1.75 par action privilégiée en acompte sur les arrérages du dividende. Canadian Celanese Ltd a payé un premier dividende de 40 cents par action commune et un dividende de participation de 95 cents par action privilégiée. Hiram Walker a versé un premier dividende de 50 cents par action ordinaire Petrol Oil & Gas Company, Electrolux Corporation, Crown Life Insurance Company et Maritime Trust Company ont versé des dividendes extras ou ces compagnies ont haussé le taux de leurs dividendes. Ces chiffres ont été compilés par E. A. Pierce & Company.

Supertest Petroleum

Les profits nets de Supertest Petroleum Corporation ont augmenté durant l'année 1935 en dépit de la concurrence qui a fait baisser les prix de l'essence dans plusieurs régions desservies par l'entreprise. Les dividendes ont été payés régulièrement et les profits nets furent de $352,260. Le surplus de la compagnie s'élève à $1,452,623 au lieu de $1,321,-988 à la fin de 1934.

San Antonio Gold

J.-D. Perrin, président de San Antonio Gold Mines, a annoncé aux actionnaires réunis en assemblée annuelle que les directeurs vont étudier ce mois-ci la question de leur payer un dividende. L'entreprise minière verse des montants intérimaires à ses actionnaires seulement, mais M. Perrin a déclaré que les paiements de 1936 devraient se comparer avantageusement avec ceux de l'an dernier. Il se peut toutefois que la compagnie agrandisse son moulin l'automne prochain, et alors il ne serait pas fait de versement à l'automne. Le gérant de la propriété, M. D.-J Kennedy, croit que la production de San Antonio va démontrer cette année une augmentation de $100,000 à $200,000 sur l'an dernier.

Gatineau Power Company

Dans ses remarques aux obligataires de l'International Hydro-Electric System, M. Irwin Moore, président, a déclaré que sur la base des contrats actuellement en vigueur, les revenus annuels de la Gatineau Power Company vont indiquer une diminution de $2 millions sur les revenus antérieurs. Cependant, au cas où la Commission Hydro-Electrique de l'Ontario prendrait avantage du chiffre total de 320,000 chevaux-vapeur réservés par la Gatineau Power, la diminution dans les revenus de cette dernière compagnie serait réduite à $700,000 environ. Si l'Hydro ne prend pas à l'avenir plus d'électricité de la Gatineau qu'elle n'en achète actuellement, la compagnie Gatineau Power ne pourra pas verser un seul sou de dividende à l'International Hydro-Electric System. Depuis juillet 1934, le System n'a pas touché un sou de dividende sur les actions communes de la New England Power Association, sa principale filiale aux Etats-Unis.

TABLEAU DES INDICES GENERAUX DES AFFAIRES

Compilé par Maurice Turgeon, rédacteur financier.

28 MARS 1936

TRANSPORT—	Chiffres les plus récents	Semaine précédente	Année dernière
Chargements de wagons	43,823	45,410	43,358
Recettes du C. N. (brutes)	$ 3,233,715.	$ 3,370,391.	$ 3,141,124.
Recettes du P. C. (brutes)	$ 2,361,000.	$ 2,641,000.	$ 2,135,000.
FINANCE—			
Compensations bancaires, ville de Québec	$ 3,173,374.	$ 3,528,156.	$ 3,548,029.
Prêts aux courtiers de New York	$ 962,000,000.	$ 1,010,000,000.	$ 658,000,000.
Argent à vue à N.-Y.	¾%	¾%	1%
Dollar canadien à N.-Y.	$0.99 11-16	$0.99 15-16	$0.99 7-16
Livre sterling à Montréal	$4.97 9-16	$4.97 7-16	$4.83⅝
Franc à Montréal	$0.0663¼	$0.0663 29-32	$0.0663
		Mois précédent	Année dernière
Dépôts d'épargne	$ 1,498,797,270.	$ 1,485,977,174.	$ 1,412,377,612
Dépôts courants	$ 576,299,739.	$ 640,920,930.	$ 529,915,309.
Prêts à vue au Canada	$ 77,490,042.	$ 82,960,995.	$ 91,357,650.
Prêts courants au Canada	$ 756,418,932.	$ 819,525,595.	$ 819,381,139.
Débits de banques	$ 2,767,449,324.	$ 2,992,068,239.	$ 2,089,041,085.
Débits banques Prov. de Québec	$ 865,790,309.	$ 829,035,928.	$ 572,623,552.
Déb. banques ville de Québec	$ 52,281,112.	$ 42,823,363.	$ 31,766,093.
Faillites	107	115	119
Faillites Prov. de Québec	57	48	65
Faillites ville de Québec	10	14	10
Passif des faillites	$ 1,500,749.	$ 1,859,459.	$ 2,104,778.
Passif des faillites Prov. de Québec	$ 714,000.	$ 896,000.	$ 1,128,000.
Ventes d'assurances	$ 30,310,000.	$ 34,051,000.	$ 28,476,000
Ventes d'assurances. Prov. de Québec	$ 8,452,000.	$ 8,869,000.	$ 8,236,000.
Ventes d'obligations	$ 138,913,775.	$ 133,657,114.	$ 25,734,700.
Recettes totales des douanes et de l'accise, ville de Québec (février)	$ 248,487,99	$ 292,231.97	$ 361,243.09
TITRES DE BOURSE—		Semaine précédente	Année dernière
Ventes à N.-Y. parts (1 s.)	10,272,766	12,049,430	2,991,343
Ventes à Montréal parts (1 sem.)	83,158	153,830	77,348
Moyenne de 60 titres à N.-Y. (Presse Associée)	62.8	62.4	36.2
*Moyenne des titres à Montréal et Toronto	120.6	122.5	84.7
*Moyenne des titres miniers	140.5	144.8	126.2
*Moyenne des obligations du Dominion	70.4	70.2	71.7
...USTRIES FONDAMENTALES—		Mois précédent	Année dernière
... (ts)	55,751	61,336	37,259
... d'acier (ts)	93,365	100,225	56,006
...tiles	13,302	13,775	10,607
...automobiles	5,412	5,544	7,231
...âtir.	$ 1,911,884.	$ 1,283,716.	$ 3,601,637.
...âtir, Province	$ 203,290.	$ 263,946.	$ 521,373.
..., ville de	$ 8,460.	$ 1,525.	$ 17,460.
...âtir.	$ 8,227,700.	$ 13,610,400.	$ 10,672,200.
...âtir, Pro-	$ 3,679,300.	$ 4,659,500.	$ 1,484,500.
...	1,381,944	1,287,813	1,518,857
...	212,101	216,341	199,868
...	1,513,959	1,565,986	1,329,880
...	1,937,550,000	2,091,041,000	1,803,441,000
...	221,569	227,955	180,305
...	47,022,000	59,638,000	46,856,000
...	96.9	93.4	96.4
...	95.1	95.2	91.3
...	93.3	92.0	94.0
		Semaine précédente	Année dernière
...		$0.83⅞	$0.84⅞
...		217,883,632	237,418,667
...		2,738,845	2,853,293
...		$0.22⅞-$0.23¼	$0.23½-$0.24
...		$0.12	$0.11½-$0.11¾
...		$0.37-$0.39	$0.29
...		$1.05-$1.10	$0.60-$0.65
...		73.5	71.9
		Mois précédent	Année dernière
...		80.7	76.9
...		293,160	261,938
...		48,157	32,102
...		1,299,096	1,354,967
...		46,520	48,371
...		15,924	10,506
...		264,004	82,706
...		59,015	23,644
...		34,539,762	31,289,007
...		12,144,249	10,703,716
...		25,366,803	32,207,103
...		21,740,806	27,673,337
...		...590,276.	$ 37,043,710.
...		...417,324.	$ 47,677,418.
...			$— 8,974,704.
...			62,445.
...			479,026
...			...000

CANADA ET ETA...

Heureux les peup... laines histoires. Réc... Etats-Unis, un "Atlas ... Ceux qui l'ont consulté ... tion à toutes les pages de ... chukuo, de l'Ethiopie, même ... parce que ce Dominion, incap... nistrer financièrement, a été pla... pire d'une commission. Mais, e... pitre, vous ne rencontrez le nom ... C'est peut-être un compliment qui ... ainsi fait, dit le "Star" de Montré... où l'on se querelle attirent plus ... l'attention. Tout de même! Notr... montréalais fait allusion à un disc... prononçait récemment le président h... l'Université du Maine. Cet éducat... grettait que l'histoire et même la gé... canadienne fûssent aussi totalement i... outre-frontière. Il rappelait qu'il y a... ques années il organisa un concours dan... écoles établies de chaque côté de la ligne... Le résultat fut désappointant. Les deux ... ples, à en juger par leurs enfants, se mé... naissaient presque totalement. Mais les jeunes ... Américains étaient encore moins au courant ... des choses du Canada que les Canadiens ... fron... dé, l'orga... un des article...

... pe... des ... d'ense... denas a... leurs prê... qu'un tromp... liques y voien...

GAINS DANS LES BONS DE L'ETAT

Les obligations du Dominion ont gagné jusqu'à un demi-point.

INT. HYDRO ELECTRIC

Cette obligation a baissé à 43 mais remonta à 45 en clôture.

Montréal, 3. — (P.C.) Le ton était généralement ferme, hier, sur le marché domestique des obligations. Tous les compartiments du tableau ont enregistré des gains modérés. Les bons de l'Etat ont gagné jusqu'à un demi-point. Les obligations du Canadien National avancèrent de 1-4 de point à 1-2 point. Les acheteurs délaissèrent les valeurs des provinces de l'ouest mais ils s'intéressèrent à celles de l'est du pays.

Des gains fractionnaires furent enregistrés par Associated Telephone, Beauharnois Power 5 1-2 pour cent, B. C. Power 5 1-2 pour cent, Gatineau 5 pour cent, Northwestern Power et Ottawa Valley. International Hydro-Electric a baissé jusqu'à 43 pour fermer à 45, en perte de trois points. Beauharnois 5 pour cent et Winnipeg Electric ont cédé des fractions. Pacifique Canadien était ferme.

Brown et St. John Paper se raffermirent, de même qu'Abitibi Paper dans le compartiment industriel. Fraser a baissé avec Great Lakes Paper mais Price Brothers 6 pour cent gagna une fraction.

NOTES & BREVES

(Sommaire de Dow - Jones venu par fils privés de L. G. Beaubien & Cie, Québec).

Les recettes nettes de Louisville & Nashville Railroad furent de $1,-161,558 de plus l'an dernier qu'en 1934.

Ford Motor Company Ltd annonce la mise en paiement d'un dividende de 5 pour cent par action commune moins les taxes, tout comme l'an dernier.

Le prix de l'or en barres sur le marché de Londres a baissé d'un penny à 140 shillings 7 pence, l'équivalent de $34.98 en fonds canadiens.

Fairchild Aviation Corporation a subi en 1935 une perte nette de $98,686 au lieu d'une perte nette de $65,002 durant 1934.

L'International Paper Company a haussé le prix du carton kraft produit par sa filiale la Southern Kraft Corporation de $5. la tonne à $60 la tonne.

American Light & Traction a gagné durant l'année finissant avec février 1936 des recettes nettes de $1.43 par action commune au lieu de $1.22 durant l'année précédente.

Parmelee Transportation Co. a gagné des recettes nettes de 21 cents par action durant l'année 1935. La compagnie avait subi une perte nette de $308,514 l'année précédente.

United Light & Power a gagné $4.89 par action privilégiée durant l'année finissant avec février 1936 au lieu de $1.48 l'année précédente.

Vanadium Corporation of America a subi en 1935 une perte nette de $485,793 au lieu d'une perte nette de $861,017 durant 1934.

Amerada Corporation a déclaré son dividende régulier.

Humble Oil Refining Co. a gagné $23,966,326 de profits nets durant 1935 au lieu de $21,989,954 durant l'année 1924.

EXPORTATIONS DE BOIS

Ottawa, Ont., 3. — Les exportations de planches et madriers en février sont de $2,008,122, augmentation considérable sur les $1,558,-012 de l'année dernière. Le plus gros approvisionnement de février a été expédié au Royaume-Uni qui en a acheté pour $820,966 ; Les Etats-Unis en ont aussi retenu une très grande quantité, soit pour une valeur de $815,600. Les exportations de madriers de sapin Douglas et de planches ont atteint $898,111 contre $769,193. Le Royaume-Uni a commandé pour $522,539, les Etats-Unis $97,889, la Belgique $74,360, la Chine $66,845, l'Australie, 34,-462, le Sud-Africain Britannique $23,564, l'Océanie Française $16,601 et l'Afrique Portugaise $10,059. Les exportations de sapin Douglas équarri sont évaluées à $75,093 l'Australie y étant pour $31,764, le Royaume-Uni pour $27,147 et le Japon pour $9,016. Les exportations de bardeaux aux Etats-Unis ont atteint $196,415.

Nouvelles du jour

Le dollar canadien a fermé à New-York à $0.99 19-32 et la livre sterling à $4.95 5-8.

x x x

Les bons de l'Etat ont enregistré des gains allant jusqu'à un demi point sur le marché de Montréal.

x x x

Les prêts aux courtiers de New-York ont augmenté de $57 millions durant la semaine.

x x x

Les recettes brutes du Canadien National ont augmenté de $110,242 durant la période de dix jours finissant le 31 mars 1936.

x x x

Fraser Companies veut effacer l'intérêt différé sur ses obligations en émettant de nouvelles actions communes qui seront offertes aux actionnaires au prix de $12 chacune.

x x x

J.-I. Rankin a été élu président de St. Lawrence Paper et N.-A. Timmins, Jr, a été nommé directeur de la même compagnie.

x x x

La Southern Kraft Corporation, filiale de l'International Paper, a haussé le prix du carton kraft de $5 la tonne à $60 la tonne.

x x x

Teck Hughes Gold Mines a gagné des profits nets de 25 cents par action durant le semestre finissant avec février 1936 au lieu de 24 cents pour le semestre correspondant de 1934-35.

A LONDRES ET PARIS

Londres, 3.— (P.A.) Les acheteurs étaient plus confiants en bourse, hier, à cause de la situation politique internationale qui paraît moins tendue. Les titres industriels et les valeurs de placement ont monté. Les valeurs de pétrole, les titres internationaux et les mines d'or ont avancé pendant que les obligations étrangères étaient plus faibles. Le marché était ferme en clôture. Le ton était paisible à la Bourse de Paris. Les actions de banques étaient stables sur ce dernier marché. Les rentes, les valeurs internationales et les titres industriels ont baissé. Le ton était irrégulier en clôture.

SUSPENSION A NEW YORK

New-York, 3. — (P. A.) Le bureau des gouverneurs de la Petite Bourse de New-York a annoncé hier la suspension pour trois ans de Frank-E. Snow, Eugene-J. Mitchell et William-J. Heaney, de la firme de courtage Walter-P. McCaffray & Co. Cette suspension suit celle de Jerome-T. Meighan par les gouverneurs de la Bourse de New-York. Meighan a vendu son siège sur la Bourse de New-York avant-hier pour $150,000.

BANQUE DE FRANCE

Paris, 3. — (P. A.) Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants qui furent compilés en francs : diminution de 114 millions dans la réserve d'or ; augmentation de 1,125,000,000 dans les billets escomptés au pays ; diminution de 48,000,000 dans les avances ; augmentation de 516,000,000 dans la circulation ; augmentation de 412,-000,000 dans les comptes courants ; diminution de 101,000,000 dans les prêts à 30 jours sur valeurs collatérales du gouvernement. Le taux de réescompte est de 5 pour cent.

HAUSSE DU CARTON KRAFT

New-York, 3. — Southern Kraft Corporation, une filiale de l'International Paper Company, vient d'annoncer qu'elle a haussé le prix du carton kraft à $60 la tonne, ce qui représente une avance de $5 la tonne ou de dix pour cent sur le prix antérieur. La compagnie Southern Kraft produit environ 250,000 tonnes de ce carton par année. Bathurst Paper Company, une autre filiale de l'International Paper, produit maintenant une assez forte quantité de carton kraft par année.

FRASER COMPANIES EMET DES ACTIONS

La compagnie veut effacer l'intérêt différé sur les obligations en émettant de nouvelles actions offertes à $12 chacune.

Montréal, 3. — Fraser Companies Limited convoque ses obligataires et actionnaires en assemblées en vue d'étudier un projet pour régler l'intérêt différé sur les obligations et l'emprunt spécial à la banque sous la forme de certificats conférant un droit de vote, cela afin de conserver intact le fonds de roulement de l'entreprise. Le projet comporte de plus la modification des exigences du fonds d'amortissement et il redonne aux obligations la position de titres de première hypothèque en annulant l'autorisation pour des liens antérieurs. Les obligataires se réuniront à Montréal à 11 heures du matin le 28 avril prochain, les détenteurs de certificats avec droit de vote se réuniront à la même heure le lendemain et les actionnaires ordinaires se réuniront à 3 heures de l'après-midi le 29 avril aussi.

Si le plan est approuvé, les détenteurs d'actions communes et de certificats avec droit de vote inscrits le 30 avril auront jusqu'au 30 juin le droit de souscrire à 186,866 certificats additionnels avec droit de vote sur la base de 1 1-8 action nouvelle pour chaque action détenue au prix de $12 par action. Si les actionnaires exercent leur droit, la compagnie aura suffisamment de fonds pour payer l'intérêt différé en argent. Si les actionnaires ne souscrivent pas toute l'émission nouvelle, le montant obtenu sera divisé au pro-rata aux obligataires et le solde de l'intérêt différé sera payé sous la forme d'actions dans la proportion de cinq actions par montant principal de $1,000 d'obligations pour chaque année d'intérêt couru et non payé. La distribution sera faite aux obligataires enregistrés le 30 juin.

De cette façon, l'intérêt différé sera entièrement payé. En vertu du plan de réorganisation de 1932, l'intérêt sur les obligations avait été différé pour quatre années. Au 31 décembre 1935, l'intérêt différé s'élevait à $1,884,214 et l'intérêt sur l'emprunt spécial à la banque était de $554,887. Avec le plan nouveau, le nombre des actions ordinaires sera augmenté à 355,016.

REVENUS NETS DE NIPISSING MINES

Les recettes nettes de Nipissing Mines transférées au compte de surplus à la fin de 1935 étaient de $458,-464.

Toronto, Ont., 3. — Le rapport annuel de Nipissing Mines pour l'année 1935 indique des recettes nettes de $458,464 ou de 38 cents par action qui ont été transférées au compte de surplus. Les revenus de la société provenaient en totalité de dividendes reçus de la Nipissing Mining Company.

Nipissing Mining Company a gagné des profits de $606,921. Les ventes de minérai ont rapporté $969,677. Au 31 décembre dernier, l'inventaire de minérai s'élevait à la somme de $99,045. Les revenus d'exploitation ont été de $545,945. Après le prélèvement de $115,937 pour les dépenses, il est resté des profits d'exploitation de $430,008. Les autres revenus furent de $176,-913. Le compte de surplus a été reporté à la somme de $2,578,134.

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 3. — (P. A.) Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants qui furent compilés en livres sterling : diminution de 6,283,000 dans la réserve totale ; augmentation de 6,524,000 dans la circulation ; augmentation de 241,-000 dans l'encaisse métallique ; diminution de 3,017,000 dans les autres valeurs ; diminution de 8,-264,000 dans les dépôts publics ; augmentation de 20,541,000 dans les autres dépôts ; diminution de 6,-289,000 dans la réserve des billets ; augmentation de 15,570,000 dans les valeurs du gouvernement. La proportion entre la réserve de la Banque et son passif est de 32.22 pour cent au lieu de 39.61 pour cent la semaine dernière. Le taux de réescompte est de 2 pour cent.

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L. G. Beaubien & Cie, Québec)

Chicago, 3. — Les prix des peaux ont monté de 7 à 9 points, hier. Les ventes furent de 10 lots. Juin 11.76 offert ; août 12.10 offert ; décembre 12.41 tr. et mars 1937 12.71.

BOUSQUET GOLD MINES

Montréal, 3. — Lionel Brooks, président de Bousquet Gold Mines, rapporte que l'installation du moulin se poursuit et que ce dernier sera en marche d'ici deux mois.

LES CEREALES S'ALOURDISSENT

Les reculs variaient de 1 3/4 cent à 2 cents le boisseau à Winnipeg.

LES VENTES

On estimait les ventes pour l'exportation à 2 millions de boisseaux.

Winnipeg, 3. — (P.C.) Les cours des céréales se sont alourdis à Winnipeg, en dépit de la vente de deux millions de boisseaux de blé canadien pour l'exportation. Les reculs variaient de 1 3-4 cent à 2 cents. L'option de mai ferma à 80 cents, celle de juillet à 81 cents et celle d'octobre à 81 1-4 - 3-8 cents. La baisse des prix provenait de la prédiction que la récolte de blé d'hiver aux Etats-Unis atteindra cette année 534 millions de boisseaux. Voici les cours des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	81 5/8 à 3/8	81 5/8	79 1/4	80
Juil	82 1/2 à 3/8	82 1/2	80 1/4	81 b
Oct	83	83	80 7/8	81 1/4 à 3/8
AVOINES:				
Mai	31 3/8	31 3/8	30 7/8a	31 3/8b
Juil	31 5/8	31 3/4b	31 1/4a	31 5/8b
Oct	30 1/8	..	..	..
ORGE:				
Mai	38 1/4	38 1/2	38	38 1/4
Juil	38 7/8	39	38 1/2	38 5/8
LIN:				
Mai	148	151 1/2	148	149 1/2b
Juil	146 3/4	148 3/4	146 5/8	146 7/8b
SEIGLE:				
Mai	42 1/4 à 1/8a	42 1/4	41	41 3/8
Juil	43 1/4	43 1/4b	42	42 3/8
Oct	44 1/2	44 3/4b	43 7/8a	44 1/8b

A CHICAGO

Chicago, 3. — (P.A.) La pression des ventes a augmenté dans l'option de mai, et les grains se sont généralement alourdis. Le blé de mai à Winnipeg a baissé de 7 cents au dessous du prix payé aux producteurs par le gouvernement canadien. Le blé de mai à Chicago a reculé d'une couple de cents à son plus bas prix depuis le milieu de décembre. Le blé ferma en recul de 1 3-8 cents à 1 3-4 cent, le maïs a baissé de 1-2 cent à 3-4 de cent, les avoines ont baissé de 1-4 de cent et les provisions fermèrent inchangées ou en recul de 12 cents. Voici les cours des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	95 7/8 à 96	96 3/8	94 1/2	94 3/4 à 7/8
Juil	84 7/8 à 85	85 3/8	83 3/4	83 3/4 à 7/8
Sep	83 3/4	84 1/8	82 1/2	82 1/2 à 5/8
MAIS:				
Mai	60 1/2	60 1/2	60	60 à 60 1/8
Juil	60 1/8	60 1/8	59 1/4	59 3/8 à 1/2
Sep	59 3/4 à 7/8	59 7/8	59	59
AVOINES:				
Mai	25 5/8	25 3/4	25 1/4	25 1/2
Juil	26 1/8	26 1/4	25 3/4	26
Sep	26 5/8	26 5/8	26 1/4	26 3/8
SEIGLE:				
Mai	52 1/4	52 1/4	51 1/2	51 7/8
Juil	52	52	51 3/8	51 3/4 à 7/8
Sep	51 3/4	51 3/4	51 3/8	51 3/4
ORGE:				
Mai	40	..	..	..
SAINDOUX:				
Mai	11.12	11.12	11.05	11.05
Juil	11.12	11.12	10.97	11.00
Sep	11.12-15	11.15	10.97	11.00

LES DENREES

Montréal, 3. — (P.C.) Les prix des oeufs étaient un peu meilleur marché, hier, à Montréal. Les oeufs classifiés se vendant par quantités de wagons ont coté 21 cents la douzaine pour A-gros et 19 1-2 cents pour A-medium. Les arrivages furent de 1,832 caisses. Le beurre a coté 22 1-2 - 22 3-4 cents la livre. Les prix pour les détaillants étaient de 23 1-2 - 24 cents. Les arrivages furent de 190 boites. Le fromage coloré No 1 de l'Ontario était inchangé à 11 cents la livre. Il n'y a pas eu d'arrivage.

LES EXPORTATIONS DE BLE CANADIEN

Les exportations canadiennes de blé furent de 2,622,522 bx durant la semaine du 27 mars contre 1,842,278 bx en 1935.

Ottawa, Ont., 3. — Les exportations de blé outre-mer la semaine terminée le 27 mars ont atteint 2,-622,522 boisseaux contre 1,842,278 la semaine correspondante de 1935. Les importations de blé canadien aux Etats-Unis se montent à 762,000 boisseaux, soit la même quantité que l'an dernier, faisant des totaux cumulatifs de 3,384,522 et 2,604,278 boisseaux pour les deux mêmes semaines. Les expéditions de la semaine sont comme suit (chiffres de l'année passée entre parenthèses): Vancouver - New-Westminster, $1,-249,773 (1,226,860) boisseaux ; Saint-Jean, 886,597 (298,285) ; Ports américains, 353,000 (65,000) ; Halifax, 132,952 (252,133) ; Montréal, 200 (0).

Les exportations outre-mer du 1er août 1935 au 27 mars 1936 ont atteint un total de 96,289,971 boisseaux en regard de 81,454,634 au cours de la même période en 1934-35. Les importations de blé canadien aux Etats-Unis pour la consommation et la meunerie en régie, au cours de ces mêmes périodes, s'établissent à 33,981,448 et 17,543,-154 boisseaux respectivement.

Il y avait 209,263,559 boisseaux de blé canadien en magasin le 27 mars contre 212,761,762 il y a une semaine et 231,247,795 le 29 mars 1935. Aux Etats-Unis il y en avait 17,031,018 boisseaux contre 16,217,206 l'année dernière. Actuellement il n'y a pas de blé américain en entrepôt au Canada.

RECETTES DU C. N.

Montréal, 3. — (P.C.) Les recettes brutes du Canadien National durant la période de dix jours finissant le 31 mars 1936 furent de $4,562,584, en augmentation de $110,242 sur celles de $4,452,342 pour la période correspondante de 1935.

12% de Revenu par Année

POLICE DE REVENU FAMILIAL IMPERIAL....

Si une police ordinaire, disons de $10,000, est payée à la suite de la mort de l'assurée, cette somme, placée en sécurité à 3½% ou 4%, ou même à 5%, ne rapporterait que de $350 à $500 de revenu par année.

Avec une Police de Revenu Familial de $10,000, l'Impérial Life garantirait de payer 12% de la valeur nominale de la police, soit $1,200 par année, et ce revenu serait versé chaque année jusqu'à ce que votre plus jeune enfant ait atteint sa majorité. Et à ce moment-là la valeur entière de la police, c'est-à-dire $10,000, serait payée à votre famille.

Songez à l'importance de cette différence de $700 à $800 par année dans les revenus dont votre veuve pourrait disposer pour élever ses enfants ! Et il lui resterait encore un montant global de $10,000 pour les aider à se faire une carrière ou bien lui assurer à elle-même sa subsistance durant ses vieux jours !

Dans le cas où la mort vous épargnerait, la police vous assurerait un fonds substantiel ou un revenu mensuel garanti pour le jour où vous désireriez prendre votre retraite.

Si vous désirez constituer une succession pour la protection de votre famille, vous ne sauriez mieux faire que de vous renseigner sur les avantages d'une Police de Revenu Familial Imperial.

.........POSTEZ CE COUPON POUR RENSEIGNEMENTS COMPLETS.........

The Imperial Life Assurance Co., Siège Social, Toronto, Ont.

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, des renseignements sur la Police de Revenu Familial Impérial. 28

Nom... ... ... Age... ... ...

Adresse... ... ...

Age du plus jeune enfant... ... ... Age 378-AF

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 3.—(P.A.) Le dollar canadien a baissé de 3-32 de cent au cours de $0.99 19-32 sur le marché des changes étrangers. La livre sterling a baissé de 7-8 de cent à $4.95 5-8 et le franc français a fermé à $0.0659 5-8. A Montréal, la livre sterling a baissé de 13-32 de cent à $4.97 1-2, le franc français ferma à $0.0662 5-32 et le dollar des Etats-Unis a touché une prime de 13-32 de un pour cent au lieu d'une prime de 5-16 de un pour cent la veille.

NORANDA SE VEND A 54 1-4 A TORONTO

A Montréal, Pamour a gagné 35 cents, Falconbridge 25 cents et Siscoe 12 cents.— Inter-City Baking grimpe de 7 points.

Montréal, 3. — (P.C.) Les titres mobiliers haut-cotés ont enregistré de forts gains, sur la petite Bourse de Montréal, hier. Inter-City Baking monta de 7 points, par exemple, au cours de 30. Catelli privilégié et Hiram Walker ont monté respectivement de 2 3-4 points et de 1 3-4 point. Acme Glove privilégié perdit un point cependant. Les actions de papeteries ont été généralement recherchées. Fraser Voting Trust, Donnacona A, Price Brothers, Abitibi privilégié et Consolidated Paper ont gagné des fractions. Royalite a monté d'un point et demi dans le compartiment des huiles. Imperial Oil, Home Oil, British American Oil et International Petroleum étaient un peu plus fermes de leur côté.

Dome Mines perdit 1-4 de point. Pamour a gagné 35 cents, Falconbridge 25 cents, Siscoe 12 cents et Quebec Gold 7 cents dans le compartiment des valeurs minières. Pickle Crow a baissé de 15 cents.

A TORONTO

Toronto, Ont., 3. — (P.A.) L'avance s'est poursuivie hier sur le marché minier et l'activité s'est tenue à environ un million d'actions. Les prises de profits ont cependant réduit les gains par la suite. Noranda fit exception. Ce titre de cuivre monta lentement jusqu'à 54 1-4 et il ferma à ce prix en mieux de 1 1-4 point. Avec un virement de 80,000 parts, McKenzie Red Lake monta de 4 cents. Pickle Crow, qui avait fléchi de 35 cents, a racheté ensuite cette perte. McIntyre perdit 3-8 de point. Wright Hargreaves a gagné 15 cents. Siscoe a monté de 17 cents et Quebec Gold de 11 cents. Hudson Bay, Falconbridge, Sudbury Basin, Sherritt-Gordon, Waite-Amulet et Base Metals étaient plus fermes.

ST. LAWRENCE PAPER

Montréal, 3. — M. J.-I. Rankin, de Montréal, a été élu président de la St. Lawrence Paper Company Limited à l'assemblée annuelle tenue hier. M. Rankin remplace feu Noah Timmins. M. N.-A. Timmins, Jr, a été nommé directeurs de la compagnie. Les actionnaires de St-Lawrence Paper ont approuvé la réduction de l'actif fixe de l'entreprise de $26,-346,825 à $14,740,275 en annulant $11,606,550 d'actif disparu. Une diminution correspondante a été faite dans la valeur des actions communes qui sont presque toutes détenues par la St Lawrence Corporation.

PRETS AUX COURTIERS

Washington, 3. — (P.A.) Les prêts aux courtiers et aux agents de change consentis par les banques faisant partie de la New York Federal Reserve ont augmenté de $57 millions durant la semaine finissant mercredi le 1er avril 1936 au total de $1,019,000,000. Les prêts s'élevaient à $631 millions durant la semaine correspondante de 1935.

Wall St. - Toronto-Montréal
Quelle est la tendance ?
dans les
TITRES & AFFAIRES

LISEZ LE NUMERO DE CETTE SEMAINE

Canadian Financial & Mining Bureau
Imm. Gatehouse, Montréal
Dépôts de journaux — 10c

LES PAPETERIES SE DISTINGUENT

Bathurst ferma à 14 3/4 et St. Lawrence privilégié a coté 29 3/4 hier.

NORANDA 54 1/8

Lake of the Woods gagna 1 3/8 point et Dominion Glass 3 points.

Montréal, 3. — (P.C.) — Le groupe des titres de papeteries et quelques valeurs en particulier ont donné le ton à la hausse sur le marché local hier. L'activité assez forte au début de la séance a décliné quelque peu par la suite. Les utilités publiques, les industries de la construction et quelques métaux ont pris part à l'avance tandis que les distilleries étaient plus lourdes.

St. Lawrence Paper privilégié a touché 29 3-4 durant la journée, soit son cours le plus élevé depuis 1931. Il ferma toutefois en recul de 3-8 de point. St. Lawrence Corporation privilégié a monté à 11 mais il ferma inchangé. Howard Smith, Bathurst et Dryden étaient plus forts. Noranda s'est encore distingué pour grimper de 1 1-8 point au cours de 54 1-8. Hollinger a baissé un peu tandis que Nickel était inchangé.

Canada Cement privilégié a cédé 1 7-8 point tandis que Steel of Canada a gagné plus d'un point. Canada Cement ordinaire et Building Products ont gagné 1-4 de point chacun. Après avoir fluctué irrégulièrement, Canadian Hydro-Electric privilégié monta d'un point. Power Corporation, Montreal Power et B. C. Power ont gagné des fractions. National Breweries privilégié, Canadian Industrial Alcohol A et B ont cédé du terrain. Distillers Seagrams a monté de 3-4 de point. Lake of the Woods a gagné 1 3-8 point et Dominion Glass trois points.

Le roulement total fut de 24,333 actions et les ventes d'obligations furent de $14,330. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	10 Uti.	20 Ind.	30 Com.
Hier	72.1	76.3	74.9
Avant-hier	72.0	75.8	74.5
Semaine dernière	71.7	75.3	74 1
Mois dernier	73.2	77.8	76.3
1935	57.4	56.8	57.0
Haut 1936	73.4	78.4	76.6
Bas 1936	68.0	70.3	69.6

RIO GRANDE DO SUL

New-York, 3. — Ladenburg, Thalmann & Co., représentants financiers, ont reçu les fonds nécessaires pour payer 25 pour cent de la valeur nominale des coupons d'intérêt échus le 1er avril 1936 sur les obligations de l'Etat de Rio Grande do Sul, Brésil, emprunt à 8 pour cent 25 ans. Les obligataires qui accepteront le paiement devront donner une quittance finale pour le coupon en question.

THE NATIONAL BREWERIES, LTD

AVIS AUX ACTIONNAIRES

La vingt-septième Assemblée Annuelle Générale des actionnaires de "The National Breweries Limited", aura lieu au siège social de la compagnie, au numéro 990 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, mercredi, le vingt-deux avril, 1936, à midi aux fins suivantes:

1.—Afin de recevoir le rapport des directeurs; le rapport des vérificateurs et le bilan de la compagnie pour l'année finissant le 31 décembre 1935.

2.—Pour l'élection des directeurs pour l'année courante.

3.—Pour la nomination des vérificateurs pour l'année courante.

4.—Pour la transaction de telles autres affaires que l'on peut régulièrement transiger à cette assemblée.

5.—Pour soumettre et s'il est jugé à propos, de ratifier l'amendement et la remise en vigueur par les directeurs du Règlement No 6 ayant pour effet de changer la date de l'Assemblée Annuelle Générale des Actionnaires, et contrôlant les avis des Assemblées d'Actionnaires.

Les actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires jeudi, le 9 avril 1936, auront seuls le droit de voter à cette assemblée. Les livres de transfert ne seront pas fermés.

Par ordre de la Direction,

A. D. JOHNSTON,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 25 mars 1936.

LARUE & TRUDEL

Comptables Agréés
Chartered Accountants
Liquidateurs de Faillites.

J.-A. LaRue, CA	M. Charité, CA
A.-E. Beauvais, CA	J. LaRue, CA
M. Boulanger, CA	J.-P. Gauthier CA
Lionel Roussin, CA	J.-P. Beaulieu, CA
	R. Chagnon, CA
	L.-P. Belair, CA

Québec—St-Jean, P.Q.—Montréal

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél. : *2-1521.

SEANCE DU 2 AVRIL 1936 — Ventes: 24,333 actions.

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
50	Ass. Breweries priv.	108	109	108	109
2,230	Bathurst Paper A	13¾	14¾	13¾	14¾
71	Bell Telephone	145½	145½	145⅛	145½
352	Brazilian Traction	12¾	12⅞	12¾	12¾
820	B. C. Power A	32	32	32	32
60	Bruck Silk	13½	13½	13½	13½
75	Building Prod. A	35	35	35	35
10	Canadian Bronze priv.	111¼	111¼	11¼	111¼
85	Canadian Car	6⅝	6¾	6⅝	6¾
270	Canadian Car priv.	15	15¼	15	15
1,095	Canadian Celanese	27	27½	27	27¼
25	Can. Celanese priv.	121	121	121	121
430	Canada Cement	7⅜	7½	7⅜	7½
45	Canada Cement priv.	68⅛	68⅛	68⅛	68⅛
5	Can. Cottons priv.	100½	100½	100½	100½
245	Can. Hydro El. priv.	36½	37	36½	37
560	Can. Ind. Alc. A	10½	10¼	10	10¼
125	Can. Ind. Alc. B	8⅞	8⅞	8¾	8¾
50	Can. North. Power	24⅜	24⅜	24⅜	24⅜
962	Canadian Pacific Ry	13	13½	13	13½
200	Canada Steamship	2½	2½	2½	2½
65	Canada Steam. priv.	10¼	10¼	10¼	10¼
190	Cockshutt Plow	8½	8½	8½	8½
101	Cons. Smelters	284	284	280	280
40	Canada Wire & Cable	26⅛	26⅛	26⅛	26⅛
65	Crown Cork Seal	15	15	15	15
300	Dominion Bridge	38	38¼	38	38
120	Dominion Coal priv.	16	16	16	16
50	Dominion Glass	113	115	113	115
205	Dominion Steel B	6⅛	6⅛	6	6
25	Dominion Textile	71	71	71	71
220	Dryden Paper	6	6½	6	6¼
1,100	Distillers Seagrams	28	28½	28	28½
25	Electrolux Corp.	25½	25½	25½	25½
15	Gen. Steel Wares	4¼	4¼	4¼	4¼
10	Gurd Charles	7¼	7¼	7¼	7¼
25	Gypsum L. & Alab.	7	7	7	7
110	Hamilton Bridge	5	5	4⅞	4⅞
1,320	Hollinger Gold Mines	15⅛	15⅛	14⅞	15
185	Howard Smith	12¾	13	12¾	12¾

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
105	Howard Smith priv.	95½	96	95½	95½
125	Imperial Tobacco	13⅝	13⅝	13½	13½
1,962	Intern. Nickel	50	50¼	49¾	49⅞
10	Intern. Power	4¼	4¼	4	4
20	Intern. Power priv.	83	83	83	83
125	Imperial Tobacco priv.	7½	7½	7½	7½
295	Lake of the Woods	19½	19⅞	19½	19⅞
5	Lindsay C. W. priv.	41½	41½	41½	41½
85	Massey Harris	7	7	6⅞	6⅞
1,020	McColl Frontenac	16⅜	16½	16⅜	16½
7	Mont. Cottons priv.	100	100	100	100
828	Mont. Power	32¾	32¾	32½	32⅝
6	Montreal Tram.	100	100	100	100
651	National Brew.	43	43	43	43
35	National Brew. priv.	41	41	41	41
40	National Steel Car	15½	15½	15½	15½
25	Niagara Wire W.	54	54	54	54
2,001	Noranda Mines	52¾	54¼	52¾	54
20	Ogilvie Flour Mills	238	238	238	238
5	Ottawa Power	92	92	92	92
100	Penmans	51	53	51	53
265	Power Corp.	15¾	16	15¾	16
25	Quebec Power	17	17	17	17
70	Rolland Paper priv.	102½	104	102½	103
208	Shawinigan	21½	21½	21⅜	21⅜
5	South Can. Power	13½	13½	13½	13½
875	St. Law. Corp.	2½	2⅝	2½	2½
2,475	St. Law. Corp. priv.	10⅜	11	10⅜	10⅞
440	St. Law. Paper priv.	29½	29⅞	29	29
203	Steel of Canada	63⅞	64	63⅞	64
60	Steel of Canada priv.	57¾	57¾	57¾	57¾
30	Wood Mfg priv.	55	55	55	55
	BANQUES :				
15	Canada	57	57	56¾	56¾
18	Commerce	156	156	156	156
1	Montréal	190	190	190	190
3	Royale	176	177	176	177
	OBLIGATIONS :				
$ 9,150	Mont. Power 3% 1939	50⅝	50⅝	50⅝	50⅝
180	McNish	3.15	3.15	3.15	3.15

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & MCMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 72, rue St-Pierre, Québec. Tél. : *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 3-4 de 1 p.c. — SEANCE DU 2 AVRIL 1936 — Ventes : 2,284,510 actions.

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
A				
Adams Exp. AE	12⅜	13	12⅜	13
Air Reduction ADN	188½	188½	188½	188½
Alaska Juneau AJ	15	15	14⅞	14⅞
Alld Chemical ACD	204	208	204	206½
Allis Chalmers AH	47¾	50	47¾	49½
Alleghany Corp Y	3⅝	3¾	3⅝	3¾
American Can AC	122	125	122	124½
Amn Car & F AF	35⅝	36½	35⅝	36½
Am. Com. Alcohol ACP	29⅞	30⅜	29¾	30
Am. & For P AFW	9⅛	9¼	8¾	8¾
Amn Loco ALO	30½	31⅛	30½	31⅛
Am. M. & F AFX	23⅝	25¼	23⅝	25¼
Am Radiator ADT	23⅜	24	23½	24
Am. Rolling Mills AGM	30¼	30½	30¼	30½
Am. Smelting AR	87	87½	86¾	86¾
Amn Sugar ASR	54	54	53¾	53¾
Amn T. & T. T.	165	166	165	165⅝
Amer Tobacco B AT B	92½	93⅝	92½	93½
Am. Water W AWW	22⅜	22½	22¼	22⅜
Amn Woolen WY	10⅜	10⅜	10¼	10⅜
Amerada ARC	115½	116	115	115
Anaconda Copper C	36	37⅛	36	37⅞
Ass. D. Gds DG	16½	17	16½	16¾
Atchison Ry A	75¾	78¾	75¾	78
Atl. Refining AFI	34⅞	34⅞	34⅞	34⅞
Auburn Auto AAC	50⅞	57¾	50¾	50¾
B				
Baldwin Loco B	4¾	5	4¾	5
Balt. & Ohio BO	20½	21¾	20½	21½
Barnsdall A BDL	18⅞	18⅞	18⅞	18⅞
Bendix Aviat BEX	28⅜	28⅞	28¼	28¾
Best & Co BST	57	57¼	56¾	56¾
Bethleem Steel BS	58¾	59½	58¾	59½
Borg. Warner BOR	81	82	81	82
Briggs Mfg BGI	61½	62¼	61½	62¼
Bklyn M. T. BMT	49⅝	50	49½	49⅝
Burroughs At BGH	28⅛	29	28⅛	28½
Byers A. M. ABY	23	23⅜	23	23⅛
C				
Canada Dry DGL	14½	14⅝	14⅜	14½
Canadian Pacific CP	13	13⅝	13	13⅛
Case J. I. CTM	163½	164	159½	159½
Celanese Cor. of America CLZ	28⅝	28⅞	28⅝	28¾
Cerro de Pasco CDP	55	55	54¼	54¼
Ches. & Ohio CO	57⅜	57⅝	57⅛	57⅝
Chrysler K	98¾	100¼	98⅜	99¾
Coca-Cola	89¼	89¼	89¼	89¼
Colorado F. & I. CF	6	6	5⅞	5⅞
Columbia Gas CG	20½	21	20⅜	20⅜
Com. Solvents CV	21¾	22¼	21½	22
Com. & South CW	3⅛	3⅛	3	3
Congoleum COG	40¾	41½	40¾	41½
Cons. Gas G	34¼	34¼	33¾	33¾
Consolidated Oil Corp. CNI	14⅝	14⅞	14⅝	14⅝
Continental Can CH	81⅞	82⅝	81⅞	82
Corn Products CFG	72⅞	73¾	72	73⅛
Crucible Steel XA	38½	38½	37	38¼
Curtis Wright CWZ	7¼	7⅜	7¼	7⅜
D				
Delaware & Lackawana DL	20	20¾	19¾	20½
Dupont de Nem DD	150¾	151½	149¼	149¼
E				
Eastman Kod. EK	169¾	170¼	168	168
Elec Auto Lite ELO	41⅜	42⅞	41⅛	42
Electric P. & L. EL	14½	14⅞	13⅞	14¼
Electric & Mul. EMI	6¾	6¾	6¾	6¾
Erie E	14⅜	15⅜	14⅜	15⅜
F				
Firestone FIR	31⅜	31½	31⅜	31½
Freeport Texas FT	31¼	32⅜	31¼	32
G				
Gen. Asphalt AS	31½	32½	31½	32½
Gen. Electric GL	39⅞	40	39½	39⅞
General Foods GF	36	36¾	35⅞	36⅜
General Gas GGS "A"	2⅜	2½	2⅜	2½
Gen. Motors GM	69½	69¾	69⅛	69⅝
Gen. Ry Signal GRS	46	46	46	46
Gilette Safety GIL	17⅛	17⅛	17	17
Gold Dust GK	20⅛	20¼	20	20
Goodrich Tire GG	20	20⅛	20	20⅛
Goodyear Tire GOR	29	29¼	29	29⅛
Graham Paige CHR	3⅜	3½	3⅜	3⅜
H				
Houston Oil Ho	11¼	11¼	10¾	11
Hudson Motors HMT	18⅜	18½	18¼	18⅜
Hupp Motors H	2⅜	2⅜	2¼	2¼
I				
Int. Harvester HR	87½	87½	87⅛	87⅛
Int. Nickel N	50	50⅜	49⅝	49¾
Int. Paper A IP A	6¼	6¼	6¼	6¼
Int. Paper B IP.B	3½	3½	3½	3½
Int. Paper C IP C	2⅝	2¾	2⅝	2¾
Interboro IRT	15¼	15¼	15⅛	15⅛
Int. Shoe. ISS	51⅛	51⅛	51⅛	51⅛
Int. Tel. & T IT	17½	17½	17	17
J				
Johns Manville JMP	110¾	112½	110¾	112½
K				
Kans. City S XSU	25½	26	25½	26
Kelvinator KLV	23	23½	22⅞	23
Kennecott KN	38⅞	39	38¾	39
Kroger Groc'y KR	24½	24⅞	24½	24⅞

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
L				
Lambert Co. LAM	23	23	23	23
Lehigh Valley ZV	12⅜	12⅞	12¼	12¾
Loew's Inc. LW	47½	47⅞	47	47½
Loose Wiles LO	43½	43½	43½	43½
Lorilliard Tob LOR	22⅝	23	22⅝	23
M				
Mack Trucks MQ	33½	33⅞	33⅛	33¾
McKeespt T P. MV	108	108	108	108
Mex Seaboard MSX	38⅞	39⅛	38⅞	39
Missouri Pacific MOP	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Mo. Kan. & T. KT	8⅜	8⅜	8¼	8⅜
Montgom Ward M	45	45	44½	45
N				
Nash Motors NSS	20	20⅜	20	20⅛
Nat'l Biscuit BI	34⅜	35¼	34⅜	34⅝
Nat'l Cash R. NCR	28	28¼	27¾	27¾
Nat. Dairy NPT	23⅞	24	23⅝	23⅞
Nat'l Distillers NAD	32⅝	32⅝	32¼	32⅞
Nat'l Lead LT	301	301	301	301
Nat'l P & L NPL	11⅜	11½	11¼	11⅜
Nat'l Tea NTY	9⅞	9⅞	9⅞	9⅞
N. Y. Central CN	36⅞	37⅞	36¾	37¾
N. Y. New Heaven V	4¼	4¼	4¼	4¼
Norfolk & W. NFK	231	231	231	231
North Amn NA	27	27⅜	26¾	27
Northern Pac. NP	32	33⅝	32	33¼
N. Y. Shipbuilding Corp. NSB	13¾	14⅜	13⅝	14⅛
O				
Otis Steel OST	19⅞	20	19⅝	19⅝
P				
Pac. Gas & E PCG	37⅞	37⅞	37⅞	37⅞
Packard Mat. PAK	11¾	11⅞	11⅝	11⅞
Paramount Publix PX	9⅜	9⅜	9¼	9¼
Park & Tilford PKT	27⅞	27⅞	27⅛	27⅛
Penick & Fd PFK	69	69	69	69
Penn. RR PA	34	34½	33¾	34½
People's Cas PO	42	42½	42	42½
Philipps Pete P	49	49⅜	48¾	48¾
Pub. S. N. J PUB	40⅞	41	40¾	40¾
Pullman Inc. PU	43	43¾	43	43⅛
Pure Oil PUY	23⅝	23¾	23⅜	23¾
R				
Radio Corp. R	13¼	13⅜	13	13
Radio Keith RKO	7⅞	7⅞	7⅝	7⅝
Reading RDG	43	43½	43	43½
Reming. R. RR	21½	21½	21	21
Reo Motor RY	8	8	7⅞	7⅞
Republic St RBC	24¼	24¾	24¼	24⅝
Reynolds Tobacco RJR "B"	53	53	52¾	53
Radio Corp "B"	99	99⅝	98⅝	98⅝
S				
St. Jos. Lead JO	27½	27¾	27½	27¾
S. L.-San Fra. FN	3	3	2⅞	2⅞
Schenley Dist SHN	47	47	46⅝	46¾
Schulte Stores SHO	3½	3½	3⅜	3⅜
Sears Roeb. S	68	68¾	68	68½
Servel Inc. SVL	22⅛	22¼	22	22
Simmons Co. SIM	32	32⅝	31¾	31¾
Socony Vacuum SOV	14⅞	14⅞	14⅝	14⅝
Southern Pac. SX	35⅜	36¼	35	36
South Porto Rico PSU	32¼	32½	32	32¼
Southern Ry SZ	17⅞	18¼	17⅞	18⅛
Stan. Brands SB	16½	16½	16	16⅜
Stan G & E SG	8⅛	8½	8⅛	8½
Std Oil of C. SCD	44⅞	45½	44⅞	45½
Standard Oil, N. J. J.	66⅜	67¼	66¼	66¼
Std Oil of Indiana SN	37½	38⅛	37½	38⅛
Stone & Webster SW	19⅛	19¼	18¾	18¾
T				
Texas Corpn. TX	38¼	38⅝	36¼	36¼
Texas Gulf Sul. TG	34¾	35	34¾	35
Timken Ro' B TKR	69¼	69¼	68½	68½
U				
Underwood Ell. UNX	93	93	93	93
Union Carbide UN	84	84¾	84	84¾
Union Pacific UP	133	134½	133	133½
United Air Craft UAR	25¾	27¼	25½	27¼
United Corp. U	7⅜	7½	7¼	7¼
United Drug Inc. UND	14¼	14½	14⅛	14½
United Fruit UF	74	75⅜	74	75⅛
United Gas I. UGI	16	16¼	16	16
U. S. Ind. Alc. UD	56¼	59	55½	57¼
U. S. Pipe & Fry CJ	37	37⅞	37	37⅞
U. S. Realty UZ	10⅞	10⅞	10¾	10¾
U. S Rubber RU	29¾	29⅞	29⅝	29⅝
U. S. Steel X	67⅞	68¾	67⅝	68¼
U. S. Smelting UV	90	90¾	89	90
V				
Vanadium VA	23⅜	23¾	23⅜	23¾
Vulcan Detinninx VX	80½	82⅞	80½	82⅞
W				
Warner Bros P. WB	12¼	12¼	11⅞	11⅞
Western Union W	88¾	91	88¾	89⅞
Westing Elec. WX	118⅛	121½	118⅛	120½
Woolworth Z	49⅝	50	49⅝	50
Worthington Pump WPU	34½	34½	34	34
Y				
Yellow Truck "B'YC	19⅝	19⅝	19¼	19¼

Petite Bourse de Montréal

Séance du 2 avril 1936

		Haut	Bas	Ferm.
1225	Abitibi	195	185	195
625	Do C 6 pfd	12¼	12	12
45	Acme G C P	55	55	55
1231	Asbestos V T	27½	26½	26½
135	Beauhar	3	2⅞	2⅞
260	Brew & Dist	125	125	125
250	Brew Corp	3¼	3⅛	3¼
165	Do pfd	18	18	18
3185	B A Oil	24¾	24⅝	24¾
221	B C Pack	10¼	10¼	10¼
20	Can Bud Br	8	8	8
93	Can Malt	32½	32½	32½
10	Can N P pfd	110	110	110
200	Cdn Dr & D	48¾	48½	48¾
100	Cdn Vick	2¼	2¼	2¼
75	Cate M pfd A	22	21	22
125	Com Alc	100	100	100
2579	Cons Pap	3⅜	3½	3⅜
55	Dom Eng	3½	3½	3½
5	D Stores	9⅜	9⅜	9⅜
540	Dom Tar	6¾	6¾	6¾
95	Do pfd	77	77	77
346	Donn Pap A	6½	6¼	6½
20	Eng El B	10½	10½	10½
280	Ford A	24¾	24⅝	24⅝
185	Fraser V T	17½	17	17
15	Steel W pfd	58½	58½	58½
760	Home Oil	117	112	117
2797	Imp Oil	23⅞	23½	23⅞
30	Inte City Bak	30	30	30
25	Int Paints A	2½	2½	2½
580	Int Pete	37⅞	37½	37⅞
5	Int Util A	12½	12½	12½
25	McC Front pfd	102	102	102
271	Melchers A	10	10	10
7	Por Corp pfd	99¾	99¾	99¾
400	Price Bros	4⅞	4½	4⅞
75	Do pfd	36½	36½	36½
685	Royalite	35½	35¼	35½
60	Uni Am A	18	18	18
50	Walkerville	3¼	3¼	3¼
301	Walkers	30	29⅝	29¾
10	Do pfd	18¼	18¼	18¼
	Mines:			
4900	Arno	5¼	4½	5¼
1500	Beaufor	33	31	33
100	Big Miss	62	62	62
1100	Can Mal	121	120	121
800	Cent Pat	325	323	324
500	Clericy	4	4	4
21130	Cons Chib	165	160	165
130	Dome	45¼	45¼	45¼
2300	Duparquet	7½	7	7½
305	Fal Nick	915	910	910
3600	Francoeur	22	22	22
500	Goldale	22½	22½	22½
700	Homestead	36	36	36
10200	J M Cons	52	49¾	50
102	Lake Shore	54	54	54
1500	Lam Cont	8½	8½	8½
50	Macassa	380	380	380
50	McIntyre P	43⅞	43⅞	43⅞
100	McWatt	119	119	119
2000	Moff Hall	11	10½	10½
100	Nordon	17	17	17
100	Pamour	445	445	445
2900	Parkhill	24½	23	23
2050	Perron	140	133	137
650	Pick Crow	585	580	585
850	Que Gold	99	99	99
838	Read Auth	215	210	215
5000	Ritchie	5	5	5
100	San A nt	235	235	235
700	Sherritt	115	112	115
2110	Siscoe	315	315	315
7700	Stadacona	35	35	35
1350	Sull Cons	100	100	100
115	Teck Hugh	450	450	450
500	Wayside Cons	16½	16½	16½
2000	White Eag	5	5	5
3800	Wright H	810	800	800

Obligations canadiennes

Séance du 2 avril 1936

Obligations du Dominion:	Off.	Dem.
2 1-2 1 Juin 1943	102	103
2 1-2 15 Oct 1939	102½	103½
3 15 Oct 1 942	104½	105½
3 1 Juin 1950-55	98¼	99
3 1-2 15 Oct 1944-49	103¼	104¼
4 15 Oct 1943-45	108	109
4 14 Oct 1939	107¼	108¼
5 1-2 1 Dec 1937	107¾	108½
5 1 Mars 1937	103¾	104¾
4 1-2 1 Sep 1940	110	111
4 15 Oct 1947-52	106⅞	107⅞
4 1-2 15 Oct 1944	111¾	112¾
4 -2 1 Fev 1946	111¾	112¾
4 1-2 1 Nov 1946-56	109⅝	110⅝
Do 1947-57	109⅝	110⅝
Do 1948-58	110	110⅞
Do 1949-59	110½	110⅞
5 1 Nov 1941	112¾	113¾
5 15 Nov 1936	102	102¼
5 15 Oct 1943	113¾	114¾
Garanties par le Dominion:		
C N R 2 1938	100¾	101¾
Do 3 1944	102¾	103¾
Do 1945-50	98	99
Do 4 1-2 1951	113¼	114¼
Do 1956	113½	114½
Do 1957	111½	112½
Do 4 3-4 1955	115¾	116¾
Do 5 1954	115½	116½
Do 1949-69	118	119
Provinciales:		
Alta 4 1954	80	83½
Do 4 1-2 1956	82	85½
C B 5 1-2 1945	97½	100
Do 4 1-2 1953	93	95½
Man 4 1-2 1956	102	104
Do 6 1947	105	108
N B 4 1-2 1961	108½	110½
Do 5 1954	110¼	112¼
N E 4 1-2 1960	110	112
Ont 4 1962	105½	107
Do 4 1-2 1949	108½	110
Que 4 1954	107¼	109¼
Do 4 1-2 1963	112	113¾
Sask 4 1954	85	88
Do 4 1-2 1951	93	96
Rails et Navigation:		
C P R 5 1954	106½	108
Can SS 6 1941	58½	60½
Do 5 1943	102	..
Utilités publiques:		
Beauhar 6 1959	31	..
Do 5 1-2 1973	82	84
Do 5 1973	26½	28
Bell Tel 5 1960	121	123
Duke Price 6 1960	105¼	106½
Gat Pow 5 1956	96¾	98½
Do 6 1941	88½	90½
Int H Elec 6 1944	45	47
M L H & P 3 1-2 1956	100½	102
Do 5 1951	105¼	..
Mtl Tram 5 1955	86¼	88
Que Pow 5 1968	105	107
Shaw W & P 5 1970	107	..
Do 4 1-2 1970	104	106
United Secs 5 1-2 1952	83	85
Industrielles:		
Abitibi 5 1953	47½	49
Brown Co 5 1-2 1946	40¾	42
Can Cem 5 1-2 1947	105¾	107¼
Can Vick 6 1947	91	93
Con Paper 5 1961	33½	35
Donn P 5 1-2 1958	69	72
Fraser 6 1950	110	113
Gen Steel W 6 1952	101	103
Price Bros 6 1947	114	116

BOURSE DE TORONTO (mines)

Cours fournis par J.-A. HEBERT & CIE, agents de change. 109, Côte de la Montagne, Québec. Téléphone 2-2796.

S éance du 2 avril 1936

		Haut	Bas	Ferm
500	Acme Oil	14½	14½	14½
5300	Afton	61	58	58
3000	Alex	2	2	2
13000	Algoma	8	7¾	7¾
2000	Ashley	14	14	14
6000	Astoria	4½	4½	4½
3700	Bagamac	8¾	8¼	8½
12500	Barry H	5	4½	4⅞
7120	Base Met	26	23	25½
500	B E A R	38	38	38
4100	Beatty	145	140	140
1165	Big Miss	6½	6½	6½
5200	Bobjo	14	13	14
650	Bralorne	735	730	730
500	B R X	15	15	15
900	Buff Ank	490	490	490
25900	Buff Can	9¼	9	9
4700	Bunk Hill	15	14	14
550	Cal & Ed	132	132	132
2075	Can Mal	120	115	115
200	Cariboo	144	143	144
600	Cas T	141	141	141
9900	Cen Pat	325	316	322
140	Chem Res	107	107	107
1000	Clericy	4¼	4¼	4¼
5050	Coniarum	249	245	245
165	Dome	45	45	45
1750	Dom Ex	5	4⅝	5
1300	Eldorado	111	109	111
1890	Falcon	910	900	905
1500	Fed Kirk	5	5	5
32000	Franklin	4⅞	4¼	4¾
7150	God's Lake	85	82	83
4400	Goldale	22	22	22
1000	Gold Belt	35	35	35
8700	Goodfish	16	15½	16
8000	Graham	5	4½	4¾
8000	Granada	22	19¾	22
2000	Grandoro	10	9¾	9¾
4100	Greene	23¾	22½	22½
4875	Gunnar	96½	95	96
15100	Hard Rock	65	64	65
1900	Harker	9½	9	9
885	Hollinger	15¼	14⅞	14⅞
4300	Homestead	37	35½	36
17590	Howey	70	66	69
5230	J M Cons	51	50	50
4710	Kirk Lake	50	48½	49½
1605	Lake Sh	54	54	54
3100	Lama Cont	8½	8	8
34800	Lebel	22½	21	21
7500	Lee Gold	3½	3¼	3½
7780	Little L L	715	690	695
3655	Macassa	379	375	375
12100	Man & E	16½	15½	15¾
22600	Maple L	14½	13	14
595	McIntyre	43¾	43	43
80150	McKenzie	167	160	163
250	McKin	56	56	56
25500	McMill	7½	6½	6½
5400	McVittie	27	26½	26½
11000	McWatts	125	119	123
1450	Min Corp	125	120	125
23100	Minto	79	72	72
1700	Morris K	69	68½	69
19000	Murphy	3¾	3½	3½
19000	Newbec	3	2⅞	3
1700	Nipissing	270	260	270
2324	Noranda	54¼	53	54¼
15650	Nor Can	44	40	44
500	O'Brien	37	37	37
1980	Olga Oil	10⅛	9	9¼
1810	Omega	62	61	61
3262	Pamour	440	435	440
17975	Paymaster	80	78	80
3400	Perron	139	135	138
3000	Pet Cob	3	2⅞	3
10230	Pick Cro	610	575	595
200	Premier	228	228	228
500	Pres	23	23	23
900	Que M	105	100	105
500	Quemont	7½	7½	7½
3350	Read Auth	215	208	214
26635	Red Lake	112	105	105
1700	Reno Gold	115	114	114
23400	Roche	9	7½	8¾
617	Royalite	35⅛	34¾	35⅜
2993	San A nt	240	235	235
6248	Sherritt	117	112	113
4465	Siscoe	324	315	318
7000	Sou Tib	4½	4¼	4½
13900	Stada	36	34	34½
600	St Anth	24	24	24
750	Sud Bas	430	425	430
1600	Sud Con	16	15½	15¾
2700	Sullivan	101	100	100
1430	Sylvanite	255	245	245
2760	Teck H	460	455	455
21300	Texas	435	420	435
15	Toburn	145	145	145
1000	Towagmac	29	29	29
3710	Ventures	222	215	215
566	Waite Amu	112	110	111
19500	Wayside	16¾	16	16½
2000	White Eag	4	3⅞	4
16000	Wilt C	8¾	7¾	8½
*3215	Wright H	810	800	805
	Total des ventes : 1,014,000.			
	HORS-LISTE:			
10700	Aldermac	12½	12	12¼
10500	Brett Tr	4⅞	4½	4¾
2400	Cen Man	20	20	20
14900	Church H	8	7¾	8
115	Co C op	350	350	350
1150	Cobalt	2¼	2¼	2¼
1150	Dal Oil	61	55	61
2300	Home Oil	118	114	118
380	Hud Bay	26½	26⅜	26½
1500	Kirk Town	19	19	19
9100	Lake Mar	6	5⅛	5¾
4500	Malrobic	3¾	3½	3¾
500	Mandy	28	28	28
1500	N Hawk	2½	2⅛	2½
4700	Nordon	17½	16¼	17
500	Osisko	9½	9½	9½
1200	Park Hill	24	23½	23½
1000	Pawnee K	3½	3½	3½
1810	Pend Ore	99	97	98
25500	Porc Cro	10½	9½	10½
99500	Ritchie	6⅝	5	5¼
7000	Robb Mont	6½	6	6
1000	Temiska	3	3	3

Valeurs étrangères à New-York

Cours fournis par BARRY & MCMANAMY, membres de la Bourse de Montréal. 72, rue St-Pierre, Québec, Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 2 AVRIL 1936

Ventes:	Valeurs:	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Off.	Dem.
6000	Argentine 6 1961	99⅞	99⅞	99¾	99¾	99¾	100
3000	Australia 5 1955	105½	105½	105½	105½	105½	106
	Belgium 6 1-2 1949					106¼	107½
1000	Do 6 1955	103¼	103¼	103¼	103¼	102	103½
	Bolivia 7 1958					7¼	7½
13000	Brazil 6 1-2 1957	25¼	25⅜	25¼	25⅜	26¼	26⅛
	Do 7 1952					27½	28
	Do 5 1951					69	70
	Brisbane 5 1958					99⅛	99⅛
4000	Buenos Aires 6 1961	62½	62½	62⅛	62⅛	62⅝	63
6000	Chile 6 1961	16½	16½	16½	16½	14½	14¾
	Colombia 6 1961					22	22½
1000	Cundi 6 1-2 1959	11	11	11	11	11	11⅗
5000	Dom of Can 5 1952	112⅞	112⅞	112⅞	112⅞	112½	113
	French 7 1-2 1941					170⅝	175
	Do 7 1949					176⅝	178½
9000	German 5 1-2 1965	27⅛	27⅛	27⅛	27⅛	26¾	27½
	Haiti 6 1952					96	96⅜
17000	Italy 7 1951	70	71⅛	70	71⅛	71	72
5000	Japanese 5 1-2 1965	79½	79⅝	79½	79⅝	79½	79¾
	Medellin 6 1-2 1954					9⅛	9½
36000	Milan 6 1-2 1952	59¼	60	59¼	60	59½	60½
	New South Wales 5 1957					101¾	102¼
	Parana 7 1958					17¾	18¼
1000	Peru 6 1960	13⅝	13⅝	13⅝	13⅜	13⅝	13⅞
1000	Poland 6 1940	74¼	74¼	74¼	74¼	74	76½
	Do 7 1947					105¾	106½
	Rio de Jan 6 1-2 1959					15⅜	16
3000	Do 1953	15⅝	16	15⅝	16	14⅞	16
	Rio G Do S 6 1969					15⅞	16½
9000	Rome 6 1-2 1952	61½	62¼	61½	62	62⅝	64½
9000	San Paulo 7 1940	86½	87	86½	87	85	86½
6000	Serbs 7 1962	24⅜	24⅜	24⅜	24⅜	24⅜	25½
	Soissons 6 1936					158	
12000	United K 5 1-2 1937	106	106	106	106	106	106½

Petite Bourse de New-York

Cours fournis par GREENSHIELDS & CO., 106, Côte de la Montagne, Québec.

Séance du 2 avril 1936

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	142	141½
Am Cyanam B	36⅛	36
Am Gas & Elec	38½	38½
Am Superpower	2¾	2⅝
Brazilian	13	13
Cities Service	5¼	5¼
Cons Gas of Balt	87¼	88
Duquesne Brew Com	..	11½ B
Do Classe A	..	12¼-13
Elec Bond & Share	23⅛	23⅝
Ford of Can A	24½	..
Gulf Oil	95⅛	96⅜
Hudson Bay Mining	26⅛	26⅛
Humble Oil	72⅜	72⅝
Imperial Oil	23⅜	23⅝
Int Mining	12⅞	12¾
Int Petroleum	37⅜	37½
National F & Gas	22	22
New Mont Mine	91	91
Niagara & Hudson	10½	10¼
Penn Road R Y	4	4
Pittsburgh Brew Ord	..	3-3⅜
Do Priv	..	25-26½
St Regis Paper	4⅜	4¾
Taggart Corp	7½	7½
United L & P	7⅛	7⅞

Cours des Trusts Fixes

Séance du 2 avril 1936

	Off.	Dem
Diversified Trust A	-	-
Do B	10½	10¾
Do C	4.65	5.00
Do D	6.90	7.65
Quarterly Income Sh (Fonds américains)	1.60	1.63
Cdn Intl Trust	5¼	5¾
Cnd Inv Fund	4.25	4.55
N A Trust 1953	2.63	2.67
Do 1955	3.40	3.45
Do 1956	3.36	3.40
Do 1958	3.40	3.50
Cumulative Trust	6.05	6.10
New Corp Trust Cum	3.43	3.46
Do Dist	3.43	3.46

Prix de gros

A MONTREAL

Séance du 2 avril 1936

Blé Nord No 1		0.90
Blé Nord No 2		0.89
Avoine d'engrais No 1		0.35
Orge Ouest No 3		0.47
Orge No 5		0.44
Par boisseau, à Montréal, ex-magasin.		
Graine moulue à engrais:		
Son		$20.25
Gru rouge		$21.25
Gru blanc extra		$26.25
(Par tonne comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).		
Grain séché de brasserie		$18.00
par tonne, au détail		$20.00
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail		$2.90
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix au wagon par baril		$3.70
Qualité de choix régulière par baril, ex-magasin	$3.90	$4.00
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée	$4.40	$4.50
Farine de blé du printemps:		
Première patente		$5.50
Deuxième patente		$5.10
Patente à boulanger		$5.00
Par baril en sacs de chanvre de 98 livres à Montréal.		
Foin pressé:		
Extra No. 2		$10.00
No. 2 Timothy		$ 9.00
No. 3 Timothy		$ 7.00
Par tonne		
Patates:		
Ile P E Montagnes, en 90 lbs	$1.30	$1.35
Ile P E cobblers en sacs de 90 lbs	$1.25	$1.30
Ile P E Montagnes en sacs de 80 lbs	$1.10	$1.15
Ile P E cobblers en sacs 80 lbs	$1.15	$1.20
Nouveau-Brunswick en sacs de 80 lbs	$1.10	$1.15
No 1 Québec, Montagnes, en sacs de 80 lbs	$1.00	$1.05
No 2 Québec	$0.90	$0.95
Nouvelles des Bermudes en boîte de 50 lbs	$2.00	$2.25
Oeufs:		
A-1 gros	0.28	0.31
A-1 medimu	0.26	0.29
A-gros	0.24	0.25
A-medium	0.23	0.24
A-poulettes	0.22	0.23
C	0.21	0.22
Beurre:		
No 1	22½	23
Fromage:		
Ontario No 1 coloré		0.11
Melasse d'engrais:		
Canne à sucre Indes Occidentales (final blackstrap) par gallon f. o. b. Montréal quantités de 54 à 60 barils par wagon y compris barils de 45 gallons		0.13
Wagons-citernes (approximativement 6,700 gallons)		0.16
Volailles pour bouillir	0.22	0.20
Dindons pour rôtir	0.28	0.30
Oies	0.16	0.18
Volailles de choix	0.21	0.23
Poulets de choix	0.28	0.30
Canards domestiques	0.21	0.23

Cours des changes

Cours des changes en clôture à New-York, fournis par la BANQUE DE MONTREAL.

Séance du 2 avril 1936

Angleterre demande	4.95	⅝
Câbles	4.95	¾
Australie	3.9640	
Nouvelle-Zélande	3.9959	
France	0.0659	¾
Belgique	0.1695	
Italie	0.0793	
Suisse	0.3262	
Hollande	0.6800	
Espagne	0.1367	
Allemagne	0.4032	
Suède	0.2557	
Norvège	0.2490	
Danemark	0.2214	
T.-Slovaquie	0.0414	
Brésil	0.0570	
Pologne	0.1892	
Autriche	0.1880	
Hong Kong	0.3280	
Yen	0.2398	

Dollar canadien : 13-32 pour cent escompte

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la BANQUE ROYALE DU CANADA.

Séance du 2 avril 1936

Argentine, peso	0.2766
Australie, livre	3.9731
Autriche, schilling	0.1892
Belgique, belga	0.17
Brésil, milreis	0.0572
T.-Slovaquie, couronne	0.0416
Danemark, krone	0.2223
Finlande, finmark	0.0221
France, franc	0.066215
Allemagne, reichsmark	0.4048
G.-Bretagne, livre	4.9751
Hollande, florin	0.6828
Hongrie, pengo	0.2977
Inde, rupee	0.3769
Japon, yen	0.2910
N.-Zélande, livre	4.0132
Norvege, krone	0.2503
Pologne, zloti	0.1899
Sud Afrique, livre	4.9515
Espagne, peseta	0.1373
Suède, krone	0.2567
Suisse, franc	0.3276

Etats-Unis Dollar 13-32 pour cent prime

Cours moyens des obligations

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 3. -- Voici le tableau des moyennes des obligations à New-York pour la séance du 2 avril 1936 préparé par Standard Statistics Co. Inc.:

	20 cf	10 ind	10 uti	10 etr
Hier	92.6	102.6	101.8	69.6
Avant-hier	92.3	102.6	101.8	69.7
Mois dern	93.7	103.2	102.1	71.8
1935	76.6	92.6	88.9	65.8
Haut 1936	94.3	104.1	102.5	72.0
Bas 1936	86.9	102.1	99.3	69.5
Haut 1935	88.8	102.2	99.8	70.4
Bas 1935	76.4	92.2	84.5	65.5
Bas 1932	45.8	40.0	64.6	42.2
Haut 1928	101	1 98.9	102.9	100.5

Obligations:

Hier	111.5
Avant-hier	111.5
Mois dernier	111.8
1935	109.3
Haut 1936	111.8
Bas 1936	110.2
Haut 1935	110.[illegible]
Bas 1935	107.9
Haut 1928	104.4
Bas 1932	86.8

Le marché des denrées

Séance du 2 avril 1936

Beurre, comptant:
Québec : Ouv 22⅝ ; Haut 22⅝ ; Bas 22⅝ ; Ferm 22½ à 22⅝. Ferm précédente 22⅛.
Ventes : 174 boites Québec, 22⅝.

Fromage, comptant:
Ontario coloré (Nov) 11 à 11¼

Oeufs, comptant:
Ontario A-gros 21 à 21½ ; A-medium 19½ à 20 ; A-poulettes 18½ à 19

Beurre, en transit:
Non coté.

Fromage, en transit:
Non coté.

Beurre, à terme:
Avril 19½ à 21½ ; Mai 19 à 20½ ; Juin 19¼ à 20 ; Novembre 20¾ à 21¼

6

BOUTEILLES (12 onc.) FORMAT REGULIER DE

CANADA DRY

"Le Champagne des Ginger Ales"

55¢ *(plus dépôt pour les bouteilles)*

EN CARTONS SPECIAUX DE PRINTEMPS — PRIX REGULIER 75c

Profitez dès aujourd'hui de cette vente-aubaine spéciale. Votre fournisseur en a une quantité limitée. Commandez tout de suite votre provision. Cette offre est limitée à Québec et à ses environs immédiats.

LES JUMEAUX DE TARZAN

Par Edgar Rice Burroughs

Episode No 12

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.).

Tarzan avait faim. Mais le roi de la jungle n'était pas astreint à toutes les conventions qui entourent un repas pris chez les civilisés. Il se rapprocha avec l'astuce du tigre d'une antilope qui passait à quelque distance. Une flèche rapide fit vibrer l'air lourd de la jungle. L'antilope tomba. Et du même coup le dîner de Tarzan fut prêt.

Le géant se rassasia de la chair succulente de sa proie, puis il enfouit le surplus dans une cache en prévision de son retour par la même route. Tarzan ne tuait que pour se nourrir et il ménageait sa nourriture. Il sourit en songeant à ce que penseraient Dick et Doc devant la perspective d'avoir à se sustenter de façon aussi frugale...

...Au même instant Dick et Doc étaient en grand danger de servir de nourriture à Numa, le lion. Quand ils furent un peu revenus de la consternation où les avait jetés le terrible rugissement du carnassier, ils se mirent à courir dans la direction qu'ils croyaient les conduire au chemin de fer.

Mais en arrivant à un endroit où le sentier se divisait, ils s'arrêtèrent confus, ne se souvenant plus du chemin par lequel ils étaient venus. Après avoir hésité un instant, ils reprirent leur course s'engageant dans le mauvais sentier ! Et derrière eux, Numa, le lion, ayant répéré cette double proie, les suivait sans se hâter !

D'UNE NUIT A L'AUTRE

Les tournois de boxe amateur

L'Association Sportive de Québec qui, par l'entremise de son nouveau promoteur, Léo Bourgault, avait obtenu de la commission athlétique et sportive de Québec les dates du 20 et du 27 avril, dans le but de tenir un tournoi pour les championnats amateurs de Québec, dans toutes les classes, sera probablement obligée d'en venir... aux prises avec l'A. A. U. of Canada.

A l'assemblée de la commission, mercredi soir, Marcel Pouliot, qui représentait l'A. S. Q., refusa de céder ces deux dates au Club Mutuel, pour lui permettre de présenter deux séances de lutte, parce que son association a signé un contrat de location avec l'Aréna, et qu'il lui faut évidemment le respecter.

Marcel a déclaré que l'organisation de ce tournoi avait été commencée il y a un mois et demi, et qu'il a versé entre les mains du vice-président local de l'A. A. U. of Canada la somme d'argent nécessaire pour l'honoraire d'une sanction.

x x x

Or, Georges Dorais, président du Mutuel, a produit devant la commission un certificat de l'A. A. U. of Canada lui accordant la permission de tenir le tournoi pour les championnats amateurs de boxe de la cité et du district de Québec.

x x x

Personne ne peut blâmer Dorais s'il a su être le premier à se débrouiller dans le labyrinthe de l'A. A. U. of Canada. D'un autre côté, l'Association Sportive de Québec aura le droit de demander à M. White, dimanche, comment il se fait qu'en dépit du fait qu'elle a versé les honoraires exigés pour la sanction, elle n'a pu l'obtenir avant le Club Mutuel.

x x x

En ce qui concerne la commission, on peut dire qu'elle est actuellement forcée de maintenir le statu quo, du moins jusqu'à dimanche.

Il s'agit maintenant de savoir si l'A. A. U. of Canada a le droit de sanctionner des tournois à des dates déterminées par elle, sans au préalable avoir consulté la commission qui a juridiction sur la boxe, dans son district.

x x x

En toute justice pour l'A. S. Q. et le Club Mutuel, il nous est donc impossible d'annoncer leurs tournois, tant qu'une décision n'aura été prise par les représentants de la commission athlétique et sportive de Québec et l'Amateur Athletic Union of Canada.

Little décide de "monayer" son golf

William-Lawson Little, fils, le plus sensationnel des golfeurs amateurs, depuis le règne glorieux de Bobby Jones, vient de décider, à l'âge de vingt-cinq ans, de devenir professionnel.

Little n'a subi aucun échec en 31 matchs de tournois, et, en deux années consécutives, a décroché les championnats amateurs d'Angleterre et des Etats-Unis. Satisfait sans aucun doute de ce brillant record, Little a réalisé que le moment ne pouvait être mieux choisi pour laisser les "rangs" des purs, et monayer ce record. Il a signé un contrat à long terme avec une compagnie qui manufacture des articles de sport, et, puisqu'il est aussi "gambler" que la plupart des grands golfeurs, il participera aux grands "tournois payants" dans l'espoir de se tailler lui aussi une "pointe du gâteau".

Lawson débutera comme professionnel dans le tournoi des maîtres qui devait s'ouvrir hier à Augusta, mais qui ne commencera qu'aujourd'hui, en raison de conditions climatériques peu intéressantes.

On pourra voir maintenant ce qu'il fera en "match play" contre des golfeurs de la taille des Picard, des Sarazen, des Hagen, des Revolta, des Cruickshank et compagnie.

LIONEL LeBEL.

UNE BAGARRE TERMINE LA PARTIE D'HIER SOIR

Trois minutes avant la fin de la période supplémentaire, c'est-à-dire après que les Nationals eurent compté deux points contre les Aces, une bataille générale éclata entre les joueurs. — Les spectateurs s'en mêlèrent, et firent un mauvais parti aux arbitres et aux constables qui sautèrent sur la glace pour les protéger. — Les Aces menèrent par 1-0 à la fin de la première période, et 3-2 après la deuxième. — La troisième se termina à 4-4, et le Toronto a officiellement remporté la victoire à 6-4.

SYLVIO MANTHA ASSISTAIT A LA PARTIE

(Par LIONEL LEBEL)

Les Nationals, de Toronto-Ouest, ont scoré deux points dans la période supplémentaire pour remporter, au pointage de 6-4, une seconde victoire consécutive sur les Aces Juniors de Québec, les éliminant ainsi de la série Memorial.

Les deux clubs n'ont joué que sept des dix minutes de la période supplémentaire, car la saison du hockey local s'est terminée par une mêlée générale à laquelle prirent part les joueurs des deux clubs, les deux arbitres, deux constables et une cinquantaine de spectateurs. Plus de 1,500 autres amateurs sautèrent aussi sur la glace pour mieux voir ce qui se passait dans l'arène.

Après que Jennings eut compté, avec l'aide de Roy Conacher le second point du Toronto dans la période supplémentaire, certains joueurs de l'Ace perdirent la tête et caressèrent un peu rudement leurs adversaires avec leurs bâtons. L'un des "chandails rouges" frappa Mercier en retournant vers le banc de son club, en guise de représailles, et ce fut le signal des hostilités. D'abord les joueurs se battirent entre eux, puis des spectateurs vinrent à leur rescousse. Quand tous les joueurs torontoniens eurent réussi à se grouper, à l'extrémité sud de la patinoire, les amateurs-pugilistes s'attaquèrent aux arbitres McKay, de Toronto, et George Mallinson, de Montréal. Deux constables sautèrent sur la glace pour protéger les officiels et entreprendre de les escorter jusqu'à leur chambre. Ils furent eux aussi l'objet des "attentions" des pugilistes improvisés.

Le "fricot" a duré une bonne demi-heure et ce n'est que vers 11 heures 30 que l'Arena fut à peu près totalement évacué.

x x x x

Il est malheureux, pour la réputation sportive de Québec, que cette bagarre ait éclaté, mais, d'un autre côté, j'imagine que ce "spectacle" n'aurait probablement jamais eu lieu si la Canadian Amateur Hockey Association avait eu la présence d'esprit — pour ne pas dire la décence — de nommer un arbitre de Toronto et un de Québec. Les esprits étaient montés, et ce qui est arrivé hier soir n'est que le dénouement inévitable de la série d'injustices criantes dont les équipes de Québec ont été l'objet en fin de saison dans les séries éliminatoires.

x x x

Quel sera le résultat de l'incident d'hier? Je crains fort que la C.A.H.A. use de représailles envers notre ville.

x x x

Sylvio Mantha, "coach" des Canadiens, assistait à la partie d'hier. Il était venu à Québec spécialement pour surveiller certains joueurs des deux équipes. Sylvio vit la partie à peu près incognito. On lui avait donné une petite place tout près de la porte du côté est dont les Aces se servent pour entrer sur la glace.

x x x

Avec un troisième joueur de défense sur lequel il aurait pu compter, et un peu plus de chance, "Pat" Kennedy aurait pu remporter les honneurs de la partie d'hier, et rendre très problématique l'issue de la série.

Leblond et Freddy Bélanger ne se reposèrent que lorsque les arbitres les punirent. Ils dépensèrent, à mon avis, trop d'énergie à monter plus souvent qu'à leur tour. Ils auraient dû ménager leurs forces pour les employer à bloquer leurs adversaires.

x x x

Mercier reçut le Puck de Laforest, à la ligne bleue du Toronto, contourna la défense gauche pour compter grâce à un lancer de près, le premier point de la partie, en 16.50, dans la première période.

Leblond purgeait une mineure, dans la seconde période, quand Héron égalisa le score pour Toronto. Quelques secondes après son retour sur la glace, Robertson mit les Nationals en avant à 2-1. Une minute et demie plus tard, Laforest mit le score à 2-2, avec l'aide de Mercier. Vers la fin de la période, Leblond descendit du côté droit jusqu'à l'extrémité de la patinoire, et passa en arrière à Poulin, qui ne commit aucune erreur en s'approchant rapidement de Hall. La période se termina au score de 3-2 en faveur des Aces. Quelques secondes avant la cloche, Theetge et Bélanger avaient manqué une magnifique occasion de scorer.

En 3.45, dans la troisième période, Crawford lança de la ligne bleue pour expédier le disque en arrière de Breen. Ce fut un point-surprise. Theetge fut ensuite expulsé pour avoir mis Laurent hors de combat avec un coup de hockey, et, pendant son absence, Héron scora avec un joli revers. 21 secondes plus tard Laforest subtilisa le Puck à un joueur adverse, pénétra dans la zone d'attaque, contourna la cage de Hall, et compta le point qui permit aux Aces d'égaliser à 4-4.

x x x

Crawford compta en 2.21, dans la période supplémentaire, et c'est après le point qu'enregistra Jennings, en 6.49, que la bagarre éclata.

ALIGNEMENTS

Toronto:		Québec Aces:
Hall	Buts	Breen
Crawford	Défenses	F. Bélanger
Laurent	Défenses	Leblond
Gamble	Centres	Laforest
Jennings	A. D.	Mercier
Conacher	A. G.	Delisle

Subs : Toronto : Héron, O'Flaherty, Shill et Robertson.
Subs : Aces : M. Bélanger, Poulin, Theetge et Mitchell.
Officiels : "Beef" McKay, Hamilton; George Mallinson, Montréal.

SOMMAIRE

Première période

1—Aces, Mercier (Laforest) 16.50
Punitions : F. Bélanger et Crawford.

(Suite à la page 10)

messieurs---
pour votre toilette de
PAQUES
Visitez le nouveau magasin de
GEO. CORMIER
CONFECTION — Articles de qualité pour l'homme bien mis — MERCERIES
303 rue St-Joseph
303, rue ST-JOSEPH — TEL.: 4-1080

Les Maple Leafs ont éliminé les Amerks

Le Toronto s'est qualifié pour la finale en disposant des hommes de Red Dutton au score de 3-1. — La troisième période fut fatale aux Américains, qui se firent compter deux points. — Les deux clubs comptèrent chacun un point dans la période initiale, Jackson pour les Leafs et Stewart pour les Américains. — Thoms mit les Leafs en avant vers la fin de la période finale, puis Clancy ajouta un autre point à la suite d'un "rush". — Seulement quatre punitions furent distribuées

A DETROIT DIMANCHE

Par A. E. Pulford,
de la Presse Canadienne.

Toronto, 3. — (P.C.) Les Maple Leafs de Toronto se sont qualifiés pour rencontrer les Red Wings de Détroit dans la ronde finale de la coupe Stanley, en battant les Américains, hier soir, par un score de 3-1.

Les Newyorkais de Red Dutton soutinrent la formidable attaque des Leafs pendant deux périodes, mais ils furent enfoncés alors qu'il ne restait que 7 minutes de jeu dans l'engagement final. Comme les Amerks laissaient momentanément leur jeu défensif pour exécuter un assaut sur les buts de Hainsworth, Buzz Boll s'empara de la rondelle, fit une passe parfaite à Bill Thoms qui fit sortir Worters de ses filets et scora le point de la victoire. Six minutes plus tard, Thoms assura la victoire des Leafs en donnant à Clancy l'opportunité de compter un troisième point. Le Toronto gagne donc la semi-finale deux parties à une ; il jouera maintenant contre Détroit dans la finale qui commencera à Détroit dimanche.

Combattant désespérément sous l'égide de Red Dutton, les Américains luttèrent durant chaque minute de la partie, mais ils furent déclassés après la première période. Ils jouèrent un magnifique jeu défensif, mais les Leafs eurent le meilleur à l'attaque. Worters, le héros de la partie de mardi, fit 30 arrêts, tandis que Hainsworth ne recevait que 15 lancers.

Thoms, centre de la seconde ligne des Leafs, donna la plus brillante exhibition de toute la série.

Jackson compta le premier point quand Worters négligea de déblayer son territoire après avoir arrêté un lancer de Pep Kelly. Le Busher eut un lancer facile sur Worters.

59 secondes plus tard, Stewart prit une passe de Jerwa à la ligne bleue et fit un lancer à 15 pieds des buts : Hainsworth n'eut aucune chance de parer le coup.

La seconde période n'apporta aucun résultat. Les Leafs continuèrent d'attaquer sans relâche dans la dernière période. Finalement, Thoms déjoua Worters, sur une passe de Boll, pour donner la victoire aux Leafs.

Le dernier point fut un présent des Amerks. Ils étaient tous campés près des buts du Toronto, quand Clancy, Thoms et Boll s'échappèrent, avec aucune opposition devant eux.

Le vétéran Harold Cotton couvrit si bien durant toute la partie le gros Charlie Conacher que celui-ci ne put faire aucun lancer dangereux sur Worters.

ALIGNEMENTS

Americans:		Toronto:
Worters	Buts	Hainsworth
Jerwa	Défenses	Day
Murray	Défenses	Clancy
Voss	Centres	Davidson

TOURNOI DU PALACE

Le grand tournoi de petites quilles pour hommes aura lieu à la salle Palace dans la semaine du 20 avril.

Ce tournoi est pour le championnat de Québec et District, dont l'emblème est la coupe Brunswick, Balke Callender Co.

Tous ceux qui désirent s'inscrire dans ce tournoi peuvent le faire dès maintenant en s'adressant à la salle Palace, 25 rue St-Jean.

Invitation à Dick Osborne

Dick Osborne, le sensationnel nageur de Québec, a été invité par Maurice-M. Bruker, directeur des sports aquatiques du Y. M. C. A., à se rendre à Montréal pour prendre part, demain soir, à la course de cent verges, en style libre, qui réunira les meilleurs nageurs de Montréal et de Toronto. Bob Pirie, de Toronto, sera du nombre des concurrents.

Le but de cette course est de trouver les nageurs les plus rapides qui pourraient constituer une puissante équipe pour le relais.

Les directeurs du Winter Club ont demandé à Paul Mecteau, l'instructeur du club, d'accompagner Osborne à Montréal.

LES ANNEAUX

LIGUE INTERIEURE

Cinq parties seront à l'affiche pour ce soir dans la classe "C" à savoir :

Jeunesse Libérale vs Taverne Léo Bourgault à 1090 1-2, rue St-Vallier.

Parent vs Jos. Blais, à 213 rue Kirouac.

Pepsi-Cola vs St-Germain, à 117 rue St-Germain.

Léveillé vs Claire-Fontaine, à 69 1-4, rue St-Luc.

C. N. R. A. vs St-Jacques Inc. à 26, rue Racine.

Invitation est faite à tous les amateurs de se rendre nombreux.

(ROSAIRE)

Klein	Ailes	Kelly
Anderson	Ailes	H. Jackson

Subs : Americans : Doran, Stewart, Chapman, Cotton, Carr, Oliver, Schriner, Kalbfleisch, Dutton.
Subs : Toronto : Boll, Conacher, Finnigan, Thoms, Shill, Horner, Mann, Primeau, Blair.
Officiels : Bill Stewart et Eusèbe Daigneault.

SOMMAIRE

Première période

1—Toronto, Jackson (Davidson, Kelly) 14.20
2—Américains, Stewart (Jerwa, Oliver) 15.25
Punitions : Conacher, Kalbfleish.

Deuxième période

Pas de point.
Punitions : Horner 2.

Troisième période

3—Toronto, Thoms (Boll) 12.51
4—Toronto, Clancy (Thoms, Boll) 18.33
Aucune punition.

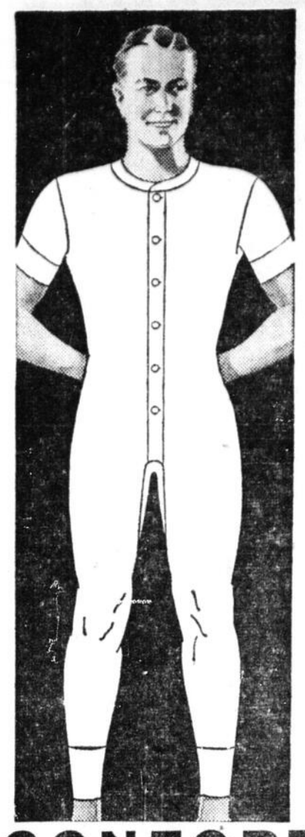

CONFORT

Les hommes qui aiment le confort préfèrent le Sous-Vêtement Balbriggan Penmans parce qu'il est confortable, par température basse ou élevée. Le tricot poreux permet à la peau d'être aérée d'une façon saine tandis que les fils doux absorbent la transpiration et fournissent la chaleur au corps. Se fait dans les modèles désirés.

Penmans
SOUS-VETEMENT BALBRIGGAN
B636

La pluie retarde d'une journée l'ouverture du tournoi open d'Augusta

Service de la
Presse Associée

Augusta, 3. — Les meilleurs golfeurs professionnels et amateurs du continent, réunis ici pour prendre part au tournoi national "open" d'Augusta, auquel est attachée une bourse de $5,000.00, ont vu l'ouverture du tournoi remise à aujourd'hui à cause de la pluie qui tombait en trop grande abondance hier.

Les officiels ont déclaré que dix-huit des 72 trous seront joués aujourd'hui.

Henry Picard, de Hershey, et Bobby Jones sont favoris à 8 contre 1. Cinquante-quatre golfeurs sont inscrits dans ce tournoi "medal play".

x x x x

Au cours des séances de pratique, Jones a pris seize coups de moins que le "par", en quatre parties. Bobby Cruickshank a fait un neuf en 27 coups et Horton Smith a réalisé un "hole-in-one" (le troisième de sa carrière) sur le quatrième trou, qui a une distance de 190 verges, avec un numéro quatre.

UNE PARTIE ENTRE WINGS ET OLYMPICS, A DETROIT ?

Détroit, 3. — (P.C.) — Advenant la victoire des Leafs contre les Américains (le résultat est actuellement connu), les Red Wings de Détroit joueront ce soir une partie contre les Olympics de Détroit pour le championnat non-officiel de la ville.

"Il faut faire quelque chose pour garder nos joueurs en condition", a déclaré Jack Adams en revenant de la partie Windsor-Buffalo. "Je crois que personne ne sera prêt pour nous jusqu'à dimanche." Adams est presque certain que la première partie aura lieu ici dimanche et la seconde mardi.

Mais si les Américains gagnaient la série contre Toronto, les Red Wings seraient obligés de se rendre à New-York dimanche et alors la partie projetée entre Red Wings et Olympics serait contremandée. Les Olympics sont dans la même position. Ils ont éliminé le Syracuse en trois parties consécutives et ils attendent maintenant le vainqueur de la série Buffalo-Windsor.

Détroit est prêt à payer pour son hockey. Les parties pour la coupe Stanley rapporteront chacune au delà de $20,000 et les parties pour le championnat de l'Internationale de $5,000 à $6,000, surtout si les adversaires des Olympics sont les Bulldogs de Windsor.

Tout le monde l'aime!

ELLE EST SI BONNE

BIÈRE La Madelon

Demandez-la de préférence

FABRIQUÉE PAR LA SEULE BRASSERIE CANADIENNE-FRANÇAISE INDÉPENDANTE

Clairs... élégants... et légers.

comme une brise de Pâques sous le soleil :

Pour avoir une élégance impeccable, portez les Paletots et les Complets FORTERESSE. Ils sont faits de manière impeccable et les tissus employés sont de la meilleure qualité possible.

EXIGEZ

la marque québecoise

FORTERESSE

pour vos
Complets et Paletots de Pâques

EN VENTE CHEZ :

ROY & VILLENEUVE, 737 rue St-Vallier — HENRI DROLET, Ltée. 255, rue St-Joseph

Du nouveau!
CHATEAU ROYAL
VIN VIEILLI
Renforcé! au BRANDY
VIN ROUGE TYPE PORTO
VIN BLANC TYPE SHERRY
26 oz. 50¢, 40 oz. 75¢

HR HOLT, RENFREW

La vraie mode des
PALETOTS

Ce sont les paletots de chez Burberry... des modèles de la "Society Brand"... deux noms qui représentent le fin mot de la mode, de l'élégance et de la qualité. A notre rayon pour hommes, nous en avons un assortiment complet. Modèles, couleurs et tissus pour tous les goûts et toutes les tailles... gris, faons, bruns... carreaux, chevrons, nuances unies... raglans, genres boîte, types ajustés.

Paletots Burberry
$42.50 à $55.00

Paletots Society Brand
$25.00 à $50.00

Autres marques populaires à partir de $15.00

Venant d'arriver:
Chapeaux mous et derbys
de chez Scott et Christy, Angleterre... ce sont des modèles qui représentent la véritable mode en fait de qualité et de style.

Holt Renfrew & Co., Limited

Mettez en sûreté votre
PARDESSUS d'HIVER
Moyennant un prix nominal, $1.00, nous vous assurons qu'il restera en parfait état pendant l'été dans nos
VOUTES A AIR FROID
Téléphonez: 2-5221... et notre voiture ira le chercher.

TOURNOI DE l'A. S. Q.

Le tournoi de pool de l'Association Sportive de Québec, organisé par Alphonse Carrier et Patrick Nadeau, continue toujours d'intéresser les nombreux amateurs qui se rendent aux salles de l'A. S. Q. Deux autres joueurs sont passés en troisième ronde, mercredi soir dernier, Roger Noël a gagné une partie très contestée contre Jean-Paul Cantin au score de 150 à 113. Noël a terminé la partie avec une série de 26 points.

Donat Cayer a disposé d'Alphonse Carrier au pointage de 150 à 68. Cayer détient actuellement la meilleure série du tournoi avec 28 points. Mercredi soir dernier, il réussit à battre la série de 26 points, qui avait été faite par deux joueurs : L. Desjardins et Roger Noël. Comme on peut le voir le plus grand intérêt règne parmi les concurrents, et les amateurs.

Voici maintenant les deux parties à l'affiche pour ce soir :

8.00—Edouard Duchesneau vs G Renaud .

9.30—Maurice Lachance vs René Bernard.

SALLE LEROUX

Ce soir, à la salle Leroux, aura lieu la partie finale entre Arthur Lachance et Philippe Côté. La partie commencera à 8 heures 30.

LUTTE CE SOIR A LORETTEVILLE

Le promoteur Ernest Lanthier présentera ce soir un programme de premier choix à l'ouverture de la saison de lutte au local du Loretteville. Les quatre combats à l'affiche devraient fournir passablement d'action. Nul doute que tous les habitués se feront un devoir d'aller encourager ceux qui s'efforcent de les satisfaire. Au lever du rideau, Bod Nelson et Al Aubin, deux durs à cuire, se rencontreront dans un 30 minutes ou une chute.

Comme deuxième numéro, Maurice Gosselin et Lionel Trudel en viendront aux prises dans un 30 minutes.

La semi-finale sera un deux dans trois limité à 45 minutes entre Henri Gauthier et Maurice Bertrand, deux gaillards qui ne se ménageront pas.

Enfin le plat de résistance mettra en présence deux artistes du matelas d'à peu près égale valeur : Kid Hecker, de Québec, et Cyclone Bailey, des Trois-Rivières, mieux connu des amateurs sous le nom de Tiger St-Grégoire.

Le promoteur Lanthier est heureux d'annoncer que le troisième homme dans l'arène sera Jack Adams, arbitre bien connu des amateurs de lutte et de boxe.

La séance commencera à 8 heures précises.

AL MAMAUX EST TRES CONFIANT

Winter Garden, Floride, — (P. A.) Pendant que les experts sont presqu'unanimes à dire que Al Mamaux et son club Albany finiront dans la cave de la Ligue Internationale de baseball encore cette année, Mamaux est sûr que son club ne sera pas en dernière place.

Mamaux admet que son club a besoin de renfort pour rivaliser avec les autres clubs, mais il insiste sur le fait qu'avec un receveur d'expérience, un intérieur qui frappe bien et une paire de bons lanceurs il ferait la vie dure à la plupart des équipes de la ligue.

Depuis la clôture de la saison 1935, les Senators ont quasiment vendu ou échangé tous les joueurs qui faisaient partie du club à la fin de la dernière saison. Les seuls à demeurer au poste sont Bob Burke, un lanceur gaucher, Ed. Chapman, un autre lanceur, Eddie Boland et Alabama Pitts, deux voltigeurs.

On croit que Burke sera un des lanceurs de départ de Mamaux mais le bras de Chapman n'est pas encore en bonne condition, et Ed a été renvoyé chez lui. On ne croit pas que Boland et Pitts soient sur l'alignement au début de la saison. Il est probable que Pitts sera envoyé au Harrisburg de la ligue New-York-Pennsylvanie. En fait Mamaux ne ferait aucun pronostic.

"Nous essayerons de gagner chaque partie", dit-il, "Nous ennuierons passablement cependant ceux qui se croient trop sûrs de gagner. Donnez-moi un bon receveur, un intérieur et une paire de bons lanceurs, et nous gagnerons des places".

LE CHAMPIONNAT AUX CARDINALS?

New-York, 3. — (P. A.) Les experts du baseball ont fait connaître hier leur opinion au sujet du vainqueur probable dans la Ligue Nationale pour la saison 1936.

Dans le scrutin le plus serré qui ait encore été vu, 42 des 98 rédacteurs sportifs qui prenaient part à la votation placèrent en première place les Cardinals de St-Louis.

Les Cubs, qui gagnèrent le championnat de la Nationale l'an dernier, grâce à une sensationnelle série de 21 victoires, ont été le second choix, en dépit du fait qu'ils ont pratiquement le même alignement que l'an passé. Les Cubs ont reçu 39 votes, les Giants 13 et le Pittsburgh 3.

TOURNOI DU DAILY MAIL

Barmshot, Hampshire, 3. — (P.C.-Câble). — S.-L. King, de Knole Park, se trouvait, à la fin de la troisième ronde dans le tournoi de golf du Daily Mail, en tête du peloton avec Percy Allis et Jack Busson. Tous les trois ont un total de 215.

En arrière des leaders viennent C.-S. Denny, de Thorpe Hall, Alf Padgham et S. Fairweather, avec 216. Willie Lamb, de Toronto, est 48e avec un total de 230.

CHEZ WOODHOUSE

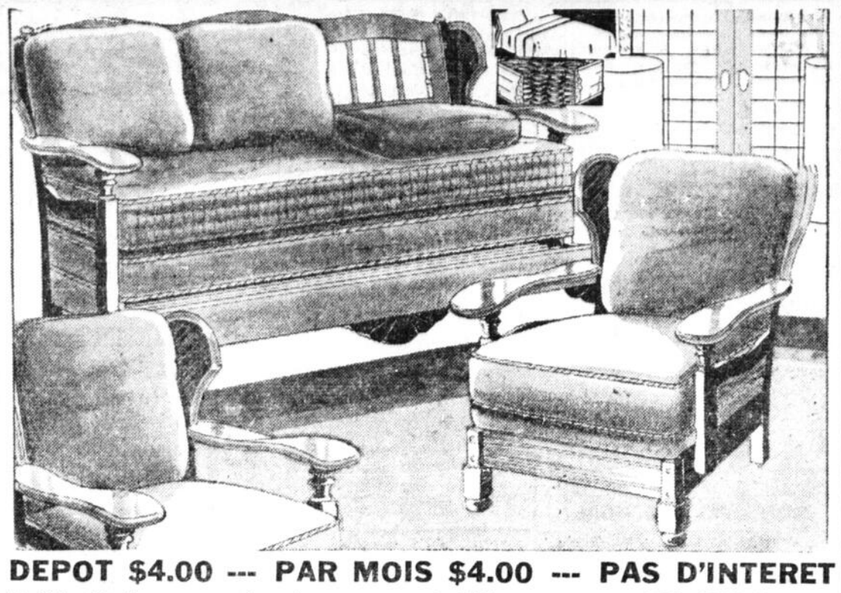

DEPOT $4.00 --- PAR MOIS $4.00 --- PAS D'INTERET

REG. $110.00

$85.00

Mobilier Studio en noyer de trois morceaux, tel qu'illustré. Larges bras en noyer et ailettes sur toutes les pièces. La construction est très solide et le confort sans égal. Le divan et les fauteuils sont à sièges à ressorts et coussins de dos. Le divan est à devant coulissant.

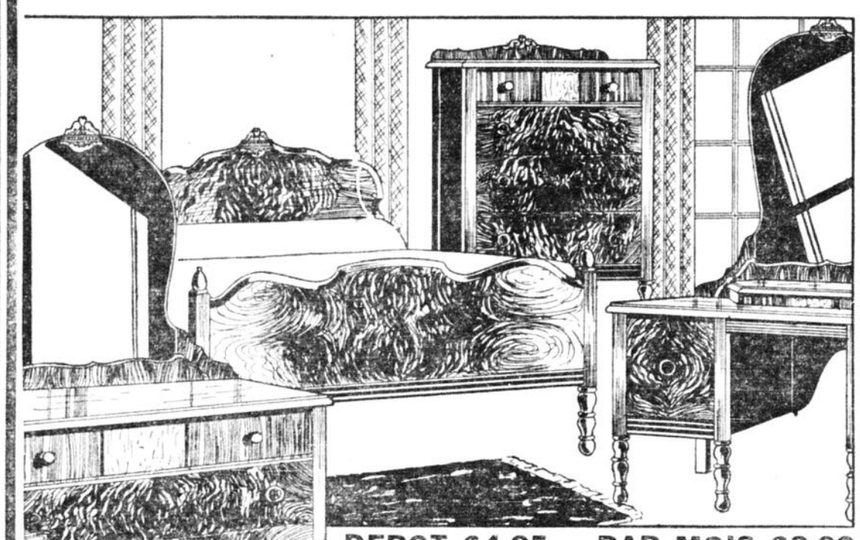

REG. $150.00

$99.00

DEPOT $4.95 --- PAR MOIS $3.92
PAS D'INTERET

Ameublement de chambre à coucher de combinaison, noyer de bout, exactement comme le cliché. Les surfaces de dessus du bureau et du chiffonnier, le devant de la boite de bijoux de la Vanity sont de placage Erable Oriental et Bird's Eye combinés. Glaces vénitiennes unies. Le mobilier comprend Vanity, bureau, chiffonnier et lit.

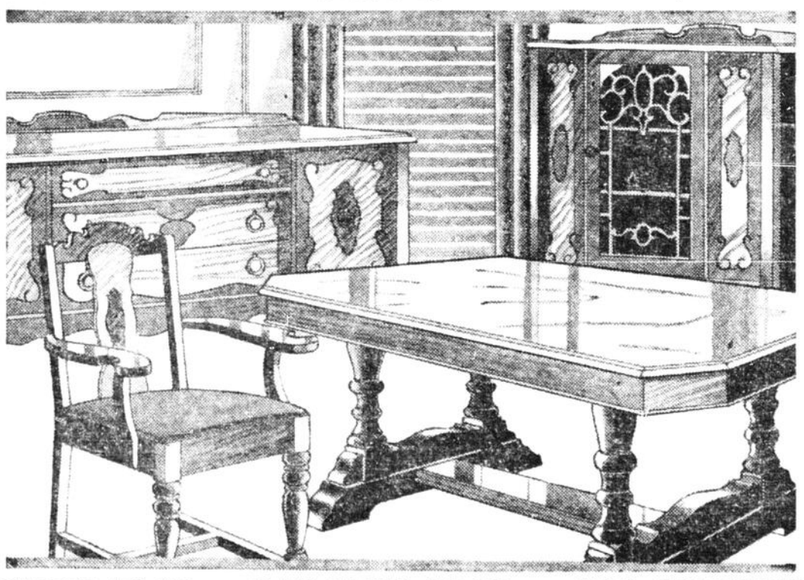

DEPOT $3.95 --- PAR MOIS $3.13 --- PAS D'INTERET

Mobilier de Salle à Manger de neuf morceaux fini en noyer, tel qu'illustré. Comprend un buffet, un vaisselier, table et 6 chaises à sièges couverts en cuir. **REG. $119.00.**

$79.00

GLACIERES

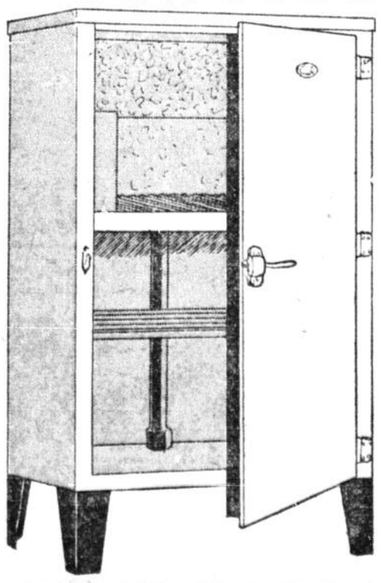

Glacière de construction solide avec grands compartiments pour les aliments et la glace. Telles qu'illustrées, elles sont une valeur extraordinaire à ce très bas prix.

REG. $17.50.

$10.95

CARROSSES

Carrosses anglais se pliant, de solide construction et tels qu'illustrés. Roues caoutchoutées à rales. Une très bonne valeur à ce prix.

REG. $4.50

$3.45

Frais de transport en chemin de fer ou en autobus payés dans un rayon de 150 milles de Québec sur achats pou. plus de $100.00. Transport des marchandises pays sur achats de $100 et plus jusqu'à 200 milles.

WOODHOUSE & Cie Limitée
65 rue de la Couronne

Montreal London Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edingburgh Glasgow Belfast Dublin

Marchandises emmagasinées et assurées gratis jusqu'à demande

SPECIAUX DE FIN DE SEMAINE

PARDESSUS et COMPLETS POUR HOMMES

Des PARDESSUS DE PRINTEMPS

Devant droit ou croisé et d'un ajustement parfait. Modèles : Raglans — Slip-Ons et Avec Ceinture. Splendides tissus anglais de la plus haute qualité dans tous les nouveaux patrons et nuances du printemps. Tailles : 34 à 44.

REG. $25.00

$19.95 et plus

DEPOT $2.50—24 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES DE 73c. ou 6 MENSUALITES.
PAS D'INTERET

COMPLETS A DEUX PANTALONS

Elegants COMPLETS à devant droit ou croisé et modèles sport en Worsteds anglais tout laine, tweeds et serges bleues. Toutes les nouvelles rayures, nuances et patrons du printemps. Tailles : 34 à 46.

REG. $23.50

$17.50 et plus

DEPOT $2.50—24 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES DE 63c ou 6 MENSUALITES.
PAS D'INTERET

LAVEUSE ELECTRIQUE

Voici une laveuse qui simplifiera votre lavage. Approuvée par la Commission Hydro - Electrique. Efficace et construite selon les lignes de précision connues, elle lavera votre linge blanc comme la neige.

$62.50

Dépôt $3.00 Par Mois $3.00
Pas d'Intérêt

Ameublement de Lit DE TROIS ARTICLES

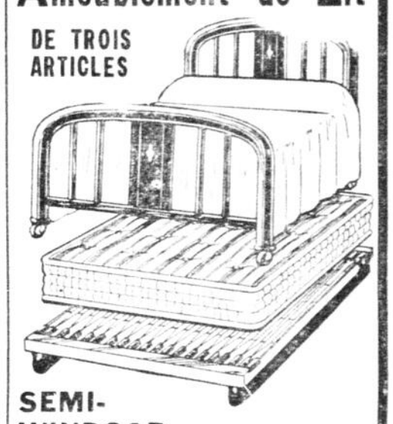

SEMI-WINDSOR

Lit en metal Semi-Windsor fini noyer complet avec matelas en feutre de bonne qualité et solide sommier genre cable, tels qu'illustrés.

REG. $15.00

$11.95

COMPLETS JUNIOR

Complets junior de trois morceaux — comprenant une culotte golf et une culotte courte. Modèles devant droit et croisé. Matériels tout laine dans gris brun et bleu poudre. Tailles 24 à 28. Ages 6 à 10 ans.

$6.95

Dépôt $1.50 - Par mois .90
PAS D'INTERET

COMPLETS DEUX PANTALONS POUR ADOLESCENTS ET ETUDIANTS

Tous des modèles sport dans des matériels tout laine. Nouveaux dessins de fantaisie et nuances du printemps. Tailles 32 à 37. Ages: 14 à 19 ans.

$13.95

DEPOT $1.50 *Pas*
PAR MOIS $2.08 *d'intérêt*

Radio General Electric Modèle A 54

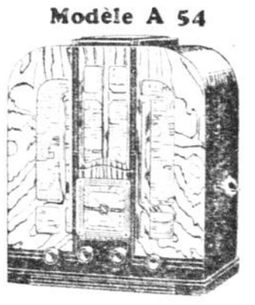

Une valeur remarquable ! Ce ravissant et puissant petit radio modèle de table vous apporte tous les programmes enchanteurs des pays lointains. Venez, voyez et entendez-le et vous serez charmés avec ce petit modèle de table.

AU COMPTANT

$62.50

PLAN DE PAIEMENTS DIFFERES
PREMIER VERSEMENT ... $6.25
BALANCE 18 VERSEMENTS MENSUELS DE ... $3.48

ROBES DE MAISON

Ravissantes robes de maison dans toutes les nouvelles nuances, patrons et style du printemps. Il y a des centaines de jolis modèles parmi lesquels vous pourrez choisir. Tailles 14 à 44. Venez de bonne heure pour le meilleur choix et achetez-en plusieurs à ce bas prix.

REGULIER .98

69¢

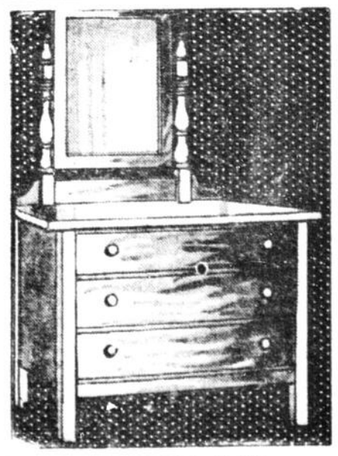

Bureaux Fini Noyer

Venez de bonne heure pour cette splendide aubaine ! Bureaux finis en noyer avec trois spacieux tiroirs et un bon miroir.

REG. $10.50

$8.95

POUR LOUER LOGEMENTS, MAGASINS, VENDRE OU ECHANGER, etc.--PUBLIEZ UNE ANNONCE DANS L'EVENEMENT

"L'EVENEMENT" est édité et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "Le Soleil Ltée" - Henri Gagnon, président.
Téléphones, échange 2-6412.

TARIF
Des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL.: 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

23 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . Tél.:	2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . Tél.:	4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue, Tél.:	4-0681
EUGENE PARENT, 29, Avenue du Collège, Ville Beauport . . . . Tél.:	4-5373
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Vallier Tél.:	4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . . Tél.:	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue . . . . Tél.:	4-0320
RENE DION, 786, rue St-Vallier . . . . Tél.:	4-0473
Mme L.-P. GARNEAU, 470 St-François . . . . Tél.:	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier . . Tél.:	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS 430, rue St-Jean . Tél.:	2-6105
Mlle BIGAOUETTE, tabaconiste, 1251, rue St-Vallier . . . . . . Tél.:	4-0421
M. TROTTIER, 595 de la Canardière . . . . Tél.:	4-0051
JOS. COTE (Ltée)	
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . . Tél.:	4-0674
Succursale No 3, 332 rue St-Jean . . . . . Tél.:	2-0203
Succursale No 4, 15 rue Buade . . . Public Tél.:	2-0288
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . . . Tél.:	4-0592
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph. Public Tél.:	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean . . . . . Tél.:	4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph . . . . Tél.:	4-0454
Succursale No 11, 176, 3e Avenue . . . . . Tél.:	4-0623
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph . Public Tél.:	2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél.:	4-0262
Succursale No 14, 353 rue St-Paul . . . . . Tél.:	2-0117

ANIMAUX DOMESTIQUES

SERINS ET PERROQUETS importés 1ère qualité, toutes couleurs, choppers, roller allemand, border fancy, bell tone, british roller et perroquets verts. Aussi femelles assorties, tous garantis chanteurs. 87 LACHEVROTIERE, Québec. 2avril-6fs-4B.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Maison à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer. Courville et Québec. S'adresser L.-E. FORTIER, N. P., 87 de l'Eglise, tél. 9450, rés.: 4-5312. 12mars-26fs-7H.

ARTICLES DE MENAGE

ENCAN DU PRINTEMPS

Par O. MARCEAU, encanteur, 12 rue St-Joseph. Avez-vous l'intention de vendre votre ameublement soit par vente privée ou par encan public. Laissez-nous vous donner nos suggestions et nos taux. Appelez tél.: 5301. Les ENCHERES MARCEAU ENR., 12 rue St-Joseph. 18 mars-26fs-9H.

ACCESSOIRES D'AUTOS

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars neufs ou usagés à un prix spécial pour le temps de nos réparations. Achetons aussi les vieux chars. S'adresser 105, 1ère AVENUE, tél.: 4-2920. 26mars-26fs-H.

AUTOMOBILES A VENDRE

ACHETEUR. Si vous désirez acheter chars usagés consultez QUEBEC USED CARS LTD, quantité de petits chars, Sédan, Coach, Roadster, etc., 230 de la Couronne, tél.: 3-1915. 27mars-26fs-12H.

AUTO SEDAN FRONTENAC 1932, prêt à prendre la route, en très bon ordre, à vendre pour cause départ. S'adresser 131, 5e RUE, Limoilou. 28mars-6fs-12H.

A VENDRE. — Auto à vendre, marque Studebaker, 7 passagers, en parfait état, à très bon marché. Pour informations s'adresser à 2 RUE ST-JOSEPH. 28m.-6fs.

DE BELLES VALEURS en chars usagés. Plymouth Sédan et Coach 1931-33-34-35. Dodge 1930-33-34-35. Ford Cabriolet 1934. Ford Roadster 1929-1931. Ford Coach 1933-34-35. Terraplane Sédan 1933-34-35. Pontiac Sédan 1935. Dodge Sédan 7 passagers 1934. Une visite vous convaincra de ces valeurs parfaites. J.-A.-T. LAMBERT, INC., 27 Arago, Québec. 2avril-6fs-12H.

DODGE SEDAN, 5 passagers, modèle 1935, en très bones conditions, à vendre, bonne occasion. TEL.: 9622 ou 2-4768. 1avril-6fs-12B.

FORD 1932, 4 cylindres, en parfaite condition, à vendre. S'adresser CHAMPLAIN OIL PRODUCT, Carré d'Youville, tél.: 2-0328. 3avril-2fs-12B.

FORD SELAN 35,
DODGE Sédan 34,
PLYMOUTH Sédan 33,
FRONTENAC Sédan 32,
NASH Sédan 31,
DeSOTO Sédan 30,
DURANT Sédan 29,
Aussi autres chars, tous reconditionnés à neuf. MORISSET & FRERE, 337 Prince Edouard, angle Caron, tels: 7158-7159. 14mars-26fs-12H.

FORD COUPE 1935. En parfait ordre, ayant seulement 4,000 milles. Prix d'occasion pour du comptant. S'adresser TEL.: 2-1804. 28mars-6fs-12H.

OCCASION. Chevrolet 33-34. DeSoto 32. Graham 31, à 35. Willis coupé 32. Pontiac Coupé 30. Plymouth 31. Ford Roadster, Hupmobile 34. COTE & COTE, 163 St-Vallier, tél.: 2-6290. 12mars-26fs-12H.

BUREAUX A LOUER

RUE ST-PIERRE, No 126, 7ième étage, beau bureau, très éclairé, vue sur le fleuve, espace 24 x 16 pieds, sur plancher divisé en 3 pièces, grand espace dans la voûte, prix modéré. S'adresser sur les lieux. TEL.: 2-1258. 3avril-6fs-B.

CHALETS A VENDRE

LAC ST-AUGUSTIN

PETIT CHALET, situé sur bord du Lac St-Augustin, côté sud, à vendre, 3 appartements, bon terrain, bon chemin pour se rendre. Si intéressé, écrire à CASIER 321, L'Evénement. 28mars-6fs-24B.

CHAMBRE ET PENSION

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambre semi-privées. Interne en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital antiseptie, stérilisation, réaction sérologiques et traitement de toutes affections. Avantages religieux: aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 CHEMIN STE-FOY, Québec. 7 mars-26fs-26B.

HOTEL LORRAINE, situé rue Des Jardins, annonce chambres à louer avec ou sans pension à des prix défiant toute compétition durant la saison d'hiver. Venez vous en convaincre. 6 mars-26fs-26B.

PRES PARLEMENT, chambre et pension, dans famille privée sans enfants, entretien du linge, monsieur de préférence, références exigées. S'adresser tél. 2-7920. 31mars-6fs-26B.

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

ATTENTION, quantité de chevaux très bon pour cultivateur. Prix très intéressant, vendus garantis pesant 1200 à 1700 lbs. Une visite vous convaincra. F.-M. BERNIER, 1055, St-Vallier. 4 mars-26fs-31H.

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN, St-Côme. Bon bois de Beauce, érable, merisier, 2 pds $4.00, scié $4.50 livré 2½ pds $5.00. Slabs bouleau, croûtes merisier, 85½ ST-MATHIAS, Cour 59 St-Benoit, tél.: 9481. Déménagements bon marché. 10 mars-26fs-34H.

CHARBON DUR, 1ère qualité, Stove, Eggs, Chesnut, $13.50 la tonne 75c. le sac. Buckwheat 60c. Coke 25c. Charbon bois franc 25c., gros sac. ALB ROYER, 171 Aqueduc, tél.: 6618. 4 mars-26fs-34H.

JEAN BEAUPRE, 152 Bayard, merisier, érable, bouleau, 2 pds, 2½ pds croûtes épinette, 4 pds $1.40 cordon, croûtes merisier, érable 4 pds $1.75 cordon. Prix spéciaux plusieurs cordes. Bois 2 pds $3.50, 30 pcs. $4.25. Bois toutes sortes, TEL.: 3-2381. Vend.-lundi-merc.-24fs-34B.

CORRESPONDANCE

JEUNES FILLES désirant correspondre avec jeunes Français résidant en Europe ou en Afrique (Maroc ou Algérie) pourront avoir les renseignements nécessaires en écrivant à CASIER No 300 L'Evénement, ou s'adresser Dept. des Petites Annonces L'Evénement. 7fév.-26fs-115B.

DEMENAGEMENTS

A. BARBEAU. Déménagement de tous genres. Spécialités pianos, radios, réfrigérateurs. Aussi déménagement à la campagne. Voitures et camions couverts, ouvrage garanti. S'adresser 42 NELSON, tél.: 3-1489. 1avril-26fs-41H.

CHARROYAGE GENERAL, en ville et campagne, prix modérés, camions et voitures. L.-E. CARON, marchand de charbon, 90, rue Latourelle, tél.: 5563. 31mars-26fs-41H.

DEMENAGEMENT pour la ville et la campagne, voitures et camions couverts. Spécialités: piano et coffre-fort. CHS MARTEL, ENR., 129 Latourelle. Bur., rés. tél.: 3-0285. 7 mars-26fs-41H.

DIVERS A VENDRE

ARRETEZ ICI. Arretez ici voir le nouveau magasin Montreal Jobbing, 21 St-Joseph, tenons linge toutes sortes neuf et seconde main, très propre, prix défiant toute compétition, prix spéciaux dans le gros pour campagne et paroisse, très peu de capital requis, très gros profits. Entrez nous voir, vous épargnerez de l'argent. MONTREAL JOBBING, 21 St-Joseph. 17mars-26fs-43H.

AUBAINES. — 10 lames bleues genre "Gillett", 50c., aiguise-lames 25c., crayons antiseptique, 10c., crème à barbe 35c., valeur $1.20 pour 60c. Franco. GEO. DELAGE, Breakeyville, Québec. 28mars-6fs-43B.

FOUGERES

FOUGERES "maiden hair", une variété exceptionnellement gracieuse, délicate et considérée comme la plus belle fougères. Plants: 10c. franco. JOSEPH AIKEN SHANNON, Portneuf, P. Q. 2avril-6fs-43B.

MANTEAU SEAL, grandeur 36, très propre, à vendre bon marché. S'adresser, tél.: 2-3555 entre 6 et 8 h. p.m. ou écrire à CASIER 300, L'Evénement, Québec.

Incubateur

INCUBATEUR. A vendre un incubateur, marque "Gaulin", contient 9 doz. d'oeufs, en parfait ordre, cause de vente, sans travail. Véritable occasion pour prompt acheteur. S'adresser à L.-PH. LAPLANTE, Courville, P. Q. 28mars-6fs-43B.

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANCAIS, sténographie, comptabilité — Cours commercial complet, classique, préparation pour brevet et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS: No 23 rue St-Stanislas (Angle rue St-Jean), tél.: 2-7490. 23mars-26fs-46B.

M. L.-A. KELLEY, B. A., Queen's University de Kingston, Ontario. Studio 67, ST-LOUIS. Cours d'anglais, complet, classique et commercial. S'adresser sur les lieux. 3avril-6fs-46B.

MLLE STURTON, 93 Crémazie, tél.: 9571 — Cours anglais. Spécialité: heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande. 20mars-JNO-46B.

EMPLOI DEMANDE, FEMME

COUTURIERE prendrait ouvrage chez elle, ou ira à domicile. S'adresser TEL.: 5074, Mlle A. Dufour, 37, rue St-Jean, Québec. 28-mars-6fs-48B.

FOURRURES

P. BRETON "STORAGE" 1%

AVIS AU PUBLIC. Protégez vos fourrures. Voûte contre le feu, vol, mites. Notre voûte est une garantie pour vous. Storage gratuit avec réparations. Faites faire vos réparations durant l'été à prix réduits. Assortiment de fourrures du printemps et garnitures pour manteaux. Pour storage, tél. 8656. PHILIPPE BRETON, 152 St-Olivier. 25mars-26fs-59H.

Renards Argentés Storage

ASSORTIMENTS martres du nord, de roches, fourrures pour garnitures, réparations prix réduits pendant l'été. JOS. ROBITAILLE, ENRG., 108, rue Richelieu, tél.: 2-3288. 30mars-20fs-59H.

DENISE
EPISODE No J-40

Par Frank Godwin
(Copyright Public Ledger Inc.)

FOURRURES

FOURRURE FRONTENAC

ATTENTION. Confiez le storage de vos fourrures contre feu, vol, mites, 1%. Fourrure du printemps, confection et réparations durant l'été, prix réduit. 353, ST-JEAN, tél.: 2-2249. merc.-vend.-lundi-au 25 mai-H.

G. MERCIER FOURRURE

CONFECTION sur mesure, les plus récents modèles, ouvrage garanti. Renards, martres, garnitures. Faites réparer vos manteaux maintenant, profitez des bas prix, aussi storage, 150, RUE DORCHESTER, tél.: 9830. 28mars-26fs-59H.

J.-B. PELLETIER - STORAGE

ENTREPOSAGE des fourrures. Remodelage dans les nouveaux styles avancés de 1937. Modèles exclusifs. Spécialité: Seal d'Hudson, Seal Chapal et Renards argentés. 538, ST-JEAN, Québec. Tél.: 3-3050. 28 mars-26fs-59H.

STORAGE 1%. Conservez vos manteaux, voûte contre feu, vol, mites, réparations, transformation, prix réduit. Renards, martres, etc. Manteaux sur ordre de tous genres. VAILLANCOURT & FRERE, 36 Ave des Oblats, tél.: 4-3747. 25mars-26fs-59H.

G. LECLERC "STORAGE"

VOUTE CONTRE FEU, vol, mites. Réparation ou transformation durant l'été à prix réduit. Assortiment de fourrures et garnitures du printemps. G. LECLERC, 30 ans d'expérience, 47, rue Scott. TEL.: 4-3113. 20mars-26fs-59H.

Uld. Bedard Enfreposage 1%

VOUTES MODERNES. Fourrures légères, pour printemps. Renards argentés, rouges, etc. Martes de roche, etc. Avec un léger acompte vous pouvez ordonner votre manteau neuf pour l'automne prochain. ULDERIC BEDARD, 244, Richelieu. Tél.: 3-4892. 3avril-26fs-59H.

GARCONS DEMANDES

ON DEMANDE un garçon avec expérience, sachant la sténographie anglaise et française ainsi que le type. S'adresser à 2 RUE ST-JOSEPH. 28m.-6fs.

GLACE A VENDRE

GLACE PAQUET, glace propre, hygiénique. Donnez votre ordre au plus tôt afin d'avoir notre service. PHILIAS PAQUET, marchand de glace, tél. 3-1080, 421, rue St-Paul, Québec. 31mars-26fs-H.

HOMMES DEMANDES

HOMMES DEMANDES pour vendre produits Rawleigh dans ville de Québec. Bonne commission. Territoire 800 familles. S'adresser à MARCEL POULIOT, 1090½, St-Vallier, Québec. 3avril-1fs-65B.

VENDEURS DEMANDES, ville et campagne, pour vendre nos graines de semences, plants, arbres fruitiers, arbustes, arbres d'ornements, etc. Bonne commission. S'adresser LE JARDIN CANADIEN ENR., 4 rue Victoria, Lévis, tél.: 215. 28mars-6fs-65B.

HOMMES ET FEMMES

SI VOUS AIMEZ dessiner ou peindre, écrivez pour demander le livre gratuit d'épreuve du talent artistique (Talent Test & Art Book). Ecrire en anglais. Indiquer âge et occupation à CASIER 325, L'Evénement, Québec. 3avril-7-66B.

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APP. STE-FOY, coin Murray, 5-6 pièces plus chambre de bain, tuile, chauffé, moderne, planchers bois dur. S'adresser 1 MURRAY, Appt 3, Saunders 50-52, 5-7 pièces plus chambre bain. 17 mars-26fs.-73H.

ATTENTION. Rue St-Cyrille, 263, logements 6 pièces, plus chambre bain chauffé. Latourelle 4-6 pièces. Des Oblats, 3-4 pièces. S'adresser 24 BOURLAMAQUE, tél.: 6779. 28mars-6fs-73H.

AVENUE BOUGAINVILLE, No 99. Plein-pied, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffé eau chaude à l'année, garage si désiré. S'adresser A. LAVOIE, 99 Bougainville, tél.: 5955. 31mars-6fs-73B.

AVENUE CARTIER, No 48, logement 6 pièces, chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, planchers bois dur. S'adresser 46 AVENUE CARTIER, O. Bédard, tels: 3-1468 ou 2-6625. 31mars-6fs-73H.

AVE LAURIER, 316, logement chauffé, eau chaude à l'année, 8 pièces, plus chambre de bain. Aussi logement 12 pièces, plus chambre de bain chauffé. Pour informations TEL.: 7237. 10 mars-26 fs-73B.

AVENUE BOUGAINVILLE, nos 11, 13, 21, 36, 55 St-Patrice. Nos 78, 80½, Côte d'Abraham, 60, 87. Logements 4, 5 et 6 pièces, plus bain, chauffés ou non, eau chaude à l'année, garage si désiré. S'adresser EMILE FRENETTE, 1, Ave des Braves, 53 Ave Brown, tels: 7949—3-4840—6933. 7 mars-26fs-73H.

AVENUE LOCKWELL No 56, deux étages, 7 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, chauffé, clair de neige et de vidanges. S'adresser sur les lieux. TEL.: 3-4256 ou à J.-Léo Dugal, tél.: 3-4561. 1avril-3fs-73B.

A LOUER. Logements 5 chambres chauffés, 223, rue Marie Rollet, 7 chambres 37, St-Gabriel; 5 ou 10 chambres, 453, St-Jean, 4 chambres, 84, Côte d'Abraham et 504 St-Jean; 5 chambres, 98 Richelieu, 169 Lafayette, 322 St-Vallier, 44 Latourelle, 167 Lavigueur et à Bergerville; 3 maisons au Pont de Québec et à St-David, à Lévis. G.-A. PARADIS, 449, St-Jean, Québec. 3avril-6fs-73H.

RUE ST-AMABLE, 2ième étage, logement 8 pièces, plus chambre de bain, fournaise à eau chaude, à louer à bonnes condition. S'adresser 79, CLAIRE-FONTAINE, tél.: 3-2270. 3avril-6fs-73B.

RUE LATOURELLE, 239, 2ième étage, 4 pièces, plus chambre bain. S'adresser ALEX. NADEAU, 25 Ste-Claire, tél.: 4-0023. 3avril-6fs-73H.

RUE ABERDEEN, 164½, à louer 7 pièces, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur. A vendre poêle à l'huile moderne. TELS: 6501 et 2-7726. 2avril-6fs-73B.

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

RUE LOCKWELL, No 88, à louer, 1er mai, plain-pied, 7 pièces, 1er étage, planchers bois dur. Pour informations s'adresser 90, RUE LOCKWELL, tél.: 3-2466, le soir 8710. 3avril-26fs-73B.

RUE SCOTT, no 150, logement 6 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, planchers en bois dur. S'adresser 152 SCOTT, tél. 6691. 31mars-6fs-73B.

A LOUER

9 PLACE GEORGES V. — Logement de 6 pièces, plus chambre de bain. Chauffé. Réfrigérateur électrique. Concierge. Service eau chaude à l'année.
20, AVENUE LAURIER. — Logement de 3 pièces, plus chambre de bain. Chauffé. Réfrigérateur électrique. Concierge. Service eau chaude à l'année.
Pour location, s'adresser au concierge, 9 Place Georges V, Phone 2-2421, ou au Trust Général du Canada, 71, rue St-Pierre, Québec 2-6651.
543, RUE ST-FRANCOIS. — Logement de 6 appartements, avec chambre de bain.
10, RUE STE-CATHERINE. — Logement de 6 appartements, avec chambre de bain.
12, RUE STE-CATHERINE. — Logement de 4 appartements.
TRUST GENERAL DU CANADA
71, rue St-Pierre, Québec,
Tél.: 2-6651.
3avril-8fs-73B.

BAS DE LA VILLE

RUE SOUS-LE-FORT, logement 4 pièces, chauffé. Logement à St-Roch, 4 chambres. S'adresser ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, Saint-Pierre, tél.: 2-1390. 28mars-6fs-73H.

3EME RUE, nos 158 et 158½, deux logements à louer, 5 pièces, plus chambre de bain. S'adresser 76 3e RUE, Québec. 2avril-6fs-73B.

LA BANLIEUE

AVE DU COUVENT, No 8, Ville Beauport, 8 pièces, chambre bain, passage, véranda, fournaise, eau chaude, lumière électrique. S'adresser JOS. GAGNON, 207 Ave Royale, tél.: 2-6552. 27mars-6fs-38B.

MAGASIN A LOUER

ATTENTION, 11, Notre-Dame, poste commerce occupé depuis 26 ans par J.-A. Laperrière, tailleur. Prix raisonnable, personne sérieuse. S'adresser FRS CHAMBERLAND, barbier, 13 Notre-Dame, basse-ville. 5 mars-26fs-76H.

MAGASIN, étal de boucher avec tout l'outillage, hache-viande, etc., 137 St-Paul. Magasin rue Sous-le-Fort. S'adresser ROY & BAILLARGEON, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 28mars-6fs-76H.

RUE DU PONT, no 107, magasin et bureau à louer. Pour informations s'adresser TEL.: 2-6403. Cie Commerciale de Québec. 7 mars-26fs-76H.

ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS habits et lingeries de dames à prix raisonnable. Allons à domicile. Appelez 2-7216. M. GILBERT, 88, St-Valier. 28mars-6fs-86H.

PROPRIETES A VENDRE

ST-NICOLAS STATION, maison 2 étages, tout à fait moderne, conviendrait pour différents commerces, grange 50 pieds de longueur, 14 arpents de terrain ou plus, à vendre ensemble ou séparément. S'adresser PHILEAS METHOT, St-Nicolas, P. Q. 31mars-6fs-97B.

PROPRIETE A VENDRE

50% EN BAS DE L'EVALUATION municipale. Le plus beau site magnifique propriété située au No 43 rue Fraser, Lévis, achetée tout dernièrement de J.-Alphondor Roy dans la faillite de J.-Alphondor Roy & Cie à vendre au prix mentionné ou à louer à $35.00 par mois. S'adresser E.-L. HARDY & Cie, négociants en valeurs, 93 rue St-Pierre, Québec, tél. 2-8630. Lund., merc., vend.-13fs-au 30 mars-H.

REPARATIONS

ROYAL MATTRESS CO.

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas, feutre, laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques. TEL.: 3-0503, 167 Avenue Renaud. 6 mars-26fs-B.

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. LOUIS ROUSSEAU, 486, 3ème Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. 1avril-26fs-B.

SALON DE COIFFURE

AVIS. Permanents Shelton, Thermique, Acme sans fil, $1.50 et $7.00. Ond. à l'eau, Komol, 50c., Marcel 35c. SALON DE BEAUTE SALABERRY, 617½, St-Jean, tél.: 3-4780. M. Marcotte, coiffeur. 1avril-26fs-H.

SALON LILIANE, 186 Blvd Langelier, tél.: 3-1859. Permanents $1.50 à l'huile, garantis, $1.00 comptant, balance 30 jours, garantis 6 mois. Ondulation à l'eau, teinture cheveux. Ouvert soir. Venez sans appointement, traitement à l'huile. Après 1er mai déménagé 281 ST-JOSEPH. 2avril-6fs-B.

SERVANTE DEMANDEE

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser à 106, AVE TASCHEREAU. 3avril-6fs-104.

Votre coiffure
pour
PAQUES

Des toilettes nouvelles réclament une chevelure soignée. Pour vos ondulations, permanents, etc., etc., consultez les petites annonces de **L'EVENEMENT** et soyez assurée d'avoir satisfaction au plus bas prix.

CHAQUE MATIN DES MILLIERS DE PERSONNES LISENT LES PETITS ANNONCES DE

"L'EVENEMENT"

MAISON A LOUER

AVENUE LAURIER, côté sud, maison 10-12 pièces, plus 2 chambres de bain chaque logement, chauffage eau chaude, par système central. Pour information s'adresser M. AMEDEE DEMERS, Chemin Gomin, tél.: 4-2308. 28mars-26fs-79B.

MAISON ST-ROMUALD, près de l'église, 8 pièces, chambre de bain, chauffage à l'eau chaude, garage, verger et jardin. S'adresser ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, St-Pierre, tél. 2-1390. 28mars-6fs-79H.

MEDECIN

DR GEORGES ST-AMAND des Hôpitaux de Paris, Lyon et Beck, 205, ST-JOSEPH. Maladies vénériennes de la peau, cuir chevelu, traitements électriques, médecine générale, clinique maternité privée. Tél.: 4-3622; rés.: 2-2448. 12mars-26fs-H.

DOCTEUR CHS. RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 71 ST-JOSEPH. Heures de bureau: 9 h. à 11 h. a.m., 2 h. à 4 h. p.m. le soir de 7 h. à 8 h. TEL.: 4-4061. 17 mars-26 fs-B.

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER. - Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos. 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 2avril-26fs-B.

ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS VIEIL OR, VIEIL ARGENT, bijoux, montres, chaines, dents, pièces d'or, argenteries diverses. Payons plus hauts prix. Evaluation gratis. RAFFINERIE DE L'EST, 74 St-Joseph, ch. 10 Ed. St-Cyr, tél.: 3-4097. 5 mars-26fs-86B.

NON CLASSIFIEES

VACANCES GRATUITES

MESDEMOISELLES, occasion exceptionnelle offerte, gagner superbes vacances aux Chalets Fleuris. Travail facile, généreusement rétribué. Références exigées. Consultez immédiatement PROFESSEUR DUMAIS, La Fierté Française, 14, Fabrique. 1avril-6fs-115B.

MONTANT D'ARGENT PERDU. — Un montant d'argent contenu dans un porte-monnaie, a été perdu mercredi après-midi, le 1er avril, entre 5 heures et 6 heures p. m., à partir du coin de la rue de la Couronne et Notre-Dame des Anges, à Québec, sur le tramway en direction de la Traverse de Lévis ou à bord du traversier quittant Québec à 5 heures 30. Prière à la personne qui l'aura trouvé de le rapporter au No 4 RUE WOLFE, Lévis. Une récompense est promise. 3av.-1fs.

BUREAUX à LOUER
dans
l'Edifice
QUEBEC POWER
Coin St-Joseph et de la Couronne

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS
LE GUIDE
Du service que vous désirez chaque jour

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

R.-H. Jalbert

17, 4ième RUE, tél.: 4-1196. En cas de mortalité consultez R.-H. JALBERT. Service prompt et courtois. Fleurs et tributs floraux, etc. 23mars-26fs-C.D.H.

PEINTURAGE ET TAPISSAGE

J.-E. Giroux, entrepreneur

REPARATIONS D'INTERIEUR. Si vous avez des réparations de maison à faire, peinture, tapisserie et plâtre. Prix spécial, ouvrage garanti. TEL.: 2-7294, 83 Berthelot. 1avril-6fs-C.D.H.

PLANCHERS BOIS DURS

Sablage sans poussière

POUR PLANCHER IDEAL. — Dufour est sans rival. Posage, sablage planchers bois dur. Prix défiant toute compétition. E. DUFOUR, 99¾, D'Aiguillon, tél.: 3-3237. 14mars-26fs-C.D.H.

REPARATION DE BATTERIES

Batterie Service

VENTE, SERVICE ET REPARATIONS de batteries, expert en mécanique et électricité, ouvrage garanti. Prix modéré. S'adresser BATTERY SERVICE MONARCH STATION, 145 Richelieu, tél.: 5322. 1avril-26fs-C.D.H.

REPARATIONS DE MATELAS

Matelas Frontenac 5347

MANUFACTURIER MATELAS. Spécialité: réparations tous genres matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit-plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. 43½ ST-IGNACE, té.: 5347. Ulric Pouliot, prop. 1avril-6fs-C.D.B.

REPARATIONS DE MEUBLES

POUR VOS REPARATIONS de meubles consultez-nous, expert à votre disposition, vernissage et polissage tous genres, réparations matelas et coussins d'automobiles. S'adresser OMER JOBIN, 168 Dorchester, tél.: 3-0733. 4 mars-26fs-C D. B.

SALONS DE COIFFURE

Salon de Beauté Alice

A L'OCCASION DE PAQUES, permanents à l'huile $1.50 à $5.00, coiffure de tous genres à prix régulier. MLLE ALICE GINGRAS, coiffeuse 42, St-Joseph, tél.: 2-0153. 1avril-6fs-C.D.H.

SALONS DE COIFFURE

Salon de beauté A. Drolet

A L'OCCASION DE PAQUES. Spécial permanent Lido, sans électricité $3.00 et plus avec fil $1.50, tous genres de coiffures. TEL.: 3-1785, 265 1ère Avenue. 2avril-6fs-C.D.H.

Salon Beauté Spécial

A L'OCCASION DE PAQUES. Permanent à l'huile verte $4.00, pour $1.50. Shampoo, ondulation à l'eau 0.35. MLLE A. VERRET, 756, St-Valier, tél.: 2-8073. vend.-sam.-lundi-au 25 mai-C.D.H.

Mlle B. Roy, Coiffeuse

PERMANENT LIDO, sans fil $3.00 à $7.00, avec fil $1.50 et plus. Ouvrage garanti. Coiffure de tous genres. Mme Bernier est à mon emploi. 240 ST-JEAN, App. 3, tél.: 2-7926. 3avril-26fs-C.D.H.

Salon Mlle Harris

397, ST-JEAN. Permanent Shelton, $1.50 et plus. Permanent Eugene $4.00. Ond. à l'eau 35c. et 50c. Komol 50c. Marcel 25c. Pour appointement TEL.: 4-4518. 3avril-6fs-C.D.H.

Salon Beauté Marquise

410, ST-JOSEPH. Permanent huile $1.50 à $5.00. Aussi tous genres coiffures. Mme R. RENAUD, prop., tél.: 4-1463, au 1er mai, ce salon sera déménagé à 61½, DORCHESTER. 3avril-6fs-C.D.H.

SERINS A VENDRE

Véritable Occasion

SERINS ET CAGES provenant de faillite d'une grosse maison de Montréal, 1 couple mâle et femelle $4.00, 1 couple $4.50, 1 couple $5.25. Gros mâle blanc avec femelle verte $6.50 le couple. Mâle blanc $6.75. Autre mâles $4.50, mâles jaunes $3.75 à $6.00. Femelles $1.00 à $1.50, mâle huppé, aussi roller, professeur, chopper, cages rouge, ronde, avec pied $3.00, cage verte, carrée avec vitres au bas et pied $4.50, cage double pour couvée $4.00. S'adresser A. DARVEAU, 7 D'Aiguillon, près Carré d'Youville. 2avril-6fs-C.D.H.

STORAGE DE FOURRURES

J.-E. Fleury "storage" 1%

STORAGE 1% assuré feu, vol, mites, assortiment fourrures printemps, beau choix de tweed importé pour costume, manteaux, robes, coupe garantie, 10 DES ZOUAVES, tél.: 2-1162. 14mars-26fs-C.D.H.

Immeuble
Emile Brousseau
IMMEUBLE-ASSURANCES
255 ST-JEAN TEL.: 2-5768

BELVEDERE, maison semi-détachée, 3 logements, 6-7 pièces, plus chambre de bain, améliorations modernes, garage, aucune rente de terrain. Donnant bon revenu, à vendre prix d'occasion $9,500. 28mars-6fs-114H.

SPORT

(Suite de la page 8)

Deuxième période

2--Toronto, Héron (Flaherty)	7.58
3--Toronto, Robertson	10.45
4--Aces, Laforest (Mercier)	12.10
5--Aces, Poulin (Leblond)	17.09

Punitions : Robertson, Leblond (2).

Troisième période

6--Toronto, Crawford (Flagherty)	3.45
7--Toronto, Héron (Flagherty)	5.58
8--Aces, Laforest	6.19

Punitions : Theetge, Leblond, Mercier et Robertson.

Période supplémentaire

9--Toronto, Crawford	2.21
10--Toronto, Jennings (Conacher)	6.45

Pas de punition.

QUILLES AU VOL

Le tournoi de quilles au vol de l'Association Sportive de Québec, organisé par Jean-Paul Cantin et Romain Blondeau, devient de plus en plus intéressant. Les concurrents se font une lutte très chaude, et un bon nombre d'amateurs suivent régulièrement les parties du tournoi. Rolland Morin détient actuellement deux records dans ce tournoi : il a roulé la plus grosse partie simple soit : 148, et le plus gros total pour deux parties soit, 289.

Les joueurs vont donc se mettre à l'oeuvre résolument afin de briser ce record.

Voici maintenant les résultats des parties jouées mercredi soir dernier:

Charles Cardinal 216 vs Ernest Tardif 186

Edmond Jobin 212 vs Philippe Cardinal 162

Armand Bussières 234 vs Gaston Fortin 178

Edouard Lépine 219 vs Paul Savard 135.

Il ne reste seulement que quatre rencontres à être disputées pour terminer la première ronde.

Le tirage de la deuxième ronde se fera dimanche après-midi, à 1 heure, aux salles de l'A. S. Q.

TOURNOI DU DAILY MAIL

Bramshot, Hampshire, 1. — (P. C. cable). Reginald Whitcomb, de Parkstone, Bert Gadd de West Cheshire et James Adams, de Romford, ont enregistré chacun un 69 dans la première ronde du 72 trous du Daily Mail pour une bourse de 2,000 livres. Ils ont ainsi battu le record établi il y a 12 ans par Harry Vardon, qui avait scoré 73. Willie Lamb, professionnel de Toronto, a pris la 6e position avec un 7. Le tournoi prendra fin vendredi.

IMPOSANTES FUNERAILLES DE MME ROMUALD PARADIS

Belle assistance. — Nombreux témoignages de sympathies.

Les funérailles de feu madame Romuald Paradis, décédée mardi, le 17 mars, ont eu lieu en l'église paroissiale de Victoriaville vendredi à neuf heures et demie. Une foule considérable et recueillie s'était rendue pour assister à la levée du corps, qui fut faite à la maison par Mgr Chs-Ed. St-Germain. L'imposant cortège était précédé de la bannière des Dames de Ste-Anne, portée par MM. Euclide Jutras et Henri Auger. Les cordons étaient tenus par Mmes Télesphore Roux, Albert Beauchesne, Alexandre Rousseau et David Houle. Directrice, Mme Timmermans. Un grand nombre de congréganistes suivaient leur bannière. De nombreux tributs floraux étaient portés par MM. Robert Hamel, Roland Boucher, Gérard Houle, Oscar Laveault, Roger Gélinas, Raoul Tétreau, Fernand Fortier, Gratien Houle, J.-O. Hébert, Ray Baril, Emery Poliquin, Clément Houle, L. Levasseur, J.-P. Cloutier, M. Sirois et J. Leblanc.

Dans le cortège, on remarquait : les enfants de la défunte : MM. William, Alfred, Joseph et Arthur Paradis ; mesdames J.-Raoul de Villers, née Albertine ; J.-Edgar Larouche, née Laura ; ses gendres et belle-fille : MM. J.-Raoul de Villers, le Dr J.-Edgar Larouche et Mme William Paradis, née Alexandra King ; ses petits-enfants : Alfred Paradis, Jr, Jean-Paul et Raoul de Villers, Louis, Denis, Isabelle, Colette Paradis ; Gérard, Thérèse, Pierre, Esther et François Larouche ; Guy et Madeleine Paradis ; ses nièces : Révde Sr Dupuis, des RR. SS. Grises de Nicolet ; Révde Sr Marie Raphael, des RR. SS. Adoratrices du Précieux-Sang de Nicolet ; l'hon. J.-E. Perrault, Solliciteur-Général ; M. le notaire Edgar Laliberté, de Warwick ; MM. Nap. Brunelle, Thomas Buteau, Lucien Buteau, Mlle Rolande de Cantin, MM. Philippe Roberge, père et fils, Mme J.-E. Bolduc et ses enfants, MM. Roger et Jean-Louis Bolduc, sa soeur, Mlle Olive Dupuis, son beau-frère, M. Félix Garneau, ses neveux, Antonio, fils, Philippe Parent, Conrad Aubert ; ses cousins et cousines : MM. Joseph Lehoulier, Wellie Guertin, mesdames Ernest Nadeau, Joseph Dupuis, G.-E. Leblanc, MM. Onésime Lehoulier, Roger et Malcolm Paradis, Mme J.-P.-F. Cantin, MM. Victor Lajeunesse, Joseph Filion, Delphis Boucher, Ed. Bourbeau, Paul Lavoie, Narcisse Fortier, Wilfrid Dupuis, Z. Côté, Gédéon Foucault, Arthur Robert, Antonio Filion, Maurice Ducharme, Paul Lavoie, Narcisse Fortier, Philippe Marchand, Alexandre Julien, Irénée Chabot, Vincent Lanouette, Dr A. Ferland, Edouard Picher, Lucien Baril, David Nault, Ernest Chartier, le notaire P.-E. Bergeron, J.-N. Paradis, Arthur Gamache, Dr G.-E. Roy, Ernest et Henri Levasseur, Rodolphe Houle, M. Chevalier, Auguste Bourbeau, C.-S. Lespérance, Dr Champagne, Robert Astell, U. Maheux, J.-E. Alain, Dr L. Doyon, V. Marcoux, Lucien Côté, M. Boulanger, G. Trottier, R. Guay, Wilfrid et Ernest Drouin, Ernest Demers, Eddy Roy, J.-D. Gagné, M. Pepin, Georges Létourneau, J.-A. Leahey, W. Côté, R. Boisvert, W. Paris, G. St-Pierre, A. Dussault, A. Tourigny, J.-E. Thibodeau, Omer Michel, L.-A. Héon, Thomas Thibault, R. Goulet, H. Bécotte, J.-M. Bécotte, Damasse Champagne, Albert Brunelle, J.-E. Hudon, Noé Roux, Albert Bergeron, et autres.

Les porteurs étaient : à la croix : Mme J.-A.-O. Talbot ; au cercueil : MM. J.-E. Trottier, Emile Bourbeau, Léopold Descoteaux, Dr J.-P.-H. Massicotte, Sylvio Filion, J.-O. Carignan, maire. Tenaient les rubans : mesdames Joseph Dussault, Ernest Courtois, Théodore Roy.

L'absoute fut présidée par Son Excellence Mgr Brunault, assisté du R. P. Walsh, des Bénédictins de St-Benoit du Lac, et de M. l'abbé Elphège Boisvert, vicaire à St-Paul. L'Office Divin fut célébré par Mgr Onil Milot, P. A., V. G. H., curé de Victoriaville, assisté de MM. les abbés Beauchesne et Lauzière. Son Exc. Mgr Brunault assistait au trône. Des messes furent dites aux autels latéraux par Mgr Chs-Ed. St-Germain, et le R. P. Hubert Six, Supérieur du Monastère des Pères de Montfort, à Eastview, Ottawa. Dans le sanctuaire, on remarquait aussi : le Rév. Père Ward, Bénédictin, l'abbé Emile Dussault, de Waterville, Maine, M. l'abbé Bruno Fréchette, M. l'abbé Hector Paradis, les RR. Frs Egide, Sévérin, Sulpicien, des RR. Frs du S.-C.; Cérémoniaire, M. l'abbé E. Roberge, sec. de Mgr Brunault.

SAINT-GERMAIN

Décès. — Le 8 février a été inhumée Mlle Marguerite Laplante, décédée à l'âge de 54 ans.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Mariage. — Le 15 février, a été bénit le mariage de M. Eugène Richard, fils de M. Charles Richard, avec Mlle Eva Bérubé, fille de M. Donat Bérubé. M. Richard et M. Bérubé servaient de témoins à leurs enfants respectifs.

Divers. — M. Camille Michaud, de Québec, est venu ici, la semaine dernière.

—Mme Pierre Michaud, de St-André, ainsi que son fils, Camille Michaud, de Québec, étaient en promenade chez M. Luc Nadeau, ces jours derniers.

Visites des écoles. — M. l'inspecteur Duval, de St-Pascal, a visité les classes, la semaine dernière. Il a constaté un progrès sensible chez les élèves et les a félicités. Il a aussi distribué de magnifiques prix et a accordé à tous une journée de congé.

Va-et-vient. — M. E. Sirois était de passage à St-Germain pour affaires, dernièrement.

—Mme Charles Richard a fait un voyage d'affaires à la Rivière-du-Loup, dernièrement.

—Mlle Camilla et Carmelle Tardit sont de retour dans leur famille, après avoir passé quelques mois à la Rivière-du-Loup.

—M. Gérard Morin, de Ste-Hélène, était l'invité de Mlle Antoinette Richard, dimanche dernier.

Service de trains supplémentaires et Modifications au service ordinaire à l'occasion de la Fête de

PAQUES
entre
QUEBEC --- LA MALBAIE
LEVIS --- RIVIERE-DU-LOUP
QUEBEC --- MONK

Renseignements complets en consultant les horaires en vigueur, ou de tout agent du M-94F

CANADIAN NATIONAL

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BOURGET. — A St-Antoine de Bienville, le 31 mars 1936, à l'âge de 80 ans et 8 mois, est décédé le Capitaine Alphonse Bourget, époux de feu Elise Chamberland.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 67, rue St-Joseph, à 8.45 heures, pour l'église de Bienville, et de là au cimetière Val Sainte. 1avril-3fs

CLOUTIER. — A Charlesbourg, le 2 avril 1936, à l'âge de 36 ans et 6 mois, est décédé Marcel Cloutier, époux de Dame Antoinette Légaré.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, en face du cimetière de Charlesbourg, à 8.45 heures, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière de la paroisse.
L'office des Congréganistes sera récité dimanche soir, à 8 heures, à la résidence du défunt. 3avril-2fs

LEBLOND. — A Ste-Marie de Beauce, le 1er avril 1936, à l'âge de 20 ans et 6 mois, est décédée mademoiselle Jeannine, fille de Mme Vve Cléophas Leblond.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9.30 heures, après l'arrivée du Québec Central, en l'église de Ste-Marie et de là au cimetière de la paroisse. 2avril-2fs

MARTEL. — A Québec, le 31 mars 1936, à l'âge de 38 ans et 8 mois, est décédée mademoiselle Annette Martel, fille de feu Charles Martel et de feu Dame Rebecca Langlois.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez le docteur Lorenzo Martel, 416 rue St-Jean, à 8 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont, lieu de l'inhumation.

PEPIN. — A l'hôpital St-Luc, le 31 mars 1936, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Léonidas Pepin, tailleur de cuir à la manufacture Gale Bros, fils de M. et Mme Léonidas Pepin.
Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, No 181 avenue des Oblats, à 8 heures 15 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

ST-GERMAIN. — A St-Sauveur, le 2 avril 1936, à l'âge de 76 ans et 4 mois, est décédé M. Isidore St-Germain. Il laisse pour pleurer sa perte, 2 filles, Mme Vve J.-A. Marquis (Malvina), et Mme Vve Louis Dufour (Cécile) ; 2 fils, Roméo et Pierre, ainsi qu'un petit-fils, Paul-Emile.
Les funérailles militaires auront lieu lundi matin, à 8 heures et 30.
Départ de la maison mortuaire, 25 rue d'Argenson, à 8 heures et 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 3av.-2fs.

VEZINA. — A l'Hôpital St-Sacrement, le 2 août 1936, à l'âge de 35 ans, est décédé Gérard Vézina, fils de Alphonse Vézina et de feu Dame Philomène Huot.
Les funérailles auront lieu lundi, le 6, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 197, 3e Rue, à 8 45 heures, pour l'église de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 3avril-1fs

PARIS VEUT SAUVER LES JOURS DE LA S. D. N.

(Suite de la 1ère page)

même manière que les consultations entre les états-majors.

Le premier ministre Baldwin a dû subir durant une longue heure, hier, à la Chambre des Communes, des interpellations concernant les prochaines consultations militaires.

Le capitaine Peter MacDonald, conservateur, natif de la Nouvelle-Ecosse, lui posa les questions suivantes:

1.—Qui représentera la Grande-Bretagne dans les conversations des états-majors ?

2.—La Grande-Bretagne s'attend-elle à ce que l'Italie y participe ?

3.—Quelle sera la nature de ces conversations ?

4.—Sera-t-il possible de les retarder jusqu'à ce que les négociations avec l'Allemagne soient plus avancées ?

Le premier ministre répondit à cela: "La première question reçoit l'attention du gouvernement actuellement. Quant à la troisième, le gouvernement a déjà répondu par son cahier blanc du 26 mars qui dit que la question de protéger la Belgique et la France contre une attaque allemande serait discutée.

"Quant à la participation de l'Italie, les conversations auxquelles le gouvernement a convenu que son état-major participera seront conduites avec les états-majors de la France et de la Belgique. Le gouvernement ne sait pas encore si le gouvernement italien projette d'avoir des conversations identiques avec la France et la Belgique".

A la dernière question, M. Baldwin répondit: "Les conversations qui se poursuivent présentement ainsi que l'a expliqué le secrétaire du Foreign Office dans son discours, se rapportent à la situation immédiate en attendant les négociations.

"Le gouvernement de Sa Majesté ne peut admettre que ces conversations soient remises à plus tard, parce qu'il les considère comme un élément essentiel pour rétablir la confiance nécessaire au succès des négociations".

Le capitaine MacDonald demanda alors: "Le premier ministre peut-il affirmer que les conversations seront strictement contrôlées par le cabinet et qu'elles auront un objectif défensif et non comme but de fomenter la guerre contre l'Allemagne, tel que suggéré par M. Lloyd George".

"Le gouvernement", affirma M. Baldwin, "exercera un sévère contrôle sur ces conversations".

M. George Lansbury, travailliste, demanda à son tour: "Sera-t-il question de l'emploi des bombes, des gaz, et du bombardement des villes?"

Relativement à la question de l'emploi des gaz", répondit le premier ministre, "j'admets avec M. Lansbury que c'est l'un des problèmes les plus alarmants de l'heure actuelle, et j'espère que nous pourrons réussir à amener les nations à s'entendre au sujet des propositions qui nous ont été soumises par Berlin sur ce point, et j'espère également que la question sera considérée et peut-être réglée".

M. David Lloyd George, ex-premier ministre de la Grande Guerre, poursuivant la controverse par lui engagée à la Chambre des Communes avec M. Alfred-Duff Cooper, secrétaire de la Guerre, au sujet des dangers offerts par les conversations militaires, a écrit dans le "Times" d'hier:

"En 1914, la chaine des conventions militaires entre les groupes rivaux en lesquels les puissances étaient divisées, fut responsable d'avoir provoqué la guerre en ne permettant pas aux négociations d'arriver à maturité.

"Il en sera de même maintenant. Qui ne sait pas que les états-majors russe, français et tchécoslovaque ont ou sont sur le point d'avoir des conversations militaires entre eux ?"

Heures de bureau: de 9 h. a.m. à midi et de 2 à 6 h. p.m. Samedi: 7 à 9 h. p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, Rue St-Joseph :-: Tél.: 4-4841

MCGEER VEUT QU'OTTAWA SAUVE LES MUNICIPALITES

(Suite de la 1ère page)

d'emploiement fut critiquée également par M. Angus MacInnis (C.C.F. - Vancouver-Est) et M. John R. MacNicol (cons. - Toronto-Davenport), qui prétendirent qu'elle ne pourrait offrir aucune solution aux pénibles conditions actuelles.

M. J.-S. Woodsworth, chef de la CCF, conseilla d'envoyer en prison les exploiteurs de la main d'oeuvre et dit que l'idée du ministre du Travail M. Rogers de livrer leurs noms à la publicité n'était pas assez énergique.

"J'admets avec le ministre du Travail", dit-il, "que les patrons qui exploient leurs employés sont coupables de haute trahison envers l'Etat, mais ils devraient alors être traités comme traitres, c'est-à-dire envoyés en prison. Si le programme du gouvernement est inadéquat, et je crois qu'il l'est, il y aura du trouble. Le sentiment dans tout le pays réclame un traitement généreux pour les chômeurs. Si le gouvernement n'accorde pas ce, traitement il sera peut-être forcé de donner instruction à la gendarmerie à cheval de tirer sur les perturbateurs et de les arroser de gaz lacrymogènes".

Le ministre du Travail protesta en disant que personne n'avait suggéré cela.

"Je sais", répondit M. Woodsworth, "que le gouvernement n'a pas d'intentions de ce genre, mais j'ai voulu simplement donner un avertissement".

"Des membres de sociétés de bienfaisance d'Ottawa m'ont dit", poursuivit M. Woodsworth, "que l'hôtel Château Laurier ici même paye des salaires tellement ridicules à certains de ses employés que ceux-ci sont forcés de réclamer des secours partiels. Voici une institution patronée par un grand nombre de membres de cette Chambre et sensée faire partie d'un grand système ferroviaire mais qu'y pouvons-nous! Cet hôtel est juste sous nos yeux, mais le parlement ne peut apparemment pas intervenir".

M. Arthur Lapointe (lib. Matapédia-Matane) déclara à son tour: "Le Canada a trop de concessions, mais en voici une qui, je crois, profiterait au pays. Il faut encourager le mouvement du retour à la terre et il y a en Gaspésie un territoire de 10.000 milles carrés qui pourrait faire vivre des milliers de gens s'il était ouvert à la colonisation par les chemins de fer".

Le débat sur le bill en question dura toute la journée. Il est possible qu'un vote soit pris aujourd'hui.

WILLIAM ABERHART N'A PAS ENCORE SES TROIS MILLIONS

(Suite de la 1ère page)

à perpétuité portant intérêt à pas moins de 2.5 pour cent.

Cette mesure de conversion fut présentée à la Législature avant-hier après que le gouvernement eut fait défaut à une échéance de $3.200.000.

Le premier ministre Aberhart avait auparavant laissé entendre qu'une telle conversion serait entreprise, mais il avait dit qu'il ne serait probablement pas nécessaire de proclamer une législation à cet effet.

Le chef conservateur, M. D.-M. Duggan, parlant sur cette mesure, a déclaré hier: "A mon sens, si la province procède à cette conversion, elle encaissera une forte perte de ses revenus d'intérêt. Cette initiative provinciale n'est pas une solution au problème. La conversion de la dette publique de sept milliards du Canada est le plus grand problème qui confronte les gouvernements du pays. De deux choses l'une: ou nous devrons convertir d'après un plan national, ou envisager la banqueroute. Nous ne pouvons pas résoudre le problème à nous seuls. Toute tentative dans ce sens par une province isolée sera futile. Il faut en faire une solution nationale."

Un amendement proposé par M. L.-A. Giroux, libéral, fut battu par un vote de 50 contre 6, puis le bill fut adopté par un vote verbal.

L'EXECUTION DE HAUPTMANN N'AURAIT PAS LIEU CE SOIR

(Suite de la 1ère page)

et quart et fut suivi de l'avocat général David-T. Wilentz, qui y resta à son tour deux heures. Ni l'un ni l'autre ne consentirent à commenter leur témoignage. Parmi les autres témoins entendus, on mentionne le docteur Carroll-T. Jones, surintendant du "New Lisbon Colony", qui déclara que Wendel fut conduit dans l'institution qu'il dirige par Ellis-H. Parker, chef des détectives du comté de Burlington et qu'il y demeura de son gré durant quatre semaines.

L'épouse du condamné, Mme Anna Hauptmann, a de nouveau rendu visite à son mari hier. Après être restée une heure avec lui, elle quitta la prison en souriant et avec l'espoir qu'elle reverrait de nouveau son mari.

On exprimait l'opinion hier que le gouverneur Hoffman pourrait trouver moyen de retarder l'exécution indéfiniment malgré l'avis du procureur-général qui a affirmé que le gouverneur avait maintenant perdu tout pouvoir pour retarder l'exécution.

STE-CATHERINE

Réunion intime. — Dimanche, le 1er mars, un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient chez M. C. Dufour, marchand de notre localité, pour fêter son 51e anniversaire. Plusieurs parties de cartes furent jouées et des cadeaux furent distribués aux gagnants. Vers dix heures, un succulent goûter fut servi. Il y eut déclamation par Mlle Annette Dufour; dialogue comique, par Mlle Laurette Foster et Yvette Boulianne; chanson par Mlle Solange Foster et Léon-Maurice Boulianne. Le tout fut très bien réussi.

M. Dufour remercia chaleureusement tous ceux qui avaient bien voulu prendre part à cette soirée qui s'est terminée à une heure avancée de la nuit.

Va-et-Vient.— Mme Jean-Philippe Boulianne et son jeune fils, Jean, sont partis pour un voyage d'un mois à Québec et Montréal.

—M. D. Moreau, voyageur de commerce, était de passage ici, la semaine dernière.

DESCHAMBAULT

Décès.—Le 15 février avaient lieu en notre église, les imposantes funérailles de M. Damase Dufresne, époux de Marie Mathieu, décédé à l'âge de 85 ans et 6 mois.

Le défunt laisse, pour pleurer sa perte, outre son épouse, quatre fils: Eugène, Narcisse, Alfred, Joseph Dufresne; deux filles, Sr. Ste-Emérentienne, des SS. de la Charité, et Auréa Dufresne.

—Le 16 mars avaient lieu, en notre église, les imposantes funérailles de Praxède Mayrand, époux de Antoinette Raymond, décédé à l'âge de 72 ans.

Il laisse, pour pleurer sa perte, outre son épouse, trois fils: Jean-Baptiste, Léon et Jules Mayrand; deux soeurs: Mme Tancrède Bouilli et Ernestine Mayrand, de Deschambault.

La dépouille mortelle était portée par MM. Josaphat Bédard, Hercule Perron, Alfred Paquin, William Gignac.

La croix était portée par J. Marchand et le corbillard conduit par M. Arthur Gariépy.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Baptême.—Le 8 mars, M. et Mme J. Bernier ont fait part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille qui a été baptisée sous les prénoms de Marie, Carmen, Lucille. Parrain et marraine: M. et Mme Rodolphe Benoit; grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Angèla Dussault, G.M.

Va-et-vient.— M. Omer Van Neuhore, ainsi que Mme Ernest Gauthier sont revenus d'un voyage en Belgique où ils ont passé la saison d'hiver.

DERNIER HOMMAGE A M. JOS. BRODRIQUE

Une foule très considérable a assisté, hier matin, en l'église des Sts-Martyrs, aux imposantes obsèques de notre estimé concitoyen, M. Joseph Brodrique

CEREMONIE IMPOSANTE

Les imposantes funérailles de M. Joseph Brodrique, négociant en gros de cette ville, époux de dame Dulcina Emon, délédé le 30 mars, ont eu lieu hier matin en l'église des Saints-Martyrs, au milieu d'une assistance très considérable.

Un vaste et imposant cortège, dans les rangs duquel on remarquait plusieurs professionnels et hommes d'affaires ainsi qu'un grand nombre de citoyens en vue de cette ville qui avait tenue à rendre un dernier hommage à la mémoire du regretté défunt, s'est formé en face de la résidence mortuaire, 403 chemin Ste-Foy, à 8 h. 45 pour ensuite se diriger vers l'église des Saints-Martyrs où a été chanté le service et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

A l'église toute tendue de deuil et littéralement remplie de fidèles, la cérémonie funèbre a été des plus imposante. C'est M. le curé J.-A. Laberge, qui a fait la levée du corps et M. l'abbé Guillaume Deschêne, neveu du défunt a chanté le service, assisté de MM les abbés Lauréat Dion et S. Paradis qui agissait respectivement comme diacre et sous-diacre. Pendant le service, des messes ont été célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés Rosario Lefebvre, Jos. Brochu, Antonio Parent, S.-G. Bergeron, L.-P. Lelaidier, G. Robert, L. Castonguay et J.-A. Fortin. Dans le sanctuaire, on remarquait: M. le chanoine François Blanchette; MM. les abbés J.-A. Laberge, curé des Saints-Martyrs; H. Groleau, curé de St-Malo; I. Laroche, curé de St-Joseph; J. Desroches, de St-Pascal-Baylon ; Odilon Gauthier du Refuge Don Bosco; E. Fleury Léandre Chabot et le Rév. Père Pelchat.

A la tribune de l'orgue, la chorale paroissiale sous la direction de M. Maurice Mongrain a exécuté la messe de Yon et de magnifiques soli ont été rendu. Mlle G. Poiré, touchait l'orgue.

Au départ de la maison mortuaire, le deuil était conduit par ses fils: Paul-Henri Brodrique et René Brodrique; son père Olivier Brodrique; ses beaux-frères: MM. Jos. Emond, Alfred Emond, Albert Emond, Emile Emond; ses neveux : l'honorable Pierre-Emile Côté, ministre de la Voirie; M. le Commandeur Jules-Henri Côté, MM. Edgar et Gustave Côté, Paul-Arthur Côté, Henri Auger, Henri Lapointe, Antonio Emond, Georges Emond, Sarto Emond, Charles Emond, Gérard Emond, Albert O'Neil, Charles Vaillancourt, Gérard Emond, Arthur Bouchard, Marcel Emond, Jules, Lucien, Rolland, Jacques, Roger, Robert Emond, Fernand, Jean-Charles et Jules Dion, Charles-Auguste, André et Jean-Marc Brodrique, Maurice, Wilfrid Brodrigue; ses cousins: les abbés Guillaume Deschênes et Zéphirin Beaulé.

Dans l'imposant cortège, nous remarquions: M. le maire J.-E. Grégoire, C.R., M.P.P., le Dr Philippe Hamel, M.D., M.P.P. M. Oscar Drouin, C.R., M.P.P., M. Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, M. Albert Chrétien, maire de Beauport; MM. les échevins Edmond Trépanier, Emile Morin, Wilfrid Samson, L.-F. Martel, Hubert Simard, Chrysanthe Jobin, Jules Gingras, Arthur Duval, N.P.; MM. les chevaliers Lucien Borne, J.-M. Dessureault, Ed. Latour, J.-W Cantin, Jules Gingras, J.-S. Matte; les Commandeurs S. Ex. G.-J.-Ernest Côté, T.-D. Dubuc, Félix-E. Lavoie, Ph. Mathieu, Jos. Mercier; Lt.-col. Léon Lambert, Lt.-col. J.-D. Brousseau, Lt.-col. Oscar Gilbert, Lt.col. Donat Gendron, Lt.-col. Daly Gingras, Lt.-col. T. Rinfret, Lt.-col. W. H. Leonard, Major L. Bouchard, M. Rosaire Beaulieu, chef du dépt. des Incendies; MM. Jos. Plamondon, Thomas Brosseau, de Montréal; Jos Lalande, Wilbrod Bhérer, avocat, Jos. Bilodeau, F.-O. Drouin, C.R., Paul Rochette, C.R., Philippe Corriveau, C.R. Chs.-N. Dorion, C.R., Frédéric Dorion, C.R., Jacques Drouin, avocat, Jean Blais, avocat, J.-E. Bédard, président de la Commission Scolaire, Antonin Lesage, Jos. Thivierge Dr. S. Caron, Dr. Edouard Bourdon, Dr Emile Bourdon, Dr Geo. St-Amant, Dr M. St-Amant, Dr Henri Lapointe, Dr J.-M. Dagneau, Dr J.-E. Verreault, Dr André Simard, Jules LaRue, N. P., Adélard Deslauriers, Jos. Laurin, Léonce Huot, Prosper Dubuc, Louis M. Deschêne, J.-E. Valin, H.-E. Lavigueur, Paul-A. Lavigueur, Gustave Lavigueur, Adrien DeBeaumont, et Paul DeBeaumont, H.-P. Cimon, Jos Myrand, J.-P. Marchand, Jos. Morel, Ernest Lapointe, Geo. Paquet, Ferd. Gilmette, Jos. Guilmette, Frs. Morissette, Louis Morissette, Josaphat Robitaille, Cyrille Robitaille, Edmond Paquet, Jos.-Ed. Côté, Chs. Eug. Côté, Lucien Côté, J. Cattelin, Geo. Normand, Elzéar Carmichael, Arthur Carmichael, Nazaire Fortier, O. Chalifour, D. Verdon, Elias Thivierge, Hervey Thivierge, Jos. Simard, Jos. Devarennes, J.-A. Roy, Ludger Faguy, C.-E. Lapierre, Télesphore Simard, Rosaire Simard, Henri Lapointe, Laval Bernier, Albret Grégoire, G.-I. Lachance, Lauréat Thivierge, God. Bédard, Omer Paré, Jules Paré, Roméo Martineau, Henri Charlotin, J.-A. Dubois, Adjutor Brulotte, Emile-E. Goulet, Rauol Garneau, Raoul Fortier, maire de Ste-Anne, J.-G.-A. Couture, Jos. Paquet, J.-Alphonse Gagnon, Napoléon Bédard, Jos. Bédard, Adjutor Pouliot, P. Ferland, A.-C. Picard, Eddy, Picard, Oct. Thivierge, Castule Drouin, Oscar Giguère, Henri Perreault, J.A. Plamondon, Paul Plamondon, Arthur Poulin, ex-échevin, Jos. Samson, ex-M. P.P. L. Boivin, Lucien Boivin, Alphonse Talbot, Ernest Beaubien, J.-A. Gravel, Arthur Savard, J.-A. Juneau, L.-J. Pinsonnault, J.-G.-A. Vallerand, Sam Fleury, Xavier Lamontagne, Delphis Sévigny, Alphonse Drolet, Rolond Cantin, Alphonse Cantin, St.-Geo. Lepinay, P.-A. Alain, Gaston Alain, Paul Audet, Jules Hallé, I.-C., Edouard Hamel, I.C., P.-L. Frenette, P.-A. Boutin, Nap. Roy, Gerald Monahan, J.-A. Gaulin, Horace Roy, Delphis Fontaine, Henri Fontaine, Jos. Genest, J.-Alf. Genest, F. Côté, Geo. Lavoie, L.-A. Desrosiers, J.-A. Giguère, J.-Eug. Gauvin, Jos. Villeneuve, Eug. Huot, Jos. Drapeau, J.-Alb. Roy, Henri Gendretu, A. Marchand, E. Cantin, M. Moreau, H.-W. Morin, L.-J. Lachance, O. Beaumont, G. Rousseau, Frs. Chrétien E.-L. Denoncourt, G. A. Poitras, Raymond Dupéré, P.-E. Poitras, Paul Boucher, Hubert L'Heureux, Henri Giguère R.-E. Paul, A.-U. Matte, L.-R. Lamontagne, Joseph H. Clermont, J.-A. Pouliot, J.-K. Leonard, J.-L. Drolet, Jos Roussin, Lauréat Falardeau, Arthur Dareau, F.-X. Gobeil, Arthur Wright, Harvey Wright, Claude Wright, Geo. Lachance, J.-H. Amyot, Arthur Déry, Lucien Villeneuve, L.-S. Bélanger, Pierre Gosselin, Odina Huot P. Girard, J. Chouinard Nap. Gosselin, J.-B.-N. Barbeau, Delphis Caron, J.-O. Binet, E.-A. Tremblay, J-Chs. Caron, Robert Caron, Ernest Labbé, J.-E. Mathieu, M. Mathieu, J.-W. Dupont, G.-H Mathieu, Napoléon Minguy, Alphonse Huot, A.-L. Boulanger, Wilfrid Lachance, Maurice Lachance, J.-B. Esnouf, Ludg. Corriveau, E. Blumhart, Z. Gingras, Chs. Gingras, B.-E. Leclerc, C.-J. Laberge, Arthur Lacombe, C.-A. Lamontagne, F.-ç Lamontagne G.-R. Lamontagne, Amédée Chouinard, E. Chouinard, A. Chouinard, Maurice Pollack, sai Beaubien, J.-A. St-Cyr, Alfred Leblond, D. Thibault, A. Lachance, Oscar Auger, W. Legaré, Rodolphe Marquis, Jos. Gignac, M. Gignac, Thos. Lortie, Adélard Deslauriers, Léop. Deslauriers, Henri Deslauriers, AA. Blouin, J. Bilodeau, O. Garant, Ludg. Mercier, Ls Mercier, L. Vézina, Ovila Nolin, Henri Auger, J.-B. Vallière, Victor Mercier, F.A. Paquet, J.-A. Renaud, Elz. Renaud, Chs. Vaillancourt, Chs. Mailly, Oct. Bélanger, A. Feuilteault, J.-A. Gagnon, U. Allard, Adjutor Laliberté, Thomas Lortie C. Giguère, Georges Plamondon, L.-Nap. Gauvin, J.-A. Blais, Jos. Julien, Gaston Côté, J.-C. McNicol, M. Gauvin, Geo. Gauvin, U. Vézina, J.-E. Côté, J.-B. Turcotte, H.-J Bédard, A Bouchard, Jos. Boucher, Geo. Farrah, Elias Farrah, Odilon Marceau, Antoine Carmichael, J.-E. Fortin, J.-D. Monette, J.-P. Duval, de Montréal, G.-H. St-Arnaud, Arsène Renaud, Ed Matte, L.-J. Marois, R. Létourneau, W.-J. Guillot, J.-A. Pouliot, H. Vézina, J. Picard, Noël Trottier, Roch Julien, Odilon Bédard, Nap. Thibault, Jos. Pouliot, Léonidas Ga- H. Bernier, C. Bédard, Roméo Roy, A. Normand, J.-A. Cook, T. King, G. Morissette, Elz. Poitras, E. Leblond, S. Guérard, Ernest St-Pierre, M. Hallé, R. Hallé, H. Hallé, B.-J. Leonard, P.-W. Fortier, W. Fortier, J.-N. Thériault, Jos. Asselin, F.-X. Lambert, Nap. Alain, Ernest Alain, Léo Legaré, Paul Latouche, M. Monaghan, Paul Champoux, Ben Champoux, Jean Champoux, Eugène Pouliot, Adélard Gagnon, P. H., et Roméo Rousseau, etc.

La maison Germain Lépine Limitée avait la direction des funérailles.

A Mme Brodrique et tous les membres de la famille en deuil, L'Evénement réitère ses plus sincères sympathies.

SAINT-SYLVESTRE

Baptême. — M. et Mme Arthur Savoie ont fait baptiser une fille qui a été prénommée Marie-Denise-Colette. Elle a eu pour parrain et marraine, M. Maurice Savoie et Mlle Blandine Savoie, ses frère et soeur. Sa tante, Mme Odina Savoie, la portait sur les fonts baptismaux.

Notes. — M. le vicaire Lorenzo Fortier est de retour d'une huitaine passée à St-Louis de Courcelles, chez son père, M. Adalbert Fortier.

—M. Alphonse Bilodeau a été à Québec, récemment.

—Mlle A. Therrien, de Montréal, est venue en visite chez M. Francis Nappert et autres parents.

Décès. — Le 12 mars, s'est noyé Joachim Lachance, fils de M. Mathias Lachance et de Dame Lucia Richard. Il était âgé de 9 ans.

Son service a été chanté par M. le vicaire L. Fortier.

Portait la croix, M. Odilon Ferland. Conduisait le corbillard, M. Adrien Croteau.

Les porteurs du cercueil étaient MM. Antonio et Gérard Lessard, L. Ferland, Clément Lachance.

Il laisse pour le pleurer, son père et sa mère, M. et Mme Mathias Lachance, deux frères, Marcel et Benoit; cinq soeurs, Rita, Pauline, Madeleine, Rose-Hélène et Thérèse.

MM. Gédéon et Wilfrid Lessard, Honoré Lachance, Antonio et Gérard Lessard, Clément Lachance, de St-Sévère, sont venus assister aux funérailles.

M. et Mme Mathias Lachance remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont aidé à trouver le corps de leur enfant bien-aimé et à tous ceux qui leur ont donné des marques de sympathie dans cette cruelle épreuve.

—MM. A.-G. Montminy et Joseph Fournier, étaient de passage à St-Bernard, dernièrement.

Mariage.—Samedi le 22 février, M. le curé J. Bouchard a béni le mariage de M. Wilfrid Laliberté à Drummondville et de Mlle Fédora Taylor. M. Guillaume Couture, de Drummondville, servait de témoin au marié et M. J. W. Taylor accompagnait sa fille.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

A LA RADIO

AU POSTE CKCV
VENDREDI, 3 AVRIL

8.00 a.m.—Bonjour radiophiles.
8.15 a.m.—Le Réveil.
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner.
8.45 p.m.—Les mélodies du matin.
9.00 a.m.—Cocktail matinal.
9.30 a.m.—La boite à musique — Demande spéciales.
10.00 a.m.—P.-L. Turcotte.
10.30 a.m.—Claire-Fontaine Ltée.
10.45 a.m.—Au pays du soleil.
11.00 a.m.—Bardou & Fils Ltée.
11.01 a.m.—General Transport Enrg.
11.15 a.m.—Colman Ltd
11.16 a.m.—Reflets romanesques — W. B. S.
11.30 a.m.—Les Petites Valses.
11.45 a.m.—Alp Gauvin Enr'g.
12.00 p.m.—Laiterie Frontenac Ltée.
12.05 p.m.—Laboratoire Excel.
12.10 p.m.—Landry Jacot Ltée.
12.15 p.m.—Arthur Cloutier.
12.17 p.m.—Musique du diner.
12.30 p.m.—Hobbs Mfg Co. Ltd
12.45 p.m.—Canada Taxis.
1.00 p.m.—Capitol Jewellers Ltd
1.01 p.m.—Les nouvelles du Soleil.
1.15 p.m.—John Millen Ltd.
1.30 p.m.—Pharmacies Jolicoeur.
1.45 p.m.—Rex Battle — Réseau
2.00 p.m.—Heure précise et fermeture.
5.00 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.30 p.m.—Le Dilettante.
5.46 p.m.—L'homme aux réponses.
6.00 p.m.—Laiterie de Québec.
6.05 p.m.—Molsan & Frères Ltée.
6.15 p.m.—Sleepex Reg'd.
6.30 p.m.—St Lawrence Clothing Mfg Co. Reg'd.
6.45 p.m.—Brasserie Champlain Ltée.
6.48 p.m.—St. John Silk Co. Ltd
7.02 p.m.—La Maison Laval.
7.15 p.m.—Présentation "Kik".
7.30 p.m.—Les Gaietés du Régiment.
8.00 p.m.—Le chanteur des rues.
8.15 p.m.—Causerie du "Soleil"
8.30 p.m.—Le tapis magique — W.B.S.
9.00 p.m.—Chorale Déziel de Lévis.
9.30 p.m.—Le Talisman des Romagnol
10.00 p.m.—Henry Tanguay et son orchestre de danse du club St-Louis.
10.30 p.m.—Radio-Guide Gossip.
10.45 p.m.—Canadian Press News — C. C. R
11.00 p.m.—Heure précise et fermeture

"LE TALISMAN DES ROMAGNOL"
Quatrième épisode

Ce soir, à 9 heures 30, le poste CKCV présentera le quatrième épisode du grand roman radiophonique de M. Aimé Plamondon: "Le Talisman des Romagnol".

La bataille est engagée pour de bon entre l'Eclaireur, assisté par l'Anguille, et les bandits commandés par Heliodore et subjugués par l'ensorceleuse beauté de Sonia. D'un côté comme de l'autre, il ne sera pas fait de quartier et ce sera la lutte sans merci.

Nous le verrons, bien d'ailleurs en écoutant ce nouvel épisode qui nous ramène d'abord dans le sinistre coupe-gorge des Catacombes où d'affreux événements se préparent. Mais à côté du drame, la comédie, à côté des larmes, l'amour. C'est dire que nous suivrons les progrès de la passion naissante dans le coeur juvénile de Lionel Réval et nous ne quitterons le spectacle de cette étrange idylle que pour retourner en vitesse "Au Mouton Sans Laine", ou des émotions d'un tout autre genre nous attendent.

Quant aux artistes qui incarnent si véridiquement les personnages de cette oeuvre, ils sauront comme toujours nous communiquer intégralement leur fievre et leur passion.

Voici les tableaux de ce quatrième épisode:

1er tableau: Un joli couple de gredins; 2e tableau: Amour! Amour!; 3e tableau: Un incident sensationnel "Au Mouton Sans Laine"; 4e tableau: En route pour New-York.

LA CHORALE DEZIEL DE LEVIS
Vendredi, de 9.00 à 9.30 p.m.

Le poste CKCV présentera ce soir son neuvième programme de La Chorale Déziel de Lévis, sous la direction de M. l'abbé Achille Demers, ptre, et Christophe Gagnon, au piano d'accompagnement. Voici les détails du programme:

1.—La prière du soir . . . Gounod
2.—Le Sommeil de l'Enfant-Jésus . . . Gavaert
3.—La St-Jean . . . Berthier
Solo: Mlle Charlotte Gelly
4.—La nuit, Arrangement de . . . Noyon
5.—Chanson de Quête . . . Boller
Solo: Mlle Jeanne-Berthe Gosselin
6.—Chanson du Meunier
Poème de Tristan Klingsor — Musique de . . . Georges Renard
7.—Les Danseurs Noyés . . . A. Philip
8.—Tenez-la De Prés . . . Boller
9.—Voici l'Avril . . . Chérion

Mlle DELISLE AU PROGRAMME DE CANADA STARCH

Violette DeLisle, soprano coloratura, de Québec et Maurice Onderet, violoniste, sont les deux artistes invités pour vendredi 3 avril, à l'émission "Syrup Symphonies" à 8 heures, diffusés par les postes CKAC, CFCF et CHRC. Mlle DeLisle, qui vient de terminer ses études musicales à Paris, a fait une apparition récente à ce programme. Elle fut grandement appréciée. M. Onderet est attaché comme directeur de concert au conservatoire McGill.

Mlle DeLisle chantera en français "Les Filles de Cadiz" de L. Délibes, et l'aria "Queen of the Night" extrait de l'opéra "La Flûte enchantée" de Mozart. Elle chantera en italien "La Capinera" de Sir Julius Benedict.

Voici le détail de l'émission:

Valse extraits du ballet "Gretna Green" . . . d'Ernest Guirand
Orchestre
"Les filles de Cadiz" de . Léo Delibes
Violette DeLisle
Ballet musical extrait de "Faust"
1) Valse
2) Danse de Cléopotra
par l'orchestre
"Queen of the Night" de . . . Mozart
Mlle DeLisle
"Cansonetta" solo de violon de . . . Benj Godard
Maurice Onderet
"La Capinera" (canzone avec obligato de flûte)
Mlle DeLisle
"Tambourin chinois", de Fritz Kreisler
Orchestre

AU POSTE CHRC
VENDREDI, 3 AVRIL

8.00 a.m.—L'horloge musicale — Trans NBC
11.00 a.m.—Cuisson magique — Lait Eagle Brand.
11.15 a.m.—Programme Mus-Kee-Kee.
11.30 a.m.—Variétés musicales — Teintures Tintex
11.45 a.m.—Concert varié — Fonderie L'Islet Ltée.
12.30 p.m.—Musique du diner — Chs-A. Parent.
12.45 p.m.—Allons à Paris — Pastilles Valda.
1.15 p.m.—Castoria présente la chansonnette
5.45 p.m.—Le professeur Raymard — Mason's 49
6.00 p.m.—Musique d'orchestre — Jos Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle — Raz Mah de Templeton.
6.10 p.m.—Drame de la vie réelle — Ironized Yeast.
6.15 p.m.—Orchestre de concert — Trans NBC.
6.30 p.m.—Pour les dames — Hervé Thivierge Le Costumier.
6.45 p.m.—Programme de chant — Brasserie Champlain.
7.00 p.m.—Musique de danse — Quebec Modern Clothing Co.
7.15 p.m.—La chanson de Paris — Pastilles Valda.
7.45 p.m.—Le concert hall de l'air — Brasserie Boswell.
8.15 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
9.30 p.m.—Au club de nuit — Trans NBC.
10.00 p.m.—Orchestre tziganne — Vin St-Georges.
10.45 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.00 p.m.—Le reporter C. Robitaille Enrg.

SAMEDI, 4 AVRIL

8.00 a.m.—L'horloge musicale — Trans NBC
10.30 a.m.—L'heure ensoleillée — Léo Faguy.
10.45 a.m.—Concert varié — J.-R. Croteau.
11.30 a.m.—Variétés musicales — Teintures Tintex.
5.00 p.m.—Causerie — Ligue de la jeunesse féminine.
6.00 p.m.—Musique d'orchestre — Jos Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle — Raz Mah de Templeton.
6.10 p.m.—Miettes musicales — Antaigine.
6.45 p.m.—Programme de chant — Brasserie Champlain.
8.15 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
9.30 p.m.—Au foyer — Trans NBC.
10.30 p.m.—L'orgue du rêve — Trans NBC.
10.45 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.00 p.m.—Le reporter C. Robitaille Enrg.

AU POSTE CKAC
VENDREDI, 3 AVRIL

9.00 a.m.—Dear Columbia — C.B.E.
9.55 a.m.—Press Radio News — C.B.S.
10.45 a.m.—Ozark Melodies — C.B.S.
1.15 p.m.—Castoria présente — La chansonnette.
2.00 p.m.—Between the Bookends. — C.B.S.
2.30 p.m.—Programme éducationnel. — C.B.S.
3.15 p.m.—Victor Bay et son orchestre. — C.B.S.
3.45 p.m.—Mark Warnow et orchestre, C.B.S.
4.15 p.m.—Un peu de tout madame.
7.15 p.m.—Le curé de village.
8.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
8.00 p.m.—L'Heure Provinciale. — Conférence et musique.
9.00 p.m.—Hollywood Hotel — C.B.S.
10.00 p.m.—Orchestre Tziganne — Vin St-George
10.30 p.m.—L'heure Philip Morris.
10.45 p.m.—Bruna Castagna, contralto et orchestre de concert.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Don Redman et orchestre.— C.B.S.
11.30 p.m.—A choisir. — C.B.S.
12.00 a.m.—Bernie Cummins et orchestre. — C.B.S.
12.30 a.m.—Guy Lombardo et orchestre. C.B.S.

AU POSTE CRCK
VENDREDI, 3 AVRIL

5.00 p.m.—Concert — Disques phonographiques.
5.30 p.m.—Les Cavaliers de LaSalle.
5.45 p.m.—Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.
6.00 p.m.—Chansonnettes françaises.
6.30 p.m.—"By Candlelight".
7.00 p.m.—Le Réveil Rural — Causerie par le Révérend Frère Marie-Victorin.
7.15 p.m.—Le curé de village.
7.30 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
7.45 p.m.—"Surprise Box".
8.00 p.m.—"Live, Laugh and Love".
8.30 p.m.—"Anything Goes".
9.00 p.m.—Sérénade acadienne.
9.30 p.m.—La Petite Symphonie de Radio-Canada à Québec sous la direction de M. Chas. O'Neill avec Violette de Lisle.
10.00 p.m.—L'orchestre symphonique de Cleveland — Relais du N.B.S.
10.30 p.m.—Conférence sur les mines.
10.45 p.m.—Radio-journal — Bilingue.

VIOLETTE de LISLE

Cette délicieuse cantatrice canadienne-française se fera entendre ce soir, à 9 heures et 30.

A CKCV
CE SOIR et tous les soirs de la semaine jusqu'à vendredi (inc.)
de 8 h. 15 à 8 h. 30
M. L. PARIZEAU
fera des commentaires sur les délibérations de
L'Assemblée Législative

Ecoutez:
RADIO-REPORTAGES POLITIQUES
Le DIMANCHE SOIR de 6h. à 6h.15
INFORMATIONS vibrantes d'actualité
COMMENTAIRES
DOCUMENTATION complète sur les événements politiques provinciaux
POSTES
CKAC • CHRC
MONTREAL QUEBEC

SUPRÊME dans le domaine du SON *

★ La Northern Electric a été la première à fabriquer au Canada presque tous les appareils pour la réception, la transmission et la reproduction du son: téléphone . . . équipement pour cinéma parlant . . . postes de radio-diffusion . . . systèmes de haut-parleurs . . . appareils pour les sourds. Quand vous achetez un radio Northern Electric, vous avez un appareil fabriqué par une organisation d'un demi-siècle d'expérience.

MODELE 801
Récepteur A.C. pour réception sur TOUTES ONDES, avec unité CentrOmatique et lampes de métal. Cabinet d'une beauté exceptionnelle. Performance impeccable..... $154.50
Autres modèles à partir de $56.50

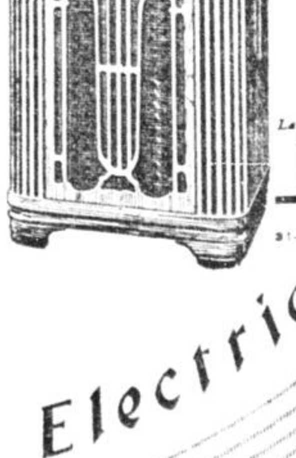

RADIO Northern Electric

Lavigueur & Hutchison
81-85 rue ST-JEAN :-: QUEBEC
Venez choisir votre RADIO "Northern Electric" à notre magasin.

Vendeur autorisé du radio 'Northern Electric'
MARTINEAU ELECTRIC
21-25 St-Pierre Tél. : 2-2206 QUEBEC

ALIMENT BIENFAISANT POUR ENFANTS EN CROISSANCE

12 gros biscuits dans chaque boite

Le blé entier est la nourriture idéale pour les enfants qui profitent. Il leur fournit les éléments essentiels à la nutrition et aussi à la formation de muscles forts, de dents et d'os sains. Et le *Shredded Wheat est du blé 100% entier sous la forme la plus délicieuse et la plus digestible.* Les enfant raffolent de son croustillant agréable. Servez-leur en donc au moins une fois par jour, et comme régal supplémentaire, faites-leur en goûter avec des bananes tranchées ou autres fruits.

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.
Niagara Falls, Canada

SHREDDED WHEAT
FAIT AU CANADA - DE BLE CANADIEN

L'hiver ne nous a pas encore quittés

Une violente tempête de neige, qui ressemble aux plus fortes de janvier et de février, s'abat sur Québec, hier. — Les automobilistes pris par surprise. — En mars dernier, il n'est tombé que 2.7 pouces de neige contre 2.5 pouces de pluie.

RECORD DEPUIS 1915

"Quand mars fait l'avril, l'avril fait mars !"

Les Québecois ont constaté la véracité de ce dicton, hier. Une violente tempête de neige, propre à nous faire oublier le sourire du printemps, s'est abattue sur la ville, et a pris la population par surprise. A 8 heures, hier soir, selon l'Observatoire, il était tombé près de deux pouces de neige. La bourrasque continuait toujours, le vent soufflait très fort et la poudrerie était par moment aveuglante. Cette tourmente de neige aura probablement été l'une des plus fortes de la saison.

La tempête a causé de nombreux incidents. Un grand nombre d'automobiles, débarrassées de leurs chaines, ont subi des pannes, particulièrement dans les côtes, et ont interrompu le service des tramways en certains endroits. Plusieurs piétons en ont même été quittes pour des chutes parfois très dangereuses, sur les trottoirs devenus excessivement glissants.

M. Maurice Royer, directeur de l'Observatoire, nous a donné, hier soir, des détails intéressants sur la température au mois de mars. La moyenne de la température a été de 31.5 dégrés. La moyenne depuis 70 ans, pour les mois de mars avait été de 22.8 dégrés. On voit donc que mars de cette annee a eu une température baucoup plus élvée que la moyenne.

Au cours du mois de mars, il est tombé 2.7 de neige et 2.45 pouces de pluie. C'est en 1015 qu'il faut remonter pour trouver en mars une aussi petite quantité de neige. Cette année-là, il était tombé 2.6 pouces de neige.

Si le mois de mars n'a pas été neigeux, la chute de neige durant l'hiver, d'une façon générale a ete particulièrement abondante. Il est tombé 120.2 pouces de neige contre 113.7 pouces, l'hiver dernier. La neige est arivée presque toute à la fois, en janvier et février, alors que les tempêtes ont été particulièrement violentes.

L'Observatoire nous annonçait hier soir, de gros vents avec neige ou grésil pour aujourd'hui. N'allons pas croire que le Père Hiver nous a définitivement quittés. Ses accès de mauvaise humeur, en avril, sont parfois très décevants.

DELEGATION AU PARLEMENT

Une délégation des Chambres de Commerce du Lac St-Jean, du Saguenay et de Chicoutimi rencontre MM. Taschereau et Francoeur.

LA ROUTE DE CHIBOUGAMOU

L'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre, et son collègue, l'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics, ont reçu hier une imposante délégation des chambres de commerce du Lac St-Jean, du Saguenay et de Chicoutimi.

Présentés par M. Armand Sylvestre, député de Roberval à Ottawa, les délégués ont chargé M. Thomas-Louis Bergeron de parler en leur nom.

M. Bergeron expliqua qu'une compagnie veut actuellement construire un chemin de fer d'Amos au Lac St-Jean, dans la direction de l'ouest : l'exécution de ce projet, dit-il, détournerait au profit de l'Ontario tout le trafic commercial et minier de Chibougamau.

"Nous croyons", déclara M. Bergeron, "que cela causera un grand préjudice à notre région, et même à la ville de Québec".

Les délégués demandent donc que ce projet de chemin de fer soit mis de côté, et que d'autre part, on rende les communications plus faciles entre le Lac St-Jean et Chibougamau.

Les ministres invitèrent les délégués à leur préparer un mémoire. Puis l'hon. M. Taschereau, prenant la parole, déclara :

"Il y a beaucoup de ces projets de charte dont on n'entend plus parler dans la suite. D'ailleurs le projet en question sera discuté au comité des chemins de fer, et vous pourrez y déléguer ceux qui auront des griefs à exposer ou des objections à soumettre en votre nom. La construction d'un chemin de fer à cet endroit est peut-être prématurée encore. Dans le moment, ça ne paierait guère, car il y a peu de chemins de fer qui ont des surplus. En autant qu'il s'agit de la route carrossable, c'est l'intention du département de la voirie et du département de la colonisation de la développer le plus rapidement possible afin de rendre plus facile l'accès de cette région. D'ailleurs le tracé est fait, les arbres ont été abattus, et il y a un bon travail de fait".

FETE D'ENFANTS AU P. MONTCALM

La compagnie Robin Hood donne une séance récréative, très applaudie, pour les enfants membres du club "Robin Hood".

SUCCES COMPLET

Une séance récréative donnée sous les auspices de la Robin-Hood Mills Company hier après-midi, au palais Montcalm, où étaient invités à se rendre les enfants qui sont membres du club Robin Hood a remporté un succès dont les organisateurs peuvent se féliciter à juste titre.

Dès une heure de l'après-midi, une foule qui atteignait bientôt 5.-000 personnes se pressait aux abords de l'entrée du théatre municipal où arrivait bientôt "Robin-Hood" lui-même que tous les jeunes radiophiles connaissent, escorté par le corps de clairon de l'Académie Commerciale et accompagné du "cowboy" solitaire et de Tarzan, l'homme-singe et d'autres artistes du poste CHRC qui allaient prendre part au programme d'amusements offerts aux enfants.

Suivi de la foule fort enthousiaste, le joyeux cortège pénétra à l'intérieur de la salle, où, au grand regret des organisateurs tous ne purent parvenir à entrer tant l'affluence était grande.

Cette fête, sous la direction de M. Maurice Charland, gérant de la Robin Hood, à Québec, débuta par la présentation de "Robin-Hood" qui remercia l'assistance de son acceuil chaleureux et présenta Tarzan et le cow-boy solitaire qui furent vivement applaudis. Le clou de la fête fut le tirage de 800 cadeaux qui furent distribués séance tenante aux jeunes. Plusieurs actes de magie par le professeur Ecnachal remportèrent un vif succès. Des numéros de chant et de danse exécutés par Mlle Alice Robitaille, une des gagnantes du récent concours Balck Horse, des déclamations et des pièces exécutées par le "cow boy" solitaire" sur sa mandoline, en un mot tout le programme a vivement plu aux jeunes auditeurs, qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

Malgré la foule nombreuse, tout se passa dans l'ordre le plus complet. D'ailleurs, les organisateurs de la fête, M. Charland et M. P.-P. Schulte, du service de la publicité de la compagnie, avaient retenu les services d'un médecin et de deux gardes-malades pour parer à toute éventualité, et de nombreux agents de police assurèrent le service d'ordre.

AFFAIRE MYSTERIEUSE

Enquête "on discovery" sur transport de boisson par avion.

Une enquête "on discovery" qu'avait ouverte la Commission des Liqueurs sur un transport de boisson, a été soumise à M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions, qui l'a prise en considération hier pour rendre son jugement le 8 avril. La Commission des Liqueurs veut jeter de la lumière sur un transport de boisson par avion qui se serait fait au cours de l'hiver dans la région de St-Casimir de Portneuf. L'aéroplane aurait déchargé des cargaisons de boissons aux abords d'un petit lac non loin de Ste-Christine. Ces chargements auraient ensuite été transportés par voiture à St-Ubald et St-Casimir. Plusieurs témoins ont été entendus. Un témoin a affirmé qu'il avait remarqué les hommes lui faisant signe de ne pas approcher du lac. Il s'y rendit quand même et l'un d'eux lui intima de ne pas parler de ce qu'il avait vu. Par ailleurs, quelques trafiquants de boissons de l'endroit, ont déclaré qu'ils n'avaient jamais eu de relations avec cet avion pour les fins de leur commerce.

UN INGENIEUR ENQUETE

Requête du comté de Papineau à la Commission d'Electricité.

Le conseil du comté de Papineau ayant présenté une requête à la Commission d'Electricité dans le but d'obtenir une réduction de tarif, la Commission vient de charger l'un de ses ingénieurs, M. Adhémar Laframboise, de faire enquête sur place, plus particulièrement à Montébello et Papineauville.

M. Laframboise a fait un séjour de plusieurs jours dans le comté avec mission d'étudier tous les problèmes d'approvisionnement électrique auxquels doivent faire face les municipalités de la région.

AUX ZOUAVES DE QUEBEC

Cie No 1

Lundi matin, à 7.15, rassemblement en uniforme et gants blancs, pour aller aux funérailles du camarade I. St-Germain, membre depuis au-delà de 25 ans.

Nul doute que tous les membres seront nombreux à cette sortie pour témoigner à la famille du regretté défunt, les marques de sympathie qu'on lui doit.

Lauréat Poitras,
Capitaine

Le thé vert du Japon par excellence

"SALADA"

THÉ DU JAPON

34F

DIFFEREND A REGLER

La Commission d'électricité appelée à régler un différend entre la Montreal Light, Heat & Power et la ville de Lachine.

UNE AUDIENCE

La Commission d'Electricité doit décider d'un différend qui existe entre la Montreal Light Heat & Power et la ville de Dorval. La ville de Dorval ne s'étant pas montrée satisfaite des conditions qui régissaient son ancien contrat avec la compagnie, et celle-ci lui ayant soumis une nouvelle entente que la ville ne peut encore accepter, la ville de Dorval avait fait d'abord appel à la Commission des Services Publics qui avait remis la cause à plus tard. C'est ce même cas qui vient d'être présenté devant la Commission d'Electricité.

Au moment de la signature du contrat qui vient de s'achever, la ville de Lachine possédait une ligne de transmission d'électricité, par laquelle elle approvisionnait le club de golf de Dorval. La Montreal Light Heat & Power achetait peu après, de la ville de Lachine sa ligne de transmission, aquérant ainsi le droit d'apporter l'électricité au club de golf. La ville de Dorval prétend qu'elle n'a accepté cet état de choses que par tolérance et que ce privilège devrait rester dans la limite actuelle. La ville de Dorval veut qu'il soit interdit à la compagnie de prendre avantage de la ligne de transmission qui unit Lachine au club de golf pour alimenter d'autres domaines dans ses limites. La Montreal Light Heat & Power n'a, suivant elle, aucun droit de pénétrer dans les limites de Dorval sans sa permission expresse.

Voilà ce que la Commission d'Electricité est appelée à juger et c'est pour cette raison qu'elle a convoqué devant son bureau les deux parties en cause.

SYNDICATS OUVRIERS A ST-JOSEPH, BEAUCE

Les ouvriers de la paroisse fondent des syndicats ouvriers catholiques. — Association des employés de la fabrique de chaussures.

ELECTIONS LUNDI DERNIER

St-Josehp de Beauce, 3.—(D.N.C.) Les ouvriers de la paroisse St-Joseph de Beauce sont maintenant réunis en syndicats ouvriers catholiques. Les employés de la fabrique de chaussures ont eux-mêmes leur organisation respective et chacune des organisations a élu ses officiers. Ces groupements ont été fondés lundi soir dernier, lors de la visite de M. l'abbé Joseph Campagna, aumônier du district. Le syndicat des ouvriers de St-Joseph compte actuellement 116 membres.

Les officiers élus lundi dernier par les membres du syndicat catholique des ouvriers de St-Joseph ont été les suivants: Président, M. Odilon Giguère; vice-président, M. Gédéon Tardif; secrétaire, M. Emile Doyon; directeurs, MM. Oscar Gagnon et Alphonse Maheux. Les membres du conseil ont été installés séance tenante sous la présidence de M. l'abbé Campagna.

Les ouvriers de la fabrique de chaussure ont tenu également, lundi dernier, leur assemblée régulière. A cette assemblée, les officiers suivants ont été choisis: MM. Jean-Louis Talbot, président; Edmond Gagnon, vice-président; Léopold Bourret, secrétaire; Darie Vachon, et Philippe Gilbert, directeurs.

FETE A M. LEO BROWN

A l'occasion du 25e anniversaire de son entrée au service du gouvernement.

M. Léo Brown, B. S. A., chef du Service de l'Agronomie au ministère de la Colonisation, a été l'objet, mercredi d'une démonstration d'estime de la part de son personnel, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son entrée au service du gouvernement provincial.

En effet, feu l'hon. J.-E. Caron, alors ministre de l'Agriculture, appelait M. Brown, le 1er avril 1911, à faire partie de son personnel. M. Brown, après avoir rempli des charges très importantes au ministère de l'Agriculture, était appelé, l'an dernier, par l'hon. Irénée Vautrin à former et à diriger le service de l'Agronomie au ministère de la Colonisation.

M. René Nadeau présenta à M. Brown les meilleurs souhaits du personnel et, en termes heureux, le jubilaire remercia l'assistance, rappelant quelques faits survenus au cours de sa carrière.

SERVICE RETABLI

Entre Montréal, New-York et Washington, sur le C.N.R.

Montréal, 3. — (Spécial.) M. C. W. Johnston, gérant général du service des voyageurs du Canadien National, annonce la reprise du service régulier de trains de voyageurs entre Montréal, New York et Washington, à partir de ce soir. Ce service qui est assuré par le "Washingtonian" dans le sens du sud et le "Montrealer" dans le sens du nord a été suspendu pendant quelques jours à cause de l'inondation sur les lignes correspondantes entre White River Jonction et New-York. Le départ du "Washingtonian" s'effectuera de la gare Bonaventure à 8.45 p.m. demain soir.

LE CARDINAL SERA PRESENT

Son Eminence le Cardinal Villeneuve assistera, ce matin, aux obsèques de M. Théophile Giroux, comptable en chef au ministère des Terres et Forêts, qui auront lieu à 9 heures à Saint-Coeur de Marie. M. Giroux était le confrère de classe de Son Eminence.

Un marché qu'il faudrait agrandir

Une délégation du quartier St-Jean Baptiste rencontre le comité administratif, hier après-midi, et demande la démolition immédiate de l'édifice occupé par M. M. Hogan pour permettre l'agrandissement du marché Berthelot.

UNE REQUETE

Une délégation de citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste s'est présentée, hier après-midi, au comité administratif pour demander la démolition immédiate d'une bâtisse située sur le marché Berthelot et occupée actuellement par M. M. Hogan. On veut ainsi aggrandir le marché dans l'intérêt de tous les résidents du haut de la ville.

C'est M. René Trudel qui a parlé au nom de la délégation présentée par l'échevin Emile Boiteau. Il semble que l'édifice à détruire n'est pas dans un très bon état d'après les paroles de M. Trudel.

L'échevin Boiteau a aussi présenté à ses collègues une requête résumant bien les demandes de la délégation, requête signée par 200 citoyens et dont on trouvera la copie plus bas.

Les échevins ont demandé un rapport à l'ingénieur de la ville sur la question.

Voici maintenant le texte de la requête:

"Attendu que le Marché Berthelot est beaucoup trop petit, et que lorsqu'on a fait disparaitre le marché Montcalm, on devait avec le temps aménager un marché convenable pour la partie haute de la ville.

"Attendu que durant plusieurs mois, l'affluence des cultivateurs au marché Berthelot oblige ces derniers à s'installer dans les rues avoisinantes, encombrant la circulation et devenant ainsi une cause d'ennuis pour les résidents, état de choses qui a déjà amené des poursuites pour la Cité.

"Attendu que nombre de cultivateurs ont délaissé ce marché faute d'accommodation, privant ainsi les contribuables du haut de la ville de marchés adéquats comme en ont ceux du bas de la ville.

"Attendu que la ville est propriétaire d'un immeuble situé sur le dit marché, coin Berthelot et St-Patrice, que cet immeuble est une vieille construction exigeant de constantes réparations et ne rapportant que très peu à la ville et que d'autre part sa démolition peu coûteuse ferait plus que doubler la capacité actuelle du marché.

"Attendu que les baux pour la location du marché et de l'immeuble de la Cité sont renouvelables prochainement.

"Nous prions les échevins du quartier St-Jean-Baptiste d'obtenir du conseil de ville la démolition immédiate de la bâtisse et l'agrandissement du marché Berthelot, et ce dans l'intérêt général de tous les résidents du haut de la ville".

LE CHASSE-NEIGE REBROUSSE CHEMIN

La neige abondante et le froid empêchent le chasse-neige de la Voirie de se frayer un passage entre Lauzon et Beaumont.

NOUVELLES TENTATIVES

La charrue dépêchée mercredi sur la route de Lévis-Jackman a dû rebrousser chemin après avoir tenté durant quelques heures de se frayer un passage à travers la neige abondante que l'on trouve encore entre Lauzon et Beaumont. La température très froide d'hier a empêché tout progrès de ce côté. La charrue se reprendra ce matin et, moyennant une température un peu plus douce, on espère déblayer la route jusqu'à Montmagny pour la fin de semaine. D'après les rapports reçus de l'ingénieur, seules les paroisses de Lauzon, Beaumont et St-Michel offrent beaucoup de difficultés.

L'an dernier, l'ouverture de la route Lévis-Montmagny eut lieu le 18 avril et, tout comme cette année, les charrues durent rebrousser chemin à leur première tentative. La route Lévis-Montmagny est celle sur laquelle s'amasse le plus de neige et le travail de déblaiement y présente toujours de grandes difficultés.

Les autres routes du district sont ouvertes et passables. Toutes ces routes sont fermées à la circulation lourde, sauf la route Boischâtel - St-Joachim.

Le département de la voirie presse les réparations à l'ouest de Saint-Casimir afin de permettre aux automobilistes, qui se rendront à Montréal et à Trois-Rivières d'utiliser le plus tôt possible la route du nord. En attendant, on est prié de prendre la route no 3 au sud du fleuve.

AFFAIRE DE BOISSON

Enquête "on discovery" sur une cause de la Commission des Liqueurs.

Hier, le juge Laetare Roy a entendu l'enquête "on discovery" dans une cause de la Commission des Liqueurs. Celle-ci veut jeter de la lumière sur un transport de boisson qui se serait fait au cours de l'hiver par avion. L'aéroplane aurait déchargé à Ste-Christine de Portneuf des cargaisons de boissons qui, ensuite, auraient été délivrées en voiture à St-Ubald et à St-Casimir. Au cours de l'après-midi, M. Fernand Choquette, C. R., qui représente la Commission des Liqueurs, interrogea quelques témoins, dont un individu de St-Casimir, qui est actuellement en prison pour avoir fait le commerce illégal de boissons, dans cette localité. Le témoin a déclaré qu'il n'avait rien vu. L'enquête se continue.

Le Druid entreprend son premier voyage

Le navire se prépare à partir samedi matin pour aller poser les premières bouées autour de Québec. — 12 jours plus tôt que l'an dernier. — Pas de glace sur le fleuve jusqu'à 332 milles en bas du port de Québec.

PREMIERS PAQUEBOTS

Le travail du posage des bouées commencera dès samedi prochain, suivant la nouvelle que nous a annoncée le service des bouées du ministère de la Marine. Le "Druid", qui sera affecté à ce travail comme par les années passées malgré les rumeurs de son remplacement, prendra son chargement de bouées d'ici à demain pour être prêt à quitter son quai samedi et poser les premières bouées dans les environs de Québec.

Le posage des premières bouées s'effectuera donc cette année à une date record comparativement aux dernières années. Il sera 12 jours en avance sur l'an dernier, alors qu'il fut fait le 16 avril; en 1934, les premières bouées furent posées le 23 avril et en 1933, le 12 avril.

Quant aux vaisseaux "Loos" et "Bernier", qui doivent également travailler au posage des bouées, ils ne commenceront leur service que la semaine prochaine, tout probablement mardi.

Les conditions des glaces sur le fleuve sont très favorables. Le brise-glace du gouvernement "N. B. McLean", qui a passé hier matin la Baie Ellis, a rapporté que, sauf entre Matane et Cap Chat, où il y a quelques lisières de glace, il n'a pas rencontré de glace jusqu'à la Pointe de l'ouest, située à 332 milles en bas de Québec.

Cependant, ce n'est pas avant deux semaines exactement que les premiers paquebots océaniques doivent atteindre notre port. L'"Ascania", de la ligne Cunard-White Star, et le "Duchess of Bedford", du Pacifique Canadien, qui partiront tous deux le 9 avril de leur port d'attache en Europe, doivent nous arriver le 17 avril, soit trois jours plus tôt que les premiers paquebots à atteindre notre port l'an dernier, le "Montcalm" et le "Duchess of York".

En prévision de ces premières arrivées, le personnel de l'Immigration qui passe les mois d'hiver à Halifax doit venir reprendre ses fonctions dans notre port le 16 avril. Il comprend six inspecteurs, un comptable, un sténographe, un interprète et une matrone. Leur arrivée sera probablement précédée par celle du personnel des diverses compagnies de navigation dans notre port.

L'"Empress of Australia", qui sera le premier "Empress" à atteindre notre port, nous arrivera de New-York, le 24 de ce mois, ayant parmi ses passagers le groupe des voyageurs de L'Evénement, qui doivent quitter notre ville par chemin de fer le 17 avril.

A la compagnie Cunard-White Star, on nous a annoncé que la réservation des billets fait prévoir une saison touristique fort active. On s'attend qu'un fort contingent de voyageurs prendra part au pèlerinage des vétérans de la Grande Guerre à l'occasion de l'inauguration du Monument du Souvenir de Vimy. Les départs auront lieu le 15 juin de Montréal et le 16 juin de Québec, sur les paquebots "Antonia", "Ascania", "Montrose" et "Duchess of Bedford".

LE "LADY SOMERS"

Le navire part pour les Bermudes et remontera le fleuve, au retour.

Le "Lady Somers" de la Canadian National Steamships qui a quitté Halifax, hier soir, à minuit, et partira de Boston, samedi matin, pour les Bermudes, Bahamas et la Jamaique remontera le Saint-Laurent jusqu'à Montréal à son retour des Antilles. Le "Lady Somers" sera le premier navire de la C. N. S. à remonter le Saint-Laurent, cette année.

Parmi les passagers, on remarque Mme E. McKay-Taggart et Mlle V. Jenkins, la fille du maire de Westmount, P.Q., M. et Mme Alex. Knox, et Mlle T. Anderson de Montréal, Mlle K. S. MacTavish d'Ottawa, M. et Mme T. C. Eaton l'aîné des garçons de Lady Eaton, Mlle B. Dring et Mlle I. Hyland, de Toronto, Mlle K. Milligan, de Montréal, M. et Mme George Burns et Mlle Burns, d'Ottawa, et plusieurs voyageurs américains.

REJET D'UNE MOTION

Dans l'action de M. Frank Byrne contre M. Bédard, de Charlesbourg.

Un jugement de l'hon. Roméo Langlais de la Cour Supérieure a rejeté une motion pour détails que lui avaient présentée les avocats de M. Frank Byrne, député provincial du comté de Québec, qui poursuit actuellement M. Bédard, maire de Charlesbourg. Ce dernier l'aurait insulté au cours de la campagne électorale de novembre dernier. M. Byrne demandait des explications sur ce sujet, mais le juge estime qu'elles sont suffisantes dans la déclaration. Le montant de l'action en dommages est de $5,000.

AUGMENTATION AUX DOUANES

Le rapport du mois de mars indique que le nouveau traité canado-américain a provoqué une augmentation des importations.

DROITS REDUITS

Le rapport des Douanes et Accises à Québec pour le mois de mars accuse une augmentation de $14,-887.59 dans les revenus comparativement au mois correspondant, l'an dernier. Les revenus de l'an dernier n'étaient que de $290,002 pour le mois de mars tandis que cette année ils ont atteint $304,980.18.

Cette augmentation, a expliqué M. J.-S. de Billy, percepteur des Douanes et Accises à Québec, est assez surprenant, si l'on tient compte que les revenus perçus sont, suivant les clauses favorables au consommateur du nouveau traité canado-américain, réduits en raison inversement proportionnelles des avantages accordés à l'importateur. Il faut donc conclure que les importations ont été de beaucoup supérieures depuis la mise en vigueur du nouveau traité, puisque malgré que les droits aient été réduits, l'augmentation se chiffre, cette année, par plus de $14,000.

En somme, cette augmentation est due surtout à la perception provenant de l'accise, impôt indirect sur les produits de consommation à l'intérieur du pays. L'accise n'a rien à faire avec ce nouveau traité. L'an dernier, le montant perçu, d'après la loi d'accise, avait été beaucoup moins considérable que cette année. C'est ce qui explique la balance favorable des montants perçus au cours du dernier mois. Comme conséquence, les consommateurs ont payé moins cher de droits, les industriels et fabricants ont payé plus d'impôts, parce que la production a augmenté, et le gouvernement a accru son chiffre d'affaires sur l'année dernière.

FEU M. J. BRODRIQUE

Parmi les membres de la famille de M. Joseph Brodrique, décédé lundi dernier et dont nous avons annoncé la mort, mentionnons encore, outre son épouse, née Dulcina Emond, son père, M. Olivier Brodrique; ses fils, MM. Paul-Henri et René Brodrique; ses belles-filles, Mmes Paul-Henri et René Brodrique; une soeur, Mlle Léonard Brodrique; trois petits-enfants, Françoise, Aline et Gertrude Brodrique ; ses belles-soeurs, Mmes (veuves) Alfred Brodrique, Odilon Brodrique, de Rimouski, Cléophas Brodrique et Narcisse Brodrique. Il était le beau-frère de MM. Joseph Emond, Alfred Emond, J.-Emile Emond. M. Brodrique laisse également : ses cousins, M. l'abbé Guillaume Deschênes et M. l'abbé Zéphirin Beaulé; ses neveux et nièces, l'hon. M. Pierre-Etienne Côté, ministre de la voirie et Mme Côté, M. le commandeur Jules-Henri Côté et Mme Côté; M. et Mme Edgar Côté, M. et Mme Gustave Côté, Monsieur et Madame Paul - Arthur Côté, M. et Mme Henri Auger, M. le docteur et Mme Henri Lapointe; M. Antonio Emond, M. et Mme Georges Emond, M. et Mme Sarto Emond, M. Charles Emond, M. Gérard - F. Emond, M. et Mme Albert O'Neil, M. et madame Charles Vaillancourt, M. et Mme Gérard Emond, M. et Mme Arthur Bouchard, M. Marcel Emond; MM. Jules, Lucien, Roland, Jacques, Roger et Robert Emond ; Mlles Georgette, Bérangère, Jeannette, Yvette, Claire, Jacqueline et Yvette Emond; Mlles Thérèse, Juliette, Marie-Joseph, Pierrette, Cécile et Lucienne Dion; MM. Fernand, Jean-Charles et Jules Dion ; Mme (veuve) Joseph Emond (jr) ; MM. Charles - Auguste, André et Jean-Marc Brodrique; Mlles Madeleine, Jacqueline et Monique Brodrique, Mlles Marguerite et Adrienne Brodrique, M. Wilfrid Brodrique, Mlles Clara et Christine Brodrique, Mlles Irène, Lucienne, Edwidge et Yvette Brodrique.

EN CORRECTIONNELLE

Trois jugements hier. — Un triste sire au pénitencier.

Hier, en Cour de Police, le juge Laetare Roy a rendu trois jugements. Il a d'abord acquitté une laiterie de cette ville, qui aurait vendu du lait à un prix inférieur à celui fixé, violant ainsi la loi de l'Industrie Laitière. Il y avait absence de preuve suffisante.

Dans son second jugement, le juge a condamné à $5 et les frais ou à huit jours de prison, une femme convaincue d'avoir exercé la profession pittoresque de diseuse de bonne aventure. La matrone spéculait sur la bonhomie et la crédulité de ses clients.

Un individu dégoûtant s'est attiré la plus forte sentence de la journée d'hier, pour s'être rendu coupable d'une tentative d'assaut de nature révoltante et dans des circonstances qui ont aggravé son acte. Le juge Roy l'a condamné à 3 ans de pénitencier.

BILLS A LA CHAMBRE

Six nouveaux bills privés sont imprimés pour présentation à la Chambre.

Six nouveaux bills privés viennent d'être imprimés pour présentation devant la Chambre où ils subiront leur deuxième lecture une fois le débat sur l'Adresse terminé. La majorité de ces nouveaux bills sont inscrits au nom de municipalités qui demandent des amendements à leur charte. Ces bills sont les suivants:

—"Loi modifiant la charte de la ville de Hampstead" ; "Loi modifiant la charte de la compagnie de tramways Verchères - Chambly-Laprairie" ; "Loi exemptant les commissaires d'écoles de la côte Notre-Dame de Liesse dans le comté de Jacques-Cartier, dans le district de Montréal, et l'application de certaines lois" ; "Loi distrayant un certain nombre de terres possédées par le Séminaire de Québec, de certaines municipalités et paroisses" ; "Loi modifiant la charte de la ville de Châteauguay".

La Cour décidera si le dépôt est valide

La Cour d'Appel est appelée à se prononcer sur la validité des dépôts faits par les pétitionnaires dans les causes en contestation de l'élection de l'Abitibi et celle de Drummond. — Les plaidoiries hier. — Points presqu'identiques dans chaque cas.

DEUX JUGES "AD HOC"

La cause en contestation de l'élection de l'hon. M. Hector Authier, député de l'Abitibi et ministre de la Colonisation, a été appelée, hier après-midi, devant les cinq juges de la Cour d'Appel, qui ont pris en délibéré le plaidoyer spécial de Me Alfred Savard, C. R., avocat du ministre. L'hon juge Noël Belleau, qui siégeait comme juge "ad hoc" pour remplacer l'hon. juge Adjutor Rivard, a cédé sa place pour cette cause à l'hon. juge G.-F. Gibsone.

Les motifs d'appel dans ce litige reposent sur la validité du dépôt requis pour la pétition. M. Emile Lesage, candidat défait lors de l'élection provinciale dans ce comté et pétitionnaire, aurait obtenu l'argent de son dépôt en faisant un chèque sur un compte conjoint qu'il a en banque avec sa femme. Or, le Code civil dit que la femme séparée de biens ne peut s'obliger pour son mari, et si elle le faisait, son acte serait nul et de nullité absolue. C'est ce point là que Me Alfred Savard a plaidé devant le tribunal. La Cour a pris la cause en delibéré.

Me L.-A. Ladouceur représentait le pétitionnaire-intimé.

La Cour d'Appel avait entendu auparavant les motifs d'appel de M. le docteur Arthur Rajotte, député provincial de Drummond, dans la cause en contestation de son election. Les avocats du Dr Rajotte, Mes Wilfrid Girouard, C. R., M. P., et Roger Séguin, demandent que le jugement du juge Adolphe Stein, de la Cour Supérieure soit cassé, quant à la validité du dépôt du pétitionnaire, en la circonstance. M. Joseph Marier, C. R., candidat défait, et avocat dans sa propre cause en compagnie de M. Gaston Ringuette, C. R. L'appelant prétend que le montant d'argent exigé par la loi pour la pétition d'élection provient d'une police d'assurance que le pétitionnaire aurait prise pour le bénéfice de son épouse, si elle lui survit. Cette provenance de l'argent serait illégale, parce que l'intimé n'aurait pas le droit de départir son épouse d'un privlège qu'il lui aurait donné, si elle est séparée de biens avec son mari.

Le tribunal se composait des honorables Juges Alphonse Bernier, Walsh, Séverin Létourneau, Grégor Barclay et Noël Belleau.

L'ARGENT-METAL

Montréal, 3. — (P.C.) Les cours d'argent-métal ont fermé inchangés ou en mieux de 10 points sur le Canadian Commodity Exchange Inc, hier. Il n'y a pas eu de vente. Les prix offerts en clôture étaient les suivants: avril 45.00; mai 45.00; juillet 44.75; septembre 44.80 et décembre 44.70.

LOU AMBERS VS TONY CANZONERI

New York, 1er. — (P.A.) Tony Canzoneri, le champion poids-léger du monde, et Lou Ambers, de Herkimer, N.Y., se rencontreront au commencement du mois de juin pour le titre.

Le combat est presque certain puisqu'hier la Commission Athlétique de New York a désigné Ambers comme le principal aspirant à la couronne de Canzoneri.

Ambers déposera probablement aujoud'hui $1,500 comme quoi il s'engage à rencontrer le champion en dedans de 60 jours après le combat de Canzoneri contre Jimmy McLarnin le 8 mai.

LEGION CANADIENNE

L'équipe de H. Archambault a été défaite par celle de R. L. Boulanger par 2 à 1, dans la semi-finale de la série pour le championnat de la ligue de "Carpet bowling" de la Légion Canadienne. Voici quels furent les résultats des parties:

Archambault	211 111 00—7	
Boulanger	000 000 11—2	
x x x		
Archambault	310 010 20—7	
Boulanger	003 103 02—9	
x x x		
Archambault	011 201 000—5	
Boulanger	100 020 111—6	

ALIGNEMENT DES EQUIPES

J. L. Vachon	A. Poulin
J. J Killin	P. E. Potvin
A. C. Butler	R. Emond
H. Archambault skip	R. L. Boulanger skip

Arbitre: Frank Julien.

70 MALADIES ET 4 DECES

Suivant le rapport du Dr Martin pour mars, 70 maladies contagieuses ont été déclarées et quatre décès enregistrés.

UNE DIMINUTION

Le docteur Valmont Martin, directeur du bureau municipal d'hygiène nous a communiqué, hier après-midi son rapport pour le mois de mars. Des statistiques qu'on trouve dans ce rapport indiquent que le nombre des maladies contagieuses a été beaucoup moindre pendant le mois de mars 1936 que pendant le même mois l'an dernier. En mars 1935, 117 cas furent déclarés et 2 décès furent enrégistrés ; cette année, il y a eu 70 maladies de déclarées et 4 décès. Deux de ces décès sont attribués à la diphtérie, 1 à la coqueluche et le 4e à la fièvre typhoïde.

Sur plaintes, 95 maisons ont été inspectées. Les inspecteurs de denrées alimentaires ont aussi confisqué 11,150 livres de viandes diverses. Au cours du mois de mars, 53 malades ont été admis à l'Hôpital Civique et aucun d'eux n'est décédé.

Voici maintenant un tableau des maladies contagieuses déclarées au Bureau municipal d'hygiène :

	Mars 1935 Décl.	Mars 1935 Déc.	Mars 1936 Décl.	Mars 1936 Déc.
Diphtérie (cas positifs)	7	2	12	2
Croup	0	0	0	0
Scarlatine	33	0	40	0
Rougeole	67	0	7	0
Gale	0	0	0	0
Varicelle	1	0	0	0
Oreillons	7	0	0	0
Erysipèle	0	0	0	0
Coqueluche	1	0	3	1
Fièvre typhoïde	0	0	3	1
Fièvre para typhoïde	0	0	0	0
Méningite cérébro-spinale	0	0	0	0
Hubéole	0	0	4	0
Paralysie infantile	1	0	1	0
	117	2	70	4

TEMPERATURE

Toronto, 3. — (P.C.) Une dépression atmosphérique était centralisée hier soir dans le sud-est de l'Ontario. Un vent violent avec de la pluie et du verglas a soufflé sur l'est du pays depuis l'Ontario jusqu'aux provinces maritimes. La température a été plus basse que la normale dans la plupart des régions du pays.

	Min.	Max.
Dawson	- 4	30
Aklavik	- 8	8
Edmonton	- 8	30
Régina	- 4	16
Winnipeg	-10	20
Toronto	25	36
Ottawa	28	32
Montréal	26	36
Québec	26	34
Saint-Jean	28	38
Halifax	30	36
Charlottetown	24	42

(-) En bas de zéro.

PRONOSTICS

Outaouais et Haut St-Laurent : Fort vent de l'est et du nord-ouest, nuageux, plus froid avec neige.

Vallée du Bas St-Laurent : Fort vent, nuageux avec neige ou verglas, peu de changement dans la température.

Golfe et Côte Nord : Fort vent ou bourrasque, avec neige ou verglas.

LE CONSERVATOIRE A REMPORTE LA PALME

(Suite de la page 3)

en juge par l'assistance, et qu'il y ait à Québec plusieurs concurrents

M. Wade donna ensuite son approbation des deux pièces interprétées devant lui. Aux acteurs de "The Dover Road", il reprocha aimablement d'avoir choisi le second acte d'une pièce difficile à faire comprendre par la foule, qui ne connait rien du premier acte. Il nota aussi que les acteurs semblaient un peu trop jeunes pour leurs rôles et qu'il ont un peu trop ignoré les jeux de physionomie.

M. Wade fut ensuite débordant d'éloges pour le premier acte de Topaze. Il rappelle que l'an dernier, il avait déjà eu le plaisir d'admirer MM. René Arthur et Jean Nel, deux interprètes d'un acte de l'Aiglon à Ottawa. Il félicita même les enfants qui formaient la classe de Topaze. "Il est bien vrai", dit-il, "que les enfants français ont naturellement le jeu de la scène". Il nota en terminant quelques exagérations de détail et félicita les deux troupes qui avaient pris part au concours.

Les acteurs de la troupe du Conservatoire étaient MM. René Arthur, Jean Nel, Jean Casino, Mlle Annette Leclerc, Madame Arthur Fortier, MM. Charlemagne Bédard, Marius Delisle, Rémi Paquet et Donald Gibsone.

MORT A 72 ANS

M. Edmond Caron, maitre de poste, de Ste-Rose de Dorchester, est décédé dimanche dernier, à l'âge de 72 ans. M. Caron a succombé à une longue maladie.

AVIS AUX MARCHANDS

La manufacture de vêtements E. T. Coulombe & Cie Ltée, 132 rue de l'Eglise, Québec, fournit cette année aux marchands qui en font la demande un service d'échantillons complet comprenant cartes et cahiers de modes, formules de commandes, etc.
Elle sollicite la collaboration des marchands intéressés à la vente des complets, pardessus etc., sur échantillons et se fera un plaisir de répondre à toutes les demandes qui lui seront adressées.

E. T. COULOMBE & Cie Ltée,
132 rue de l'Eglise,
QUEBEC